هكذا من الأهرام

AVEC CE NUMÉRO
■ Une nouvelle inédite de Javier Marias (40 pages)

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16650 – 7,50 F - 1,13 EURO — SAMEDI 8 AOÛT 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

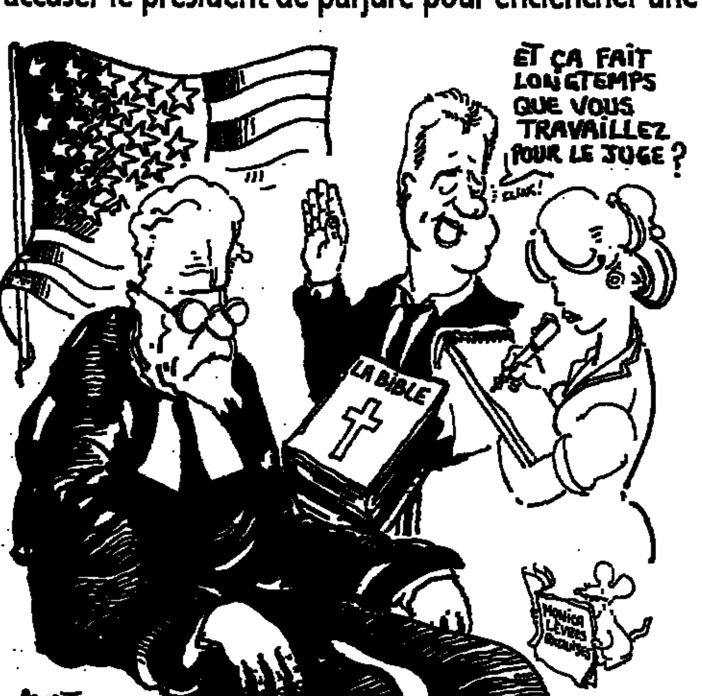
Monica Lewinsky piège Bill Clinton

● Selon CNN, l'ex-stagiaire de la Maison Blanche a affirmé avoir eu des relations sexuelles avec le président ● S'il est confirmé, ce témoignage contredirait la déposition sous serment de M. Clinton ● Le procureur Starr veut accuser le président de parjure pour enclencher une procédure de destitution

L'INTERMINABLE saga politico-judiciaire opposant le président Bill Clinton au procureur indépendant Kenneth Starr entre dans sa phase finale. Le Grand Jury, cette assemblée de vingt-trois jurés qui, auprès du juge Starr, joue le rôle d'une chambre de mise en accusation, a commencé, jeudi 6 août, à entendre Monica Lewinsky. Cette dernière, à laquelle on prête une aventure passée avec le président Bill Clinton, a obtenu une immunité judiciaire totale de la part du juge Starr.

Ainsi protégée, Mlle Lewinsky aurait, jeudi, reconnu avoir eu une liaison de dix-huit mois avec M. Clinton et, à en croire CNN, avoir entretenu avec le président *« une relation sexuelle d'un certain type »*. Or, Monica Lewinsky et Bill Clinton ont, il y a quelques mois, tous deux affirmé sous serment devant la justice qu'ils n'avaient jamais eu de relations sexuelles. Corroborée, la déposition de l'ancienne stagiaire à la Maison Blanche permettrait d'accuser le président de parjure. Les auditions pourraient durer plusieurs jours. Après quoi viendra le tour du président, qui a accepté de répondre au Grand Jury depuis la Maison Blanche, grâce à un circuit vidéo. Le juge Starr souhaiterait boucler près de cinq années d'investigation en livrant ses conclusions au Congrès avant les élections législatives de novembre.

D'un scandale immobilier dans l'Arkansas à l'affaire Lewinsky, en passant par diverses autres affaires ayant émaillé la présidence Clinton, le juge espère nourrir un dossier d'*« impeachment »* (mise en accusation puis destitution) à l'encontre du chef de l'exécutif. Ce serait alors au Congrès de trancher. Jeudi, la Maison Blanche disait M. Clinton serein, décidé à maintenir qu'il n'a pas eu de relations sexuelles avec Mlle Lewinsky, et occupé aux affaires de l'Amérique.



Lire page 2 et notre éditorial page 10

L'Elysée perd la bataille du pont des Arts à Kyoto

TOKYO
de notre correspondant

La guerre du pont des Arts de Kyoto n'aura pas lieu. Les opposants au projet de construction d'une passerelle piétonnière dans l'esprit du pont des Arts de Paris, qui devait être réalisée dans le cadre de l'Année de la France au Japon, ont gagné : la municipalité de l'ancienne capitale impériale a annoncé, jeudi 6 août, qu'elle y renonçait. *« Une construction hâtive sans une complète compréhension des habitants pourrait avoir un impact négatif pour notre municipalité*, a déclaré le maire, Yorikane Masumoto. *Nous avons décidé d'oublier ce projet et de repartir sur des bases nouvelles. »*

Le projet d'un pont des Arts sur l'historique rivière Kamo visait à laisser une *« trace durable »* de l'Année de la France au Japon et à marquer les quarante ans du pacte d'amitié entre Paris et Kyoto. Il figurait parmi les grands thèmes d'une manifestation qui a débuté en avril en la présence de Jacques Chirac sous la rubrique : « La France dans le cœur des Japonais ». Apparemment, les habitants de Kyoto ne l'ont pas entendu ainsi. Ce que la presse baptisa le *« pont français »* devint plutôt une cause de désamour d'une France soupçonnée de vouloir imposer « son » pont à une ville symbole de la Japonicité.

On peut débattre du bien-fondé esthétique du projet. Dans l'esprit des promoteurs français, il s'agissait d'une passerelle s'inspirant de *ce qui fait l'originalité du pont des Arts à Paris*, sa transparence et sa légèreté architecturale. Pour les cyniques, Kyoto est déjà suffisamment détruit, et le projet n'aurait donc guère entamé ce qui reste de son harmonie. Il fut surtout mal géré. Le maire cherchait à relancer un ancien projet de pont (rejeté lui aussi par la population). Il saisit la perche tendue par la proposition faite par Jacques Chirac lors de sa visite au Japon en 1996. C'est ainsi que la France a soutenu *de bonne foi, au début du moins*, un projet qui a desservi son image auprès des Japonais.

Controversé, le projet ne tarda pas à mobiliser contre lui des riverains, des architectes et des paysagistes. Paris ignora ces opposants. Lorsqu'en octobre 1997 *Le Monde* se fit l'écho de leur opinion, les promoteurs de l'Année de la France et l'ambassade à Tokyo s'insurgèrent contre une *« distorsion de la réalité »*, exagérant cette opposition, et se retranchèrent derrière une enquête d'opinion de la municipalité pour proclamer que les principes démocratiques étaient respectés. Et Jacques Chirac répondit à un moine bouddhiste, opposé au projet, que celui-ci *« était de nature à resserrer les liens d'amitié qui unissent la France au Japon et Kyoto à Paris »*.

L'Elysée avait été mal informé. Car cette poignée d'*« écolos irresponsables »* étaient en train de mobiliser un mouvement : en mai, celui-ci a déposé à la mairie une pétition comportant 56 000 signatures auxquelles se sont ajoutées 30 000 autres en juillet, et ils s'apprêtaient à demander un référendum local sur le projet. Mieux au fait des désirs des habitants de Kyoto, *Paris aurait pu se retirer honorablement d'une* affaire qui restera dans les annales kyotoïtes comme celle du « pont français » (comme l'écrivait encore, jeudi 6 août, le quotidien économique *Nihon Keizai*) au lieu de s'être laissé entraîner dans le désaveu d'un maire par ses administrés. Au Japon aussi, l'opinion publique existe.

Philippe Pons

■ Les tubes de l'été

DARZACQ

1985 : dans une France jeune, en pleine mode humanitaire, les Rita Mitsouko chantent la mort, avec *Marcia Baila*, et inventent le rock latin. p. 9

■ PR : le soupçon de « blanchiment »

François Léotard et Renaud Donnedieu de Vabres ont été mis en examen pour *« blanchiment d'argent »*, vendredi, dans l'enquête sur le financement du *Parti républicain*. p. 5

■ Japon : M. Obuchi déçoit

Le nouveau premier ministre japonais n'a pas rassuré les marchés financiers par son discours d'investiture devant le Parlement, vendredi. p. 20

■ Tension à Rangoun

En Birmanie, les forces de l'ordre ont renforcé leur surveillance autour de la figure de proue de l'opposition, Aung San Suu Kyi, Prix Nobel de la paix 1991, à la veille du dixième anniversaire de la répression du mouvement pro-démocratique birman. p. 4

■ Produits mythiques

Dans notre série sur les produits qui font le succès d'un pays, aujourd'hui l'Espagne et sa horchata, boisson laiteuse légèrement sucrée et très rafraîchissante. p. 11

■ Le retour du football

A la veille de la reprise du championnat, l'effet Mondial a provoqué un afflux de nouveaux abonnés auprès des clubs engagés dans la compétition. p. 14

■ L'Alte Pinakothek ouverte

Le musée munichois, qui regroupe l'une des plus belles collections au monde de tableaux du Moyen Age au XVIIIe siècle, est à nouveau accessible au public depuis le 23 juillet. p. 17

■ Les concessions de « La Marseillaise »

Le quotidien communiste, célèbre pour son concours de pétanque, espère récupérer le lectorat orphelin du *Provençal* grâce à son nouvel ancrage politique, plus gauche « plurielle ». p. 12

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA; Danemark, 15 KRD; Espagne, 225 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 450 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 2900 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON., 250 PTE; Réunion, 9 F; Sénégal, 850 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,10 FS; Tunisie, 1,2 Din; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147-808-7,50 F

LE MONDE diplomatique — AOUT 1998

UN NUMÉRO EXCEPTIONNEL

CONTRE LE CONFORMISME GÉNÉRALISÉ

● Pierre Bourdieu ● Cornelius Castoriadis ● Manuel Vázquez Montalbán ● Gilles Châtelet ● Serge Halimi ● Paul Virilio ● Benjamin Barber ● Ignacio Ramonet ● Bernard Cassen ● Edward Saïd ● Dominique Vidal ● Herbert I. Schiller ● Denis Duclos ● John Berger ● Toni Negri ● Thomas C. Frank ● Marc Augé ● Jean Chesneaux

En vente chez votre marchand de journaux - 22 F

Quand la France s'amuse...

« QUAND la France s'ennuie... » Il y a trente ans, lisait-on dans un article célèbre publié dans ces colonnes et signé par Pierre Viansson-Ponté, *alors chef du service* politique du *Monde*, la France s'ennuyait. C'était en mars 1968... à quelques semaines du mois de mai 68. Aujourd'hui, en ce mois d'août 1998, la France aurait plutôt tendance à s'amuser. Il règne dans le pays, et pour la première fois depuis longtemps, un étrange climat, une ambiance de fête, une atmosphère moins déprimée qu'à l'accoutumée. Lassés de leur éternelle morosité, dopés par la décrue du chômage tout autant que par la victoire des Bleus au Mondial, les Français auraient retrouvé le moral, disent les sondages. Alors, plus confiants, plus optimistes aussi sur leur propre avenir, ils profitent de ces vacances pour s'amuser.

Les Français s'amusent, leurs dirigeants en premier lieu. Jacques Chirac, *le président de la République*, et Lionel Jospin, son premier ministre, sont comme sur un *petit nuage... et sur leurs petites* îles. Bénéficiant l'un et l'autre de cotes de popularité exceptionnellement élevées, ils ont décidé de prendre, chacun de leur côté, un repos bien mérité et de déserter, pour cela, leur pays – la première destination touristique du monde. Le président a quitté l'Elysée pour *l'île Maurice*, le premier ministre Matignon pour l'île Antiparos, l'une des Cyclades grecques. Lionel Jospin n'a d'ailleurs même pas jugé utile de nommer un intérim en son absence... au risque de démontrer qu'un avion peut voler sans pilote et un pays fonctionner sans chef de gouvernement.

Les quelques responsables politiques et économiques encore actifs, même depuis leur résidence d'été, eux aussi s'amusent. C'est Charles Pasqua, le père de la « loi Pasqua », qui s'amuse à dire, en préconisant la régularisation de tous les « sans-papiers », exactement le contraire *de ce qu'il soutenait* quelques mois auparavant.

Ce sont les responsables patronaux et syndicaux d'un secteur important de l'économie, la métallurgie, qui jouent, autour des *35 heures*, en signant un accord qui est d'abord un pied de nez adressé à leur ministre du travail, *Martine Aubry*.

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 10

La climatisation à l'origine d'une épidémie de légionellose à Paris

LES SPÉCIALISTES du Réseau national de santé publique (RNSP) viennent de dresser un premier bilan d'une épidémie de légionellose survenue à Paris durant la période du Mondial, qui a fait, depuis la fin juin, une vingtaine de victimes, françaises et étrangères, et provoqué quatre décès. L'enquête des épidémiologistes a permis d'établir que, selon toute vraisemblance, ces infections bactériennes, véhiculées par l'eau, sont la conséquence d'une « contamination environnementale » provoquée par certaines installations de climatisation dans deux arrondissements de la capitale. Ces tours « aéro-réfrigérantes », situées au sommet des immeubles, auraient disséminé des quantités massives de germes par vaporisation dans l'atmosphère. Des mesures de désinfection sont en cours.

Lire page 6

Le tour du monde en TGV

L'ÉTÉ 1998 aura vu la consécration du TGV français. Confirmé en Corée du Sud, décidé à *Taïwan, choisi en Australie et en* bonne voie en Floride, le train, détenteur du record du monde de la vitesse sur rail, accumule les succès à l'international. Il aurait pu finir aussi mal que le Concorde. Lancées entre Paris et Lyon en 1981, les rames orange n'ont pas séduit, au début, les compagnies de chemin de fer étrangères. La SNCF se révélera le meilleur VRP du train à grande vitesse : elle l'impose à ses partenaires pour les liaisons transeuropéennes. Et, pour se fondre dans le paysage local, en Grande-Bretagne, en Belgique, aux Etats-Unis, le train français ne rechigne pas à changer *de nom et d'aspect*.

Lire page 11

Géométrie de l'arrondi



PIERRE PAULIN

ANNÉES 60, années de croissance. L'habitat et le style de vie changent. La France se met à l'heure internationale et l'Elysée du président Georges Pompidou accueille la modernité du moment, tout en courbes et en rondeurs. En 1982, le même designer, Pierre Paulin, signera le bureau du nouvel hôte du palais, François Mitterrand. *Selon une nouvelle et* savante géométrie.

Lire page 15

هكذا من الاصل

ÉTATS-UNIS Monica Lewinsky a témoigné, jeudi 6 août pendant neuf heures, devant le Grand Jury (chambre de mise en accusation) sur ses relations avec le président Clinton, après avoir obtenu une totale immunité judiciaire de la part du procureur indépendant Kenneth Starr. Selon CNN, la jeune femme aurait clairement avoué avoir eu des relations sexuelles avec Bill Clinton, ce que le président a toujours nié. ● L'ANCIENNE STAGIAIRE de la Maison Blanche, âgée de vingt-cinq ans, est tour à tour présentée comme une *« chic fille »*, une *« gamine écervelée »* ou encore une *« dangereuse arriviste »*. ● UNE ROBE de cocktail bleu foncé, dont une *« tache »* pourrait prouver l'existence de relations sexuelles, est gardée sous haute protection dans les laboratoires scientifiques du FBI, où elle est en cours d'analyse *(lire aussi notre éditorial page 10).*

M. Clinton serait mis en cause par le témoignage de Mlle Lewinsky

Lors d'une première journée d'auditions devant le Grand Jury, jeudi 6 août, l'ancienne stagiaire de la Maison Blanche aurait reconnu avoir eu des relations sexuelles avec le président américain. L'un et l'autre ont précédemment affirmé le contraire devant la justice

WASHINGTON
de notre correspondant

Lundi 26 janvier, East Room de la Maison Blanche : Bill Clinton pointe un index irrité vers les journalistes : *« Je n'ai pas eu de relations sexuelles avec cette femme, Monica Lewinsky. »* Lundi 3 août, en salle de presse, un porte-parole présidentiel insiste : *« Le président a dit la vérité à ce propos et il continuera à le faire. »*

Jeudi 6 août, toujours à Washington : ayant obtenu une totale immunité judiciaire de la part du procureur indépendant Kenneth Starr – qui cherche à prouver que le président a menti sous serment en affirmant, lors d'une précédente affaire, n'avoir jamais eu de relations sexuelles avec Mlle Lewinsky –, l'intéressée se présente devant le grand jury (en fait, une chambre de mise en accusation). Elle va témoigner neuf heures durant et devrait continuer dans les prochains jours. Selon certains médias américains, notamment CNN, la jeune femme aurait clairement avoué avoir eu des relations sexuelles avec le président. Leur aventure aurait commencé en novembre 1995 et aurait duré dix-huit mois. D'après CNN, Mlle Lewinsky a relaté, devant les vingt-trois membres du grand jury, *« avec force détails graphiques, une relation sexuelle d'un certain type »*.

M. Clinton et ses conseillers se sont efforcés d'afficher une grande sérénité, alors que Monica Lewinsky répondait aux questions du grand jury. *La veille, le chef de l'exécutif avait* reçu un accueil quasi triomphal au Congrès, lors d'une rencontre avec les parlementaires démocrates.

Tous les sondages attestent que les Américains, même s'ils ont tendance à croire la version de Monica Lewinsky plutôt que celle du chef de la Maison Blanche, ne condamnent que mollement l'attitude de leur président, comme si, de leur point de vue, péché d'infidélité conjugale n'était pas mortel, surtout dans un contexte économique qui, en dépit des nuages de la crise asiatique, reste très favorable. Une nouvelle fois, on ne peut qu'être frappé par le déphasage entre, d'une part, des médias prompts à annoncer le chant du cygne de Bill Clinton, de l'autre, des Américains assez indifférents s'agissant de la moralité de leur président et des milieux politiques que la popularité du chef de la Maison Blanche rend circonspects.

MANŒUVRES DILATOIRES

Certains conseillers de M. Clinton tablent sur cette apparente apathie pour prévoir que, une fois de plus, le président sortira à peu près indemne de ce scandale, comme des précédents. Au pire, de quoi s'agirait-il ? D'une relation sexuelle entre deux *« adultes consentants »* ? La belle affaire ! Le président aurait menti ? Outre qu'il ne s'agit pas d'un « crime », le fait qu'il fasse figure, dans ce domaine, de récidiviste (entre autres exemples : son aventure avec *Gennifer Flowers, démentie en 1992, admise en 1998*) ne constitue-t-il pas une sorte de circonstance atténuante ? Une infidélité, c'est déjà un mensonge : si Hillary Clinton passe l'éponge sur les frasques sexuelles de son mari, pourquoi les Américains seraient-ils plus sourcilleux ?

Enfin, qui l'accuse ? Monica Lewinsky, cette jeune femme un peu mythomane, qui reconnaît être orfèvre en matière de dissimulation de la vérité ? Sa parole vaudrait-elle plus que celle du président des Etats-Unis ? Ainsi va le raisonnement des conseillers optimistes, qui rappellent volontiers que la cote de popularité *de Bill Clinton, en dépit d'une succession d'avatars scandaleux*, n'a guère quitté la crête des 60 % d'opinions favorables.

Mais, à la Maison Blanche, les Cassandre s'inquiètent. Bill Clinton vient en effet de subir une série de cinglantes défaites judiciaires, qui fragilisent sa défense et affaiblissent de facto l'institution présidentielle. Les tribunaux ont réduit à néant les efforts du président pour empêcher que ses conseillers, ainsi que les membres du *secret service*, témoignent devant le grand jury. Cette bataille-là n'est pas finie, la présidence ayant l'intention de faire appel devant la Cour suprême pour épargner à Bruce Lindsey, conseiller et plus proche confident de Bill Clinton, le feu roulant des questions de Kenneth Starr.

Au-delà de telles manœuvres dilatoires, les avocats présidentiels ignorent les cartes maîtresses dont dispose M. Starr : quels témoignages a-t-il obtenu des membres du *secret service*, de Marcia Lewis, la mère de Monica Lewinsky, de la secrétaire du président, Betty Currie, des conseillers de la Maison Blanche ?

DANGEREUSES INCERTITUDES

Que se passera-t-il si la justice exige du président qu'il fournisse un prélèvement biologique en vue d'une recherche d'ADN ? Bref, si la « robe tachée » de Monica Lewinsky démontre aux Américains que leur président peut jurer et se parjurer dans un même mouvement ? Dans ce cas, le risque est grand de voir tout un pan de la stratégie présidentielle s'écrouler : le coupable ne serait plus le procureur-Savonarole Kenneth Starr, accusé d'avoir dépensé 40 millions de dollars pour une vendetta présidentielle qui, le 5 août, a fêté sa quatrième année d'existence *(lire ci-contre)*, mais bien le président, dont le refus de coopérer avec la justice a provoqué l'obstination justifiée de son tourmenteur.

Ce sont ces dangereuses incertitudes qui expliquent l'âpre débat entre avocats et conseillers politiques de la Maison Blanche s'agissant de l'option d'un mea culpa télévisé, un registre où, l'œil humide, M. Clinton est passé maître : *« My fellow Americans, je vous demande pardon : si j'ai menti, c'était pour protéger ma famille. »* La ficelle est un peu grosse ? Peut-être, peut-être pas : les Américains, bien plus que les Européens, sont sensibles à la contrition, à la rédemption. Mais un tel scénario comporte bien des aléas, à commencer par celui de la réaction des milieux politiques.

Si les démocrates font encore bloc derrière le chef de la Maison Blanche, c'est à la fois parce qu'ils n'ont pas d'alternative, que Bill Clinton est populaire, et que sa capacité à récolter des fonds électoraux est sans égale. Si les républicains ne sortent du bois qu'avec prudence, c'est pour les mêmes raisons électorales : un rapport de Kenneth Starr concluant à la nécessité pour le Congrès d'ouvrir une procédure de mise en accusation contre un président plébiscité par les Américains et qui, si l'on peut dire, ne serait coupable que d'être trop sollicité par le démon de midi, est une arme à double tranchant.

Bill Clinton ne devrait pas s'expliquer devant les Américains avant son audition par le grand jury, le 17 août. Après celle-ci, toutes les options sont possibles. Y compris celle d'avouer une *« relation complexe, sans doute imprudemment étroite, mais pas inconvenante »* avec Monica Lewinsky.

Laurent Zecchini

Quatre ans d'enquête pour Kenneth Starr

Le procureur indépendant Kenneth Starr a entamé, mercredi 5 août, sa cinquième année d'enquête sur les différents scandales associés aux époux Clinton. Actuellement, une soixantaine de personnes travaillent sous sa houlette, dont la moitié sont des juristes, avocats ou procureurs. M. Starr avait initialement été nommé, le 5 août 1994, pour succéder à un procureur enquêtant sur l'affaire Whitewater, une histoire d'investissement immobilier frauduleux dans l'Arkansas impliquant Bill Clinton, gouverneur de cet Etat du Sud à l'époque des faits, et son épouse Hillary, alors avocate.

M. Starr avait également hérité de l'enquête sur le suicide présumé de Vincent Foster, un avocat de la Maison Blanche, en juillet 1993. Il conclura, en octobre 1997, qu'il s'agissait bien d'un suicide. Son mandat avait été élargi le 22 mars 1996 pour enquêter aussi sur le *« Travelgate »*, le licenciement sommaire par la Maison Blanche, en mai 1993, de sept employés du service des voyages. Trois mois plus tard, le 21 juin, il était également chargé d'enquêter sur le *« Filegate »*, l'obtention frauduleuse par la Maison Blanche des fiches de police de quelque 900 personnalités républicaines. – *(AFP)*

Une petite robe de cocktail toute simple...

WASHINGTON
de notre correspondant

C'est une petite robe de cocktail toute simple de chez Gap, bleu foncé, qui a cependant un extraordinaire pouvoir : lorsqu'on parle d'elle à l'heure des journaux télévisés du soir, bien des pères de famille, à travers les Etats-Unis, éprouvent la même crispation nerveuse : leur index écrase la touche *mute* de leur télécommande, pour couper le son. Et les enfants de poser des questions embarrassantes.

C'est que, on le sait, l'histoire présumée de la robe n'est pas à mettre à portée des jeunes oreilles. Pourtant, dans une Amérique qui reste fort prude par certains côtés, force est de reconnaître aux journalistes de télévision de louables efforts pour éviter de qualifier précisément la « tache » qui maculerait la robe de Monica Lewinsky.

Ainsi, de *« fluide physique »* en *« substance génétique »*, de *« preuve pouvant comporter une signature ADN »* en *« marque physique d'une rencontre sexuelle »*, en passant (pour les plus audacieux), par cette *« trace de liquide séminal »*, le mot, la chose, qui, dit-on, souillerait la *« love dress »* de « Monica », n'est jamais utilisé, identifié, par les médias « convenables » : la petite robe toute simple serait tachée par le sperme présidentiel. Que les adversaires des euphémismes et des litotes se rassurent : dans les talk-shows radiophoniques, les animateurs appartenant à la confrérie des *Clinton haters* (ceux qui haïssent Clinton), se déchaînent : plaisanteries salaces, ordurières, se multiplient à propos du « linge sale » de l'Amérique, et un certain public en redemande.

La robe, bien sûr, est gardée sous haute protection, dans les laboratoires scientifiques du FBI, et seule une poignée de techniciens triés sur le volet peuvent s'en approcher. Dame ! S'il s'avère que la tache en question a bien été provoquée par une *« sécrétion de glandes génitales mâles »*, on imagine quelle onde de choc risque de faire vaciller la présidence des Etats-Unis... Enfin, en théorie. Selon les habituelles rumeurs colportées d'un journal à l'autre, les résultats d'une première série de tests effectués par le FBI sont actuellement vérifiés par un second laboratoire. Comment ? Bonne question, posée par *The New Yorker*.

Voici : *« D'abord, la robe est étendue sur une surface stérile, par exemple une table en acier inoxydable. Puis, grâce à un scanner, les techniciens balaient le tissu d'un rayonnement ultraviolet, qui a pour effet d'illuminer d'un bleu irisé les tissus biologiques présents dans le vêtement »*. Admettons que la tache (si tache il y a) révèle bien la présence de l'un des composants du sperme. Certains experts assurent que *le temps écoulé – pas plus qu'un* éventuel nettoyage de la robe au pressing – ne changera rien à la démonstration, puisque la molécule ADN est extrêmement résistante.

Admettons encore. Ensuite ? Ensuite, rien. Ou plutôt le plus difficile : convaincre le président des Etats-Unis de se plier à l'incroyable humiliation de fournir un prélèvement (sang, salive, cheveu, peau, sperme) permettant de mettre en évidence sa propre signature ADN, et comparer les deux échantillons. S'ils sont identiques, la preuve est scientifiquement incontestable : le président a menti en affirmant qu'il n'a pas eu de relations sexuelles avec Monica Lewinsky. On n'en est pas là. Bien des constitutionnalistes expliquent que, dans la mesure où le débat de savoir si un président *en exercice peut être inculpé est loin d'être* tranché, les avocats présidentiels pourront à loisir arguer qu'il ne saurait être demandé à leur client de fournir une preuve pour s'incriminer lui-même.

Si malgré tout il y consent, et accepte en connaissance de cause d'être reconnu « coupable », de quelle culpabilité s'agit-il ? Qu'entend-on exactement par « relations sexuelles » ? Le magazine *Time* a interrogé les Américains à ce sujet : doit-on ranger dans la même catégorie une fellation, des atouchements génitaux, une pénétration sexuelle ? En Amérique, les pères de jeunes enfants ont toutes les raisons de garder leur *télécommande de télévision à portée de* main...

L. Z.

Six mois de rebondissements

Le début du témoignage, jeudi 6 août, de l'ancienne stagiaire de la Maison Blanche Monica Lewinsky devant la chambre de mise en accusation (grand jury) des Etats-Unis constitue le dernier épisode d'une affaire qui a débuté en janvier 1998 et qui empoisonne depuis six mois la présidence de Bill Clinton :

● **7 janvier 1998.** Monica Lewinsky, interrogée dans le cadre de l'affaire Paula Jones, affirme sous serment qu'elle n'a *« jamais »* eu de relations sexuelles avec Bill Clinton.
● **12 janvier.** *Une ex-employée* de la Maison Blanche et confidente de Monica Lewinsky, Linda Tripp, remet au procureur indépendant Kenneth Starr des enregistrements sur lesquels la jeune femme raconte une liaison avec Bill Clinton et dit que le président lui a conseillé de nier leur relation.
● **17 janvier.** Interrogé par les avocats de Paula Jones, Bill Clinton nie sous serment avoir eu une liaison avec l'ancienne stagiaire.
● **21 janvier.** *La presse « sort »* l'affaire Lewinsky. Immédiatement, Bill Clinton dément toutes relations sexuelles avec la jeune femme.
● **17 juillet.** Le procureur indépendant Kenneth Starr envoie au président Bill Clinton une citation à témoigner. Une première dans l'histoire des Etats-Unis.
● **27 juillet.** Monica Lewinsky répond pour la première fois aux questions des enquêteurs de M. Starr. Selon la presse, elle a reconnu sa liaison avec le président mais dément qu'il lui ait demandé de mentir.
● **28 juillet.** Monica Lewinsky obtient l'immunité totale en échange de son témoignage.
● **29 juillet.** Bill Clinton fait savoir qu'il témoignera volontairement le 17 août sur sa liaison présumée avec Monica Lewinsky. – *(AFP.)*

Monica, la fausse ingénue qui a choisi la liberté

WASHINGTON
de notre correspondant

Tous ses amis le disent : Monica Lewinsky est une « chic fille », toujours prête à rendre service, à rire et à papoter, qui adore organiser des anniversaires-surprises pour ses collègues de bureau et surtout, surtout, faire du shopping avec sa mère, Marcia Lewis, sa meilleure amie, avec laquelle elle partage un appartement dans l'immeuble du « Watergate » (à Washington), et à qui elle fait toutes ses confidences.

PORTRAIT

Qui est la vraie Monica ? Une « chic fille », une midinette écervelée, ou une froide arriviste ?

Monica Lewinsky est une midinette qui a grandi à Beverly Hills (son feuilleton télévisé préféré est *Dynasty)*, le riche quartier de Los Angeles où elle a habité jusqu'au divorce de ses parents, habituée à *un certain luxe, à l'insouciance*, ce qui n'empêche pas le caractère : ambitieuse, elle a toujours voulu faire « quelque chose » de sa vie.

Monica a longtemps résisté, hésité, avant d'accepter de témoigner devant le grand jury convoqué par le procureur indépendant Kenneth Starr. Au fond, elle ne voulait pas faire de peine au président des Etats-Unis, avec qui elle a développé une certaine complicité, et qui ne l'a jamais laissée tomber, notamment pour lui trouver du travail en dehors de la Maison Blanche, lorsque son empressement auprès du chef de l'exécutif est devenu trop « voyant » au goût des conseillers présidentiels. Ce que l'on sait ou colporte à propos de ses sentiments depuis six mois que le scandale a éclaté, c'est qu'elle voulait rester loyale envers Bill Clinton, ne pas le trahir, nier, comme lui, toute aventure sexuelle.

Seulement, à vingt-cinq ans (elle a fêté son anniversaire le mois dernier), il est difficile d'envisager de passer quelques années en prison. Sans doute le spectacle de Susan McDougal (une amie du couple Clinton inculpée dans le scandale « Whitewater »), se rendant au tribunal pieds et mains enchaînés, lui a-t-il a donné matière à réflexion, comme le souhaitait apparemment M. Starr.

Toujours est-il qu'entre la fidélité au président et la sombre perspective d'une geôle Monica, sur les conseils de ses nouveaux avocats, Plato Cacheris et Jacob Stein, a fini par trancher en faveur de la liberté.

DOUBLE PERSONNALITÉ

En échange d'une immunité contre toutes poursuites judiciaires (laquelle est également accordée à sa mère), elle ne niera donc pas avoir eu une aventure sexuelle avec M. Clinton et avoir reçu des cadeaux de lui, pas plus qu'elle ne contestera que, sans que le président ait fait pression sur elle, il était admis entre eux *qu'elle nierait tout de cette relation*.

Telle était du moins la version avancée, mercredi soir, par les chaînes de télévision, laquelle apparaît crédible pour la simple raison que, sans de tels aveux, M. Starr ne se serait pas résolu à accorder un blanc-seing à la jeune femme.

En prime, celle-ci a apporté au procureur la fameuse robe bleue *(lire ci-dessus)*, gardée jusque-là par sa mère, laquelle aurait été tachée à la suite d'un acte sexuel avec Bill Clinton, ainsi que des enregistrements de messages laissés par le président sur son répondeur téléphonique.

Monica Lewinsky est double : d'un côté, une jeune femme un peu boulotte, qui raffole du chocolat et donne parfois l'impression d'être à peine sortie de l'adolescence : une gamine écervelée en somme, peut-être victime des avances d'un quinquagénaire d'autant plus séduisant qu'il est président des Etats-Unis, et que l'on sait irrésistiblement attiré par le beau sexe... De l'autre, une femme extrêmement arriviste et volontiers provocante, recherchant la compagnie des gens riches et célèbres, qui n'a pas froid aux yeux, n'en est pas à sa première aventure avec des hommes mariés, et qui ne craignait pas de raconter *imprudemment la nature* de ses relations très privilégiées avec le chef de la Maison Blanche.

Quel personnage faut-il retenir ? La Monica timide qui fuit les photographes, ou celle qui pose en vamp pour le magazine *Vanity Fair ?* Celle qui assure vouloir retrouver une *« vie normale »* (comme si un tel souhait était encore possible !), ou la fausse ingénue qui va se défendre par des révélations dont elle n'ignore pas qu'elles peuvent provoquer une série de conséquences, pouvant déboucher jusqu'à la mise en accusation *(impeachment)* du président des Etats-Unis par le Congrès ?

L. Z.

L'été des festivals
sur INTERNET
Durant tout l'été, sillonnez la France des festivals sur le site Web du MONDE
avec les articles du journal, les programmes et des reportages multimédias
www.lemonde.fr

...exuelles, est gardée sous haute protection dans les laboratoires scientifiques du FBI, où elle est en cours d'analyse (lire aussi notre éditorial page 10).

Lewinsky

...che aurait reconnu ...e devant la justice

Le nombre des chômeurs en Allemagne a reculé de 300 000 depuis janvier

Selon l'OCDE, la croissance ne suffira pas à réduire le chômage

La décrue du chômage se poursuit lentement en Allemagne. Le nombre des demandeurs d'emploi a baissé pour le septième mois consécutif en juillet, selon les données corrigées des variations saisonnières (CVS) publiées, jeudi 6 août, par la Bundesbank. 4,22 millions d'Allemands, soit 10,9 % de la population active, cherchaient en juillet un emploi, contre 11 % le mois précédent.

BONN
de notre correspondant

Depuis le début de l'année, le nombre des chômeurs en Allemagne a reculé de 300 000 en données corrigées des variations saisonnières (CVS), après avoir atteint le record de 4,52 millions en décembre 1997. Le taux de chômage s'établit à 9,3 % de la population à l'ouest du pays, 17,8 % dans l'ancienne RDA. Signe encourageant, l'Allemagne n'est *plus une machine* à détruire de l'emploi : le pays, qui a supprimé 2,7 millions d'emplois nets entre 1991 et 1997 selon l'OCDE, en raison de la faillite de l'économie est-allemande et des restructurations draconiennes des entreprises de l'Ouest, a crée 75 000 emplois (CVS) de janvier à mai 1998, précise l'Office des statistiques de Wiesbaden. Le virage a été pris à l'ouest du pays en janvier et en mars dans l'ancienne RDA, même si une partie de l'embellie est due à l'augmentation des emplois subventionnés par les pouvoirs publics pour traiter le chômage.

L'OCDE, qui a rendu publique son étude 1998 sur l'Allemagne jeudi 6 août, estime que l'emploi *« va augmenter de 0,1 % en 1998 et 0,8 % en 1999 »*, mais elle n'attend pas de miracle. *« L'emploi dans les services s'accroît depuis un certain temps, mais pas suffisamment pour compenser un recul rapide dans les industries manufacturières »*, écrit l'OCDE. Le chômage devrait frapper 4,41 millions de personnes en 1998 et 4,25 en 1999. Et cela malgré la croissance qui repart, tirée par un début de reprise de la consommation, en particulier dans le secteur automobile, grâce à l'augmentation réelle du revenu des ménages.

Après une croissance décevante de 2,2 % en 1997, tirée exclusivement par les exportations, celle-ci devrait s'accélérer pour atteindre 2,7 % cette année et 2,9 % en 1999. L'OCDE est plus optimiste que les instituts de conjoncture DIW, de Berlin, et IFO, de Munich, qui viennent de revoir à la baisse leurs prévisions pour 1999 en raison de *l'ampleur plus grave que prévu de* la crise asiatique. Ils tablent respectivement sur une croissance de 2,1 % et 2,5 %.

Pour endiguer le chômage, l'OCDE plaide pour la poursuite de la libéralisation du marché du travail. Elle apporte un satisfecit aux mesures prises depuis 1995, même si celles-ci n'ont pas toujours eu le temps de porter leurs fruits en termes d'emploi : modération salariale, accords sur la durée et la flexibilité du travail, réduction du remboursement des *congés maladie, facilitation des* licenciements dans les PME de moins de dix salariés, dérégulation des marchés de l'énergie et des télécommunications.

MISES EN GARDE

Mais l'OCDE demande de poursuivre les efforts. Après les PME, elle suggère de faciliter les licenciements dans les grandes entreprises. Elle met en garde sur un dérapage des salaires, qui pourrait ralentir la reprise de l'emploi, et plaide pour une plus grande dispersion au bas de l'échelle des salaires. Dans un pays où le SMIC n'existe pas, elle souhaite le maintien des emplois payés moins de 620 marks par mois (2 000 francs par mois) pour 15 heures de travail par semaine au maximum. Ces emplois « légalement au noir », dont le nombre varie selon les sources de 1,6 à 6 millions, sont la bête noire des syndicats, car ils ne sont pas assujettis aux charges sociales. En revanche, les économistes du château de la Muette émettent de sérieuses réserves sur les mesures de traitement social du chômage, notamment *sur les emplois sociaux subventionnés par les pouvoirs publics*, dont le nombre, après avoir diminué en 1997, a augmenté depuis janvier de 200 000 pour atteindre 440 000 en juillet. Ces emplois *« n'assuraient pas, dans la plupart des cas, une passerelle pour la réinsertion sur le marché (...) du travail et risquaient de se pérenniser. C'est pourquoi il faut mettre fin au plus tôt au revirement de 1998 »*, demande l'OCDE. Elle émet aussi des objections *« à l'égard de la nouvelle politique qui consiste à encourager les communes à créer des emplois destinés aux allocataires sociaux. On réduira certes ainsi le taux de chômage, élément le plus visible, mais au risque d'une dégradation des performances du marché du travail. »*

A deux mois des élections législatives, les chiffres sur l'emploi étaient attendus avec impatience par la classe politique à Bonn. Les médias et la classe politique allemands commentent uniquement les chiffres non CVS : ce sont ceux-là qui jouent un rôle sur la scène politique, même s'ils n'ont *pas de sens économique. En juillet*, le chômage brut a augmenté de 59 400 pour atteindre 4,134 millions, en raison notamment de l'arrivée des apprentis sur le marché du travail, et ne passe donc pas sous la barre psychologique des 4 millions, que le chancelier Kohl rêve de franchir avant les élections du 27 septembre.

En lisant le rapport de l'OCDE, les partisans de M. Kohl ont vu un satisfecit émis sur leur politique. Compliment en forme de reproche, l'OCDE réclame la mise en place *« d'urgence »* de la réforme fiscale, bloquée depuis 1997 par l'opposition social-*démocrate (SPD). Au contraire*, le SPD a déduit du rapport de l'OCDE *que, contrairement à ce* que prétendait le gouvernement, *le chômage n'était pas près de* repasser sous les 4 millions.

MANIFESTATION MENSUELLE

Comme chaque mois depuis février, les organisations de chômeurs ont appelé à manifester à l'heure de la publication des chiffres du chômage. Même si les agences de presse reprennent les chiffres de dizaines de milliers annoncés par les organisateurs, la mobilisation s'est vite essoufflée et ne dépasse pas quelques milliers depuis des mois. Les manifestants, plus souvent des syndicalistes que des chômeurs, font preuve d'imagination bon enfant.

A Bonn, une quinzaine d'entre eux s'étaient revêtus de sacs-poubelle. Les chômeurs font ainsi allusion au président de Nestlé, Helmut Maucher, honni pour avoir parlé en 1996 à propos des chômeurs de *« Wohlstandmüll »*, littéralement *« déchets de la prospérité »*, ajoutant que, *« pour les gens qui veulent vraiment travailler, il y a toujours du travail »*. Parodiant les prestations de serment de la Bundeswehr qui ont parfois lieu sur les places allemandes, la poignée de chômeurs défilaient à Bonn au bruit du tambour, armés de balayettes et de pelles à poussière, jurant d'accepter n'importe quel travail, à n'importe quel salaire, avec n'importe quelles garanties sociales. Sans avoir lu le rapport de l'OCDE.

Arnaud Leparmentier

La Communion anglicane condamne la bénédiction des couples homosexuels

LONDRES
de notre correspondant

L'attitude de la Communion anglicane envers les homosexuels a dominé les débats de la conférence de Lambeth qui réunit, du 18 juillet au 9 août, huit cents évêques des cinq continents, dont, pour la première fois, onze femmes. La *condamnation*, à une majorité écrasante, de la bénédiction des couples homosexuels et de l'*admission des prêtres gays* souligne la prééminence du courant conservateur, représenté par les diocèses asiatiques et africains et les évangélistes sur les libéraux d'Amérique du Nord, d'Océanie et d'Europe. C'est par 576 voix pour contre 70 et 45 abstentions que la conférence réunie à Canterbury, a adopté, le 7 août, au terme de débats houleux, la motion finale rejetant la pratique de l'homosexualité *« comme incompatible avec les Ecritures »*. Plusieurs facteurs expliquent cette victoire des conservateurs de l'Eglise anglicane regroupant près de 70 millions de fidèles de par le monde.

D'abord, l'offensive conjointe et bien organisée des évêques africains, asiatiques et latino-américains a permis aux représentants des pays où la question de l'homosexualité reste taboue, à l'instar du *Zimbabwe*, de *Singapour*, du Pakistan ou de l'Ouganda, d'imposer leur point de vue. A leurs yeux, *seule une condamnation* claire des gays permettra aux autorités religieuses anglicanes de résister à *la vive concurrence* dans ces « provinces » de l'islam, de l'hindouisme ou d'Eglises chrétiennes très actives dans le tiers-monde, comme les baptistes ou les pentecôtistes.

Le communiqué de la conférence de Lambeth reprend les grandes lignes de la déclaration de Kuala Lumpur, promulguée il y a un an par 80 évêques conservateurs issus du tiers-monde, condamnant catégoriquement l'homosexualité. Lors des débats, le courant fidèle à l'orthodoxie anglicane a passé une alliance avec la mouvance évangéliste d'Amérique du Nord, à la pointe du combat contre les lesbiennes et les gays. En échange du soutien des prélats africains et asiatiques, les évangélistes, de leur côté, ont soutenu *la campagne des « tiers-mondistes » en* faveur d'une remise ou d'un moratoire sur la dette des pays pauvres dont le *service* pénalise leurs efforts de développement. Enfin, ces opposants ont pu compter sur l'appui de la majorité des évêques anglais menés par l'archevêque de Canterbury, M[gr] Carey, chef de l'Eglise anglicane, qui entend réaffirmer les dogmes et les commandements les plus traditionnels.

« VICTOIRE À LA PYRRHUS »

Par ailleurs, l'Eglise anglicane est, en théorie, la plus proche de Rome et une libéralisation sur la question homosexuelle faisait peser une menace sur le rapprochement opéré en douce depuis trente ans au nom de l'oecuménisme, malgré les divergences existantes avec le Vatican à propos de l'autorité pontificale, la contraception ou l'ordination des femmes. Coïncidence de date, M gr Carey a joué un rôle déterminant dans le récent rejet par la Chambre des lords du projet de loi légalisant l'homosexualité à seize ans, auparavant adopté sans *problème par la Chambre des* communes. Il convient de souligner que l'Eglise d'Angleterre reconnaît les relations homosexuelles monogames pour les laïcs œuvrant en son sein, mais pas pour le clergé.

« Condamner l'homosexualité est un suicide évangélique dans un diocèse comme le mien. C'est une victoire à la Pyrrhus qui débouche sur une Eglise plus divisée que jamais » : comme l'a indiqué l'évêque de New York, Catherine Roskam, les partisans d'une libéralisation n'ont pas désarmé face à cette retentissante défaite. S'ils *doivent se contenter d'une vague promesse « d'écouter les homosexuels »*, à leurs yeux, *l'Eglise anglicane a vécu la fin d'un des derniers tabous*. L'aile réformiste insiste que, pour la première fois, *l'homosexualité a été mise* à l'ordre du jour des délibérations d'une Eglise chrétienne. De plus, *la conférence, qui se réunit* tous les dix ans, n'émet que des recommandations que chaque « province » peut interpréter. Enfin, ils espèrent, comme le montre l'affaire du sacerdoce des femmes dont les opposants ont été laminés, que l'Eglise anglicane sera à nouveau contrainte de s'aligner sur l'évolution de la société.

Au cours de cette conférence placée pour les traditionalistes sous le signe de la satisfaction et, pour les libéraux, sous celui de l'indignation, d'autres dossiers chauds ont été évoqués, comme les relations avec l'islam, le statut de Jérusalem ou le refus de certains diocèses épiscopaliens des Etats-Unis, de désigner des femmes-prêtres.

Marc Roche

Les Etats-Unis mettent en garde Belgrade sur le Kosovo

DES MILLIERS d'Albanais ont continué, jeudi 6 août, à *fuir* la Drenica, une région du centre du Kosovo, devant les tirs de l'artillerie serbe, et Washington a averti Belgrade que la poursuite de cette offensive pourrait déclencher une opération militaire de l'OTAN. La situation qui règne au Kosovo est *« totalement inacceptable »*, a estimé la Maison Blanche, qui s'est déclarée *« outragée par le fait que les Serbes continuent à recourir systématiquement à la violence contre des populations civiles »*.

« Nous avons intensifié les préparatifs militaires au sein de l'OTAN, et de fait, d'ici un jour ou deux, ils devraient être achevés », a souligné un porte-parole de la présidence américaine. Le département d'Etat a indiqué que le secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, avait fait parvenir au *numéro* un yougoslave *« un message très énergique »*, par l'intermédiaire de l'émissaire américain Christopher Hill. M[me] Albright a souligné, selon le département d'Etat, *« la nécessité impérative de mettre fin à l'offensive serbe »*, de laisser les personnes déplacées regagner leurs foyers, de permettre aux organisations humanitaires d'accéder aux personnes qui ont fui la violence et de *« créer un environnement favorable à une négociation »*.

M. Hill, ambassadeur en Macédoine et médiateur entre les autorités de Belgrade et les responsables albanais du Kosovo, a transmis à M. Milosevic *« la très forte conviction de M[me] Albright que l'offensive serbe en cours ne fait qu'accroître les risques d'une opération militaire de l'OTAN »*.

Sur le terrain, l'artillerie serbe a une nouvelle fois pilonné des villages de la Drenica, région où les séparatistes albanais de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) perdent leurs positions l'une après l'autre. Des obus s'abattaient, au rythme de deux par minute, sur les villages de Poljance, Marina et Poluza. Plus à l'ouest, toujours dans la Drenica, de grosses colonnes de fumée s'élevaient des régions de Lausa et de Likovac. Les forces serbes s'étaient emparées mardi de Lausa, un bastion séparatiste, et des villages environnants.

D'après les estimations du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), 6 000 à 7 000 Albanais de la Drenica arrivent chaque jour à Kosovska *Mitrovica, une ville qui abrite déjà* 30 000 ou 40 000 personnes déplacées. Et quelque 25 000 personnes ont afflué en trois jours dans la ville voisine de Vucitrn, selon le comité local albanais des droits de l'homme. Un nombre croissant *d'Albanais du Kosovo tentent de se* réfugier clandestinement dans les pays voisins, Albanie ou Macédoine, mais aussi vers le nord, en Hongrie, d'où ils essaient de gagner l'Allemagne. – *(AFP.)*

Chine : destruction de nouvelles digues dans le bassin du Yang-tseu

PÉKIN. Pour protéger les 7 millions d'habitants de la conurbation de Wuhan, les autorités chinoises ont détruit, jeudi 6 août, six autres digues anti-inondations du bassin du Yang-tseu et laissé l'eau envahir une vaste région peuplée de 300 000 habitants en amont. Les digues ont été ouvertes dans la zone de débordement de Jingjiang, dispositif clef de contrôle des crues du fleuve, à environ 150 km à vol d'oiseau de Wuhan. 100 000 habitants des villes limitrophes de Shashi et de Jinzhou (province centrale du Hubei) en avaient été évacués. Par ailleurs, le typhon Otto, qui faiblit, continuait à avancer vers l'est du fleuve. A l'ouest, un quatrième pic de crue formé par les pluies des derniers jours descendait le Yang-tseu, menaçant les zones les plus vulnérables du cours moyen du fleuve. En Corée du Sud, de nouvelles pluies torrentielles ont été enregistrées dans la nuit du mercredi 5 au jeudi 6 août et au moins 168 personnes sont mortes ou ont été disparues à la suite des crues et glissements de terrain en résultant. - *(AFP.)*

Le Portugal et l'Indonésie espèrent un accord sur le Timor cette année

NEW YORK (Nations unies). L'Indonésie et le Portugal ont décidé, mercredi 5 août, d'avoir des discussions *« en profondeur »* sur l'autonomie du Timor Oriental et espèrent parvenir à un accord d'ici à la fin de l'année, selon un communiqué officiel publié à New York. Au terme de deux jours d'entretiens sous l'égide des Nations unies entre les ministres des affaires étrangères portugais et indonésien, les deux pays sont tombés d'accord pour *« avoir des discussions en profondeur sur les propositions de l'Indonésie à propos d'un statut spécial, fondé sur une large autonomie, pour le Timor Oriental »*. Les deux ministres acceptent d'inclure plus étroitement les Timorais dans la recherche d'une solution. Cependant, la libération du leader est-timorais emprisonné, Xanana Gusmao, a été exclue à ce stade. Le Timor Oriental, ancienne colonie portugaise, a été envahi par l'Indonésie en 1975 et annexé par elle l'année suivante. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **NIGÉRIA : La junte militaire au pouvoir au Nigeria a nommé,** jeudi 6 août, une nouvelle commission électorale chargée de superviser le programme de rétablissement de la démocratie promis par le général Abdulsalam Abubaka, le successeur de Sani Abacha. La commission devrait être officiellement installée la semaine prochaine. Elle sera composée de quatorze membres et présidée par Ephraim Omokose Akpata.

■ **SOUDAN : les pourparlers de paix entre le gouvernement soudanais et l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA),** la rébellion du Sud, se sont achevés jeudi 6 août, à Addis Abeba, sans que les deux parties ne parviennent à un accord, selon le porte-parole de la SPLA, Pagan Amum. Le désaccord porte sur la délimitation géographique du Sud, ainsi que sur la question de la séparation entre la religion et l'Etat. *« Nous sommes totalement en désaccord sur les bases d'un Soudan uni »*, a déclaré M. Amum. Les deux délégations ont simplement convenu de se retrouver à Nairobi dans six mois, a-t-il précisé. Par ailleurs, le gouvernement canadien a annoncé son intention d'augmenter son aide humanitaire au Soudan de 1,5 million de dollars. La famine menace actuellement plus de 2,5 millions dans la province sudiste du Bahr Al Ghazal, du fait des combats entre les forces gouvernementales et celles du SPLA. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : l'écart se resserre entre Helmut Kohl et son rival social-démocrate** à la chancellerie Gerhard Schroeder en termes d'intentions de vote dans les sondages, même s'il reste en faveur du SPD. Alors que les élections générales sont fixées au 27 septembre, le rapport de forces est à 40-37 (contre 42-37 un mois auparavant) en faveur du SPD pour l'institut Emnid. Pour Dimap, il est de 43-36 (contre 44-36 début juillet), comme pour Forsa également à 43-36 (contre 43-34 début juillet). Le nombre d'indécis reste toujours élevé, selon les instituts, ce qui permet à M. Kohl d'assurer qu'il sera réélu.

■ **ARMENIE : le procureur général d'Arménie Genrik Khatchatrian** a été assassiné, jeudi 6 août, dans son bureau à Erevan par l'un de ses collègues qui s'est donné la mort juste après avoir commis son geste, a-t-on annoncé de source officielle à Erevan. Aucune explication officielle n'a été donnée pour expliquer ce meurtre et ce suicide. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : la reprise récente des massacres en Algérie** a fait au cours de ces derniers jours plus de 50 morts, selon un décompte officiel. Elle risque de relancer la polémique entre Alger et le Comité des droits de l'homme des Nations unies sur les responsabilités de ces tueries. Des ONG de défense des droits de l'homme réclament l'envoi en Algérie d'une commission d'enquête internationale pour élucider les massacres de civils jamais revendiqués mais imputés aux islamistes armés. En outre, la mission d'information des Nations unies doit remettre ces jours-ci son rapport préliminaire au secrétaire général Kofi Annan. – *(AFP.)*

■ **TUNISIE : l'Italie et la Tunisie ont conclu, jeudi 6 août, un accord** sur le rapatriement des immigrés clandestins provenant de Tunisie et interceptés en Italie. Les deux pays ont en outre convenu d'un volet prévoyant l'intensification graduelle des contrôles et de la surveillance côtière [?]puis la Tunisie pour prévenir et empêcher les départs. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAEL : le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou** s'est déclaré *« préoccupé »* jeudi 6 août par la nomination du nouvel évêque grec-catholique Pierre Boutros Mouallem au diocèse d'Akka (Saint-Jean-d'Acre) en Galilée (nord d'Israël). Il serait considéré par Israël comme trop favorable à la cause palestinienne. Selon des sources ecclésiastiques, la présidence du Conseil israélien est intervenue auprès du Vatican pour que soit désigné à la tête du diocèse le prêtre Emile Shoufani et non M[gr] Mouallem. – *(AFP.)*

La Banque Mondiale accorde un prêt de 1,5 milliard de dollars à la Russie

MOSCOU. La Banque Mondiale a accordé un prêt d'ajustement structurel de 1,5 milliard de dollars à la Russie pour soutenir l'accélération des réformes économiques nécessaires afin de stimuler une croissance durable, a annoncé jeudi 6 août l'institution internationale de développement. Ce prêt, le plus élevé jamais octroyé par la Banque pour soutenir des réformes structurelles, vise aussi à amortir l'impact social de la transition vers une économie de marché, précise l'institution dans un communiqué. Ce crédit s'inscrit dans le cadre d'un programme de sauvetage financier exceptionnel de 22,6 milliards de dollars piloté par le Fonds monétaire international et auquel participe, outre la Banque mondiale, le Japon. Le gouvernement russe recevra de la part du FMI en septembre 2,8 milliards de dollars, nettement moins que prévu pour cette seconde tranche du prêt d'urgence annoncé en juillet. Initialement, la tranche de septembre devait se monter à 4,3 milliards de dollars. – *(AFP.)*

هكذا من الاصل

Dix années de pouvoir militaire débouchent sur une impasse en Birmanie

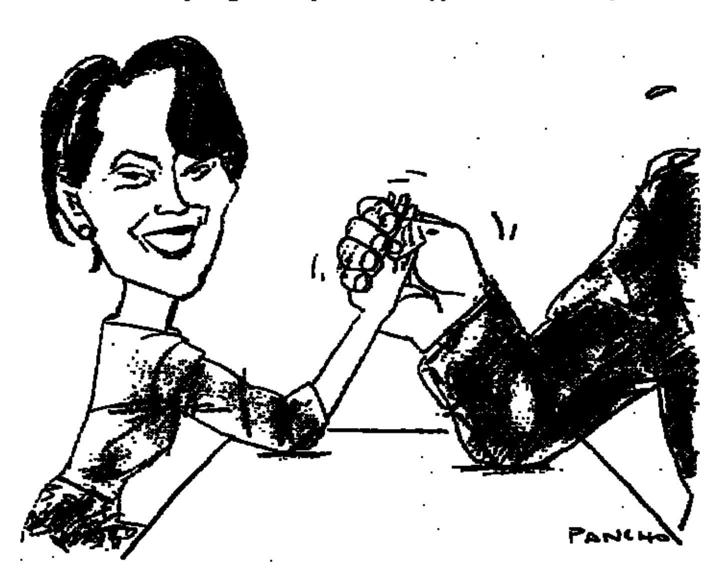
Un regain de tension marque l'anniversaire du massacre du 8 août 1988

Amnesty International a exhorté la communauté internationale à s'engager contre la junte birmane, à la veille du dixième anniversaire de l'écrasement du mouvement démocratique. A Rangoun, la surveillance de la résidence d'Aung San Suu Kyi, figure de proue de l'opposition, a été renforcée vendredi 7 août. Les exilés appellent au « *soulèvement* » pour renverser la junte, incapable d'arracher le pays à l'ornière économique.

BANGKOK
de notre correspondant régional

Il y a dix ans, le lundi 8 août 1988 – le « 8-8-88 », disent les Birmans –, des foules enthousiastes envahissent les rues de Rangoun et de plusieurs autres villes du pays. Voilà quelques mois que l'opposition à la dictature militaire se développe à travers la Birmanie et, fin juillet, le général Ne Win, seul maître à bord depuis 1962, a même annoncé qu'il renonçait à toute fonction officielle. « *Nous voulons la démocratie ! L'armée est notre armée !* », crient les manifestants du « 8-8-88 », qui se comptent par centaines de milliers. Le mouvement a atteint son apogée.

Tard dans la soirée, l'armée ouvre le feu sur les foules. Les fusillades durent plusieurs heures. Pour qu'on ne puisse pas les compter, les corps des victimes sont évacués par camions militaires. Les blessés sont achevés à la baïonnette. Le tournant a eu lieu. Des manifestations, de nettement moindre ampleur, se poursuivent en août sous le signe de l'amertume. Six semaines plus tard, le 18 septembre, l'armée reprend officiellement le pouvoir dans un nouveau bain de sang. La junte choisit le label de Slorc (State Law and Order Restauration Council), auquel succédera, le 15 novembre 1997, celui de SPDC (State Peace and Development Council). La Birmanie devient le Myanmar.



COURTE EMBELLIE

Mais rien n'a changé. Placée en résidence surveillée en 1989, Mme Suu Kyi n'est libérée qu'en 1995, sous pression internationale. Pendant plus d'un an, elle peut, le dimanche, s'adresser à ses partisans regroupés devant son domicile. Fin 1996, toutefois, les militaires mettent fin à ces sessions et l'isolent de nouveau, lui coupant le téléphone et lui interdisant de quitter Rangoun. De nombreux collaborateurs du Prix Nobel de la paix 1991 sont traqués ou emprisonnés. Les indicateurs de police sont partout présents. Les universités ferment ou rouvrent leurs portes selon les préoccupations de la junte.

Début 1992, une brutale répression militaire a contraint plus de cent mille Rohingyas musulmans à fuir l'Arakan pour se réfugier au Bangladesh voisin, et leur rapatriement, avec le concours du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés, s'étalera sur pas moins de cinq ans. Les recrutements forcés et non payés de travailleurs, pour construire la voie ferrée Ye-Tavoy, ou de porteurs pour l'armée, sont monnaie courante. Des témoignages sur des tortures dans les prisons continuent de filtrer.

Certes, en 1988, la vieille garde de Ne Win a cédé le pas à des officiers plus jeunes. Alors que Ne Win avait fermé le pays pour suivre une « *voie birmane vers le socialisme* » aux effets désastreux, des officiers relativement moins âgés ouvrent le pays aux investissements étrangers et au tourisme. Ils nouent des relations étroites avec la Chine, qui équipe leurs bataillons, et concluent des cessez-le-feu sur place avec une dizaine de minorités ethniques insurgées à la périphérie de l'Union birmane. Ils se sentent même assez confiants, dès 1990, pour convier la presse internationale à des élections générales.

Cette embellie ne dure pas. Les généraux ont eu beau procéder, au préalable, à des déplacements de populations urbaines, la toute jeune Ligue nationale pour la démocratie (LND) de Mme Suu Kyi, en résidence surveillée depuis un an, emporte plus de 80 % des suffrages. L'Assemblée constituante ainsi élue ne se réunira jamais et sera remplacée, en 1993, par une Convention choisie par les militaires, chargée de rédiger une charte et qui ne se réunit plus depuis deux ans. En outre, l'afflux de capitaux ne dure que quelques années et les touristes se font de plus en plus rares.

Depuis, la source des investissements étrangers s'est tarie avec des sanctions américaines renforcées et, dans la foulée, la crise financière asiatique. Le niveau de vie, en Birmanie, est inférieur aujourd'hui à ce qu'il était voilà dix ans. Les cessez-le-feu avec les ethnies minoritaires, à l'exception de l'insurrection des Karens, ne tiennent que moyennant des autonomies armées de fait. L'échec de la Convention, invitée à rédiger un texte s'inspirant de l'ancien régime indonésien, celui de Suharto, est lié à l'impossibilité d'un accord avec des minorités ethniques qui reprendront les armes si leur large degré d'autonomie actuel ne figure pas dans la Charte.

Entre-temps, l'Etat, à court de recettes, se replie sur les revenus de la drogue produite dans le Nord et le Nord-Est. La production d'opium augmente de 10 % d'une année sur l'autre, faisant de la Birmanie le premier producteur mondial, à parité avec l'Afghanistan. Rangoun est la capitale du blanchiment de l'argent sale, tandis que les laboratoires d'amphétamines poussent comme des champignons sur les frontières chinoise, laotienne et thaïlandaise. C'est une autre manière, pour les généraux, de faire front.

LE DOS AU MUR

L'admission de Rangoun au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), en 1997, n'a représenté qu'une bien mince victoire diplomatique. L'association commence à se lasser de prôner, sous forme d'« *engagement constructif* », une coopération avec une junte birmane trop rétive et qui empoisonne ses relations avec ses partenaires occidentaux. Si la Chine est discrète, parce que l'alliance avec Rangoun renforce son poids sur le golfe du Bengale et en Asie du Sud-Est, l'Occident est de plus en plus ouvertement hostile au pouvoir militaire birman.

Aung San Suu Kyi, pour sa part, tente par tous les moyens de placer en porte-à-faux les généraux qui refusent d'engager tout dialogue. Ses dernières trouvailles : échapper à la vigilance de ses geôliers pour sortir de Rangoun et leur adresser un ultimatum pour réunir, le 21 août, l'Assemblée élue en 1990. Mais les militaires veulent éviter le renouvellement de massacres semblables à ceux perpétrés en 1988 ; la police politique est omniprésente. La population a encore de quoi – mal – se nourrir. Elle ne semble pas prête, du moins pas encore, à affronter les fusils.

La communauté internationale, quant à elle, n'a guère d'emprise sur une situation qui n'a fait, jusqu'ici, que se dégrader. Le dos au mur, les généraux birmans tiennent d'une main ferme le pays sans pour autant réussir à le gérer. Ils ne semblent envisager aucune concession, même s'ils savent sans doute qu'un beau jour les dictatures militaires finissent toujours par s'effondrer. Mais quand ?

Jean-Claude Pomonti

Le président Kabila menace de porter la guerre au Rwanda

Les initiatives de paix se multiplient

LE PRÉSIDENT CONGOLAIS Laurent-Désiré Kabila a accusé, jeudi 6 août, le Rwanda d'être à l'origine de la révolte des Banyamulenges (Congolais tutsis d'origine rwandaise) et il a menacé de porter la guerre chez son ancien allié. « *Notre pays est victime d'une agression du Rwanda et d'un vaste complot des Tutsis, qui veulent diriger le gouvernement et occuper le pays* », a affirmé le chef de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) lors de sa première déclaration publique à Kinshasa depuis le début des troubles, il y a cinq jours. « *Nous devons nous préparer à résister à l'agression et à terminer la guerre chez les agresseurs* », a prévenu le dirigeant congolais.

Kigali dément toujours toute implication dans les troubles et a lancé un avertissement à Kinshasa. « *Nous sommes en mesure de défendre nos frontières et, le cas échéant, de dissuader toute force qui envisagerait de passer à l'offensive* », a déclaré le porte-parole de l'armée rwandaise, le commandant Emmanuel Ndahiro. La RDC, de son côté, a envoyé des renforts militaires dans l'est du pays, à la frontière du Rwanda, là où la rébellion a éclaté.

Jeudi, M. Kabila a confirmé que ses troupes avait perdu le contrôle de Goma et Bukavu, les deux chefs-lieux du Kivu. Il a également indiqué que des combats avaient bien lieu à Kisangani, la troisième ville du pays, ainsi que dans l'importante base militaire de Kitona. Les rebelles auraient ouvert un nouveau front à l'ouest du pays en s'emparant de la ville pétrolière de Moanda, sur la côte atlantique, près de l'enclave angolaise du Cabinda. Dans la même région, des combats auraient lieu dans la ville de Banana.

Fort de ces succès militaires, Bizima Karaha (l'ancien ministre des affaires étrangères de M. Kabila, rallié à la rébellion) a menacé de porter la guerre jusqu'à Kinshasa et demandé aux dirigeants africains de faire pression sur M. Kabila pour qu'il cède le pouvoir. Les dirigeants de plusieurs pays de la région doivent se rencontrer samedi au Zimbabwe pour tenter de trouver une solution à la crise congolaise. Outre M. Kabila et son homologue zimbabwéen, Robert Mugabe, le sommet devrait réunir les chefs d'Etat du Rwanda et de l'Ouganda, MM. Bizimungu et Museveni, les anciens alliés de la RDC accusés d'avoir trahi M. Kabila. Pour cause de rivalité diplomatique entre le Zimbabwe et l'Afrique du Sud, ce dernier pays n'a pas été invité et a lancé sa propre initiative de paix.

ÉMISSAIRES SUD-AFRICAINS

Après s'être entretenu par téléphone avec M. Kabila, le président Nelson Mandela a décidé d'envoyer trois de ses ministres en RDC pour proposer leurs bons offices. Sous la conduite du chef de la diplomatie sud-africaine, Alfred Nzo, les émissaires de Pretoria devraient bientôt rencontrer M. Kabila. Les Etats-Unis se sont déclarés prêts à soutenir les efforts de médiation de l'Afrique du Sud. C'est ce qu'a affirmé, à Washington, Al Gore, le vice-président américain, à l'occasion de sa rencontre avec Thabo Mbeki, son homologue sud-africain. Parallèlement, les autorités américaines, accusées de soutenir le Rwanda, ont « *instamment demandé* » à ce pays de ne pas s'impliquer dans les combats en RDC.

L'Organisation de l'unité africaine (OUA) a également proposé sa médiation. L'OUA va envoyer une mission à Kinshasa et dans les capitales des pays voisins, a indiqué Salim Ahmad Salim, le secrétaire général de l'organisation. M. Kabila mise sur la mobilisation internationale et nationale pour contrer « *l'agression rwandaise* ». Jeudi, les autorités congolaises ont organisé un défilé dans les rues de Kinshasa, qui a réuni 15 000 personnes hostiles au Rwanda et favorables à la fin de l'insurrection. « *Nous devons être préparés à une guerre longue, une guerre populaire où le peuple entier devra défendre sa patrie et sa souveraineté* », a annoncé M. Kabila. – *(AFP-Reuters.)*

Aung San Suu Kyi, l'Antigone de Rangoun

SES PARTISANS l'appellent *LA « dame »*. Ses adversaires, la junte birmane, la surnomment l'« *étrangère* ». Une « *dame* », une grande dame même, elle l'est sans nul doute, cette frêle et digne femme de cinquante-trois ans, dont l'entêtement est à la hauteur de l'énergie déployée pour parvenir à l'objectif qu'elle s'est fixé : restaurer la démocratie en Birmanie.

PORTRAIT

« En tant que fille de mon père, je ne peux pas rester indifférente »

« *Etrangère* », Aung San Suu Kyi ne l'est évidemment pas, contrairement à ce qu'essaient de faire croire le quarteron de généraux qui ont mis le pays en coupe réglée. Même si les tristes galonnés de Rangoun tirent parti d'une biographie hors norme et un peu trop « cosmopolite » pour discréditer la chef de l'opposition : mariée à un anthropologue britannique, Michael Aris, Mme Suu Kyi a étudié l'économie et la philosophie à Oxford, a vécu en Inde, à New York, au Japon, et n'est revenue au pays qu'il y a dix ans.

Elle a donc le tort de parler l'anglais comme une Anglaise et de penser la liberté comme une Occidentale. Bref, de penser tout court, et au mépris des prétendues « valeurs asiatiques » de respect pour le pouvoir et de discipline collective vantées par les généraux.

Femme d'Asie, Aung San Suu Kyi l'est en tout cas tout autant que les autres femmes de pouvoir qui ont marqué l'histoire récente du continent, d'Islamabad à New Delhi et Colombo : comme la Pakistanaise Benazir Bhutto, l'Indienne Indira Gandhi ou la Sri-lankaise Chandrika Kumaratunga, la « dame de Rangoun » est une « fille à papa ». C'est-à-dire qu'elle tire, en partie, son prestige de la famille dont elle est issue. En l'occurrence, de l'aura de son martyr de père, le héros de l'indépendance Aung San, assassiné par les militaires en 1947.

« *En tant que fille de mon père, je ne peux pas rester indifférente à ce qui se passe.* » Cet aveu, elle le fait en 1988, alors qu'elle vient de rentrer à Rangoun, où sa mère se meurt, après avoir abandonné sa thèse de doctorat à l'école des Etudes orientales et africaines de Londres. Une remarque qui illustre bien la façon dont l'Antigone de Birmanie vit son destin : au temps triste des dictatures, c'est aux héritières de reprendre le flambeau. Benazir a bien repris celui de son père, pendu par les généraux, Mme Gandhi, celui du « Pandit » Nehru vieillissant, et l'actuelle présidente sri-lankaise, Chandrika Kumaratunga, celui de Solomon Bandaranaike, son ancien premier ministre de père, tombé naguère sous les balles d'un extrémiste. Aung San Suu Kyi, la seule à ne pas être encore parvenue au pouvoir parmi ses consœurs de l'ancienne *Raj* britannique, dont la Birmanie fit partie, s'inscrit dans cette tradition.

ASSIGNÉE À RÉSIDENCE

De retour au pays, elle ne pourra donc pas se permettre d'ignorer les événements qui agitent la Birmanie. A l'époque, l'Union birmane est encore gouvernée par le maréchal Ne Win, dictateur vieillissant et architecte d'une « voie birmane vers le socialisme » qui allait se transformer en voie birmane vers la ruine et l'enfermement. Aung San Suu Kyi va rapidement devenir un point de ralliement pour les opposants au régime, notamment les étudiants qui s'agitent dans les campus. Mais après les tragiques journées d'août 1988, quand des milliers de manifestants prodémocratiques tombent sous les balles de la soldatesque birmane, la « dame » sera muselée par les militaires : en avril 1989, alors qu'elle ne cesse de parcourir le pays, elle refuse d'obtempérer face à un officier qui menace de lui tirer dessus si elle ne donne pas l'ordre de dispersion d'une marche de protestation. Trois mois plus tard, on l'assigne à résidence dans sa propriété de Rangoun.

Mais il est trop tard pour enrayer le mouvement dont elle est devenue l'incontournable figure : son parti, la Ligue nationale pour la démocratie (LND), remporte, à l'écrasante majorité, les élections législatives. Le régime ne reconnaîtra pas le résultat du scrutin et le Parlement qui aurait dû être issu des urnes ne se réunira jamais. Pendant six ans, Mme Suu Kyi va être confinée dans son bungalow de style colonial, grande bâtisse un peu décatie située au bord d'un lac, dans un quartier résidentiel de la capitale. Six ans de solitude qui n'auront pas réussi à briser la détermination de la « dame de Rangoun » : sitôt sa liberté de mouvement partiellement retrouvée, elle reprendra ses activités militantes. Même si son entêtement commence aujourd'hui à en irriter plus d'un dans son propre parti, où certains l'accusent parfois de poursuivre une politique de confrontation « *stérile* » face à des militaires bien décidés à ne céder sur rien...

Bruno Philip

L'ONU critique l'Irak mais souhaite la reprise du dialogue

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ des Nations unies a jugé « *inacceptable* », jeudi 6 août, la décision de l'Irak de stopper sa coopération avec les experts chargés de contrôler son désarmement. Alors que sur le terrain, en signe de « *bonne volonté* », les Irakiens ont laissé jeudi les membres de la Commission spéciale des Nations unies (Unscom), chargée du désarmement, continuer leurs opérations de surveillance, le Conseil s'est gardé toutefois de condamner l'Irak et a souhaité une « *reprise rapide* » des discussions.

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qui s'était entretenu auparavant par téléphone avec le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, a déclaré qu'il « *ne croyait pas* » que l'emploi de la force serait nécessaire, et que la position de l'Irak ne lui semblait « *pas figée* ». Même s'il considère la décision irakienne comme « *non conforme* » aux accords précédemment intervenus, M. Annan a également évoqué devant le Conseil la « *frustration et le désespoir* » du pays, frappé par des sanctions internationales depuis août 1990, à la suite de l'invasion du Koweït. Les Irakiens, a-t-il ajouté, « *ont le sentiment que quoi qu'ils fassent (...) leurs efforts ne sont pas reconnus par l'Unscom et le Conseil de sécurité* ».

Selon des sources diplomatiques concordantes, les divisions traditionnelles entre les cinq membres permanents du Conseil – Chine, Russie, France, Grande-Bretagne, Etats-Unis – à propos de l'Irak ont toutefois empêché la rédaction d'un communiqué plus « *musclé* ». Au cours de la réunion, le représentant russe Iouri Fedotov a ainsi demandé à mots à peine voilés la démission du chef de l'Unscom, Richard Butler, très soutenu par les Etats-Unis, estimant que lorsqu'une mission échouait son responsable devait partir.

La Maison Blanche et le département d'Etat américain ont réagi avec modération, jeudi, à la décision irakienne d'interrompre la coopération avec les experts de l'Unscom ainsi que ceux de l'Agence internationale pour l'énergie atomique. « *Nous allons réagir avec prudence. Nous ne voulons pas laisser Saddam Hussein (...) dicter nos pas* », a indiqué le porte-parole du département d'Etat, James Foley. Le Pentagone, a ajouté un officier américain sous couvert de l'anonymat, ne veut plus répondre « *du tac au tac* » aux provocations de l'Irak, ce qui non seulement laisse l'initiative à Saddam Hussein mais aussi, à l'en croire, gaspille beaucoup d'argent et d'énergie. « *Nous répondons par l'indifférence, nous n'allons pas réagir à ces manœuvres sans importance de la part de Bagdad* », a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

Deux ministres démissionnent du gouvernement de M. Arafat

DEMANDÉ depuis de longs mois par le Conseil législatif palestinien, le remaniement, mercredi 5 août, du gouvernement de l'Autorité palestinienne n'a pas eu l'effet escompté, bien au contraire. Le maintien des principaux ministres accusés par les parlementaires de corruption et d'enrichissement personnel a été vivement critiqué, y compris au sein même du cabinet de Yasser Arafat. Deux ministres ont ainsi démissionné jeudi : Abdel Jawad Saleh et surtout Hanane Achraoui, ancienne porte-parole de la délégation palestinienne à la conférence de Madrid, en 1991.

Refusant sa mutation du ministère de l'agriculture à un poste de ministre sans attributions précises, Abdel Jawad Saleh, militant nationaliste de longue date, a expliqué son départ en affirmant : « *Je m'en vais parce que la corruption domine le peuple palestinien et infiltre ses institutions, ainsi que les proches de M. Arafat.* » Ancienne ministre de l'éducation supérieure, Hanane Achraoui a refusé de son côté sa nomination au tourisme et à l'architecture. « *C'est une question d'honnêteté*, a-t-elle assuré au cours d'une conférence de presse ; *si je pensais que je faisais partie d'une équipe professionnelle, ramassée et active, je serais restée.* »

Très critique quant à la politique suivie par M. Arafat vis-à-vis d'Israël, Mme Achraoui plaide pour la rupture des discussions avec le gouvernement de Benyamin Nétanyahou au motif qu'elles ne mènent à rien. « *J'ai l'impression que nous ne devrions pas nous laisser entraîner sur une pente glissante et les derniers développements du processus de paix justifient mes inquiétudes* », a-t-elle ajouté jeudi. L'ancienne ministre, qui a souvent critiqué les violations des droits de l'homme perpétrées dans les territoires autonomes par les services de sécurité palestiniens en dépit de sa présence dans le gouvernement de M. Arafat, avait déjà démissionné, au printemps, du comité de Bethléem pour les célébrations de l'an 2000. – *(AFP, Reuters.)*

هكذا من الأصل

sident Kabila
ce de porter
re au Rwanda
s de paix se multiplient

te la reprise du dialogue

uvernement de M. Arafat

DROITE François Léotard, député du Var, ancien président du Parti républicain, et Renaud Donnedieu de Vabres, député d'Indre-et-Loire, ancien directeur de son cabinet, se sont rendus, vendredi 7 août, au palais de justice de Paris, où ils devaient être mis en examen pour *« blanchiment d'argent »*. Les deux députés sont mis en cause au sujet d'un prêt de 5 millions de francs, obtenu dans des conditions opaques, et de l'origine de fonds déposés en garantie de ce prêt. ● DÉMOCRATIE LIBÉRALE, nouveau nom du PR depuis l'élection d'Alain Madelin à sa présidence en juin 1997, s'est constituée partie civile dans cette affaire, démarche qui illustre la violence du conflit au sein de la famille libérale. ● LES « FONDS SPÉCIAUX », alégués par MM. Léotard et Donnedieu de Vabres pour expliquer l'origine de la somme litigieuse, ne font pas partie des ressources reconnues par la loi sur le financement des partis.

Les finances du PR au cœur du conflit qui déchire les libéraux

L'affaire du prêt consenti aux anciens dirigeants du Parti républicain pour l'achat du siège du parti, qui vaut à François Léotard et à Renaud Donnedieu de Vabres d'être mis en examen, est aussi un épisode de la bataille qui les oppose à Alain Madelin depuis les régionales

AU BUREAU provisoire de l'Alliance, dont la prochaine réunion est prévue en septembre, le climat risque d'être lourd. Côte à côte, ou face à face, se retrouveront, en effet, François Léotard, fondateur de l'Alliance avec Philippe Séguin et ancien président du Parti républicain, et Alain Madelin, président de ce même parti, devenu Démocratie libérale, qui y a adhéré ensuite. Or, le second s'est constitué partie civile dans un dossier qui vaut au premier d'être mis en examen.

L'affaire pour laquelle M. Léotard et son principal collaborateur, Renaud Donnedieu de Vabres, ont été convoqués, vendredi 7 août, par les juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky (*Le Monde* du 7 août) vient apporter une touche quasi sordide au paysage dévasté de la droite. Sans doute sa découverte, dans le cadre d'une enquête sur les opérations douteuses d'un établissement financier italien, ne doit-elle rien au conflit qui oppose M. Léotard et M. Madelin depuis les élections de mars et la cassure de l'UDF ; elle ajoute à ce conflit, cependant, un épisode qui en révèle au grand jour la violence.

Depuis le printemps, les ponts sont coupés entre les deux ailes de ce qui fut le Parti républicain, la famille des libéraux qui, ayant exercé le « droit d'inventaire » sur le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, voulurent jadis incarner une droite moderne. Les uns, plus ou moins fidèles à M. Léotard, continuent à croire en un centre-droit intransigeant vis-à-vis du Front national ; les autres, avec M. Madelin, veulent « dédiaboliser » le vote d'extrême droite, celui-ci se nourrissant, *selon eux, du fait que les* partis républicains refusent toute discussion sur les aspirations exprimées par les électeurs lepénistes.

Le ton et l'objet du conflit ressortent clairement d'une lettre que Gérard Longuet, président du Parti républicain de 1990 à 1995, a adressée fin juillet aux adhérents de l'UDF. Le président du conseil régional de Lorraine y stigmatise *« l'ambiguïté »* que M. Madelin *« semble entretenir avec le Front* [national] » et qui *« sert le Front et lui seul »*. Il lui reproche en outre, Démocratie libérale ayant quitté l'UDF, de *« donner au RPR, et durablement, les clés de la maison "opposition" » (lire ci-dessous)*. D'autres dirigeants et élus de l'ex-Parti républicain vont annoncer, dans les tout prochains jours, la constitution d'un pôle libéral au sein de l'UDF « maintenue », qui doit élire son nouveau président en septembre. Parmi eux figure celui qui s'était opposé, en 1997, à l'arrivée de M. Madelin à la tête du PR : Gilles de Robien, député de la Somme et maire d'Amiens. On y trouve aussi *Jean-Pierre Fourcade*, sénateur des Hauts-de-Seine et maire de Boulogne-Billancourt. On y trouve, enfin, M. Donnedieu de Vabres, député d'Indre-et-Loire, qui avait affronté, en mars, les attaques de ses collègues de droite au conseil régional du Centre, lorsqu'il avait refusé l'alliance avec le FN.

L'autonomisation de Démocratie libérale, sous la direction de M. Madelin et de ceux de ses proches qui, comme Hervé Novelli, ancien *député d'Indre-et-Loire*, ou Laurent Dominati, député de Paris, plaidaient depuis longtemps pour un changement de discours en direction des électeurs du FN, est l'aboutissement d'une évolution qui se dessinait depuis quelques années. En acceptant les voix de l'extrême droite pour conserver la *présidence du conseil régional* Rhône-Alpes et en lançant, dans la foulée, son mouvement, La Droite, Charles Millon a précipité le processus et occupé, à sa manière, le territoire que convoitait M. Madelin : une sorte de zone grise, où la *droite côtoie l'extrême droite*.

La stratégie inverse est notamment appuyée, en Provence, par Jean-Claude Gaudin, maire de Marseille, et par ses amis, convaincus par l'expérience que toute faiblesse vis-à-vis du FN renforce ce *dernier et place la droite sous sa* coupe. Or, cette stratégie a subi un échec dans cette région, précisément, et sous la direction de M. Léotard : chef de file de la droite aux élections de mars, le député du Var n'a pas pu empêcher celle-ci d'être battue *et de devoir* finalement laisser la présidence du *conseil régional aux socialistes. De* cet échec et de la décision, annoncée par François Bayrou après les élections régionales, de créer un nouveau parti *« du centre et du centre-droit »*, M. Madelin a conclu qu'il était urgent, pour lui, de *rompre avec l'aile « centriste »* de la coalition UDF.

COMPTES DÉGRADÉS

Les relations entre le député du Var et le député d'Ille-et-Vilaine n'ont jamais été simples. Elles *s'étaient dégradées au début des* années 90, M. Madelin finissant par rejoindre Jacques Chirac, en 1995, alors que M. Léotard était l'un des principaux soutiens d'Edouard Balladur. Après l'élection présidentielle, M. Madelin, *brièvement ministre de l'économie* et des finances, avait échoué dans sa tentative pour supplanter M. Léotard à la présidence de l'UDF, qu'abandonnait M. Giscard d'Estaing. Un an plus tard, cependant, l'ancien ministre de la défense lui avait transmis la présidence du Parti républicain.

Aux yeux de M. Léotard, qui avait dû payer de sa personne pour en convaincre son parti, l'arrivée de M. Madelin à la tête du PR était nécessaire pour empêcher, déjà, l'éclatement de l'UDF. Cependant, avant même l'élection de l'ancien ministre de l'économie à la présidence du PR, qu'il allait rebaptiser Démocratie libérale, un climat de suspicion s'était installé au sujet de la situation financière que lui léguait M. Léotard. Une équipe de consultants avait été dépêchée au siège du parti par M. Madelin pour *établir un « diagnostic financier »* de la formation dont il était demeuré vice-président, formellement, après son échec à la présidence de l'UDF.

M. Léotard avait trouvé lui-même, en revenant à la présidence du PR, en 1995, une situation très dégradée, l'endettement du parti *se montant alors*, selon les chiffres publiés au *Journal officiel* des 11-13 novembre 1996, à près de 90 millions de francs.

Un an plus tard (*Journal officiel* du 29 octobre 1997), cet endettement avait été réduit d'environ *10 millions de francs, et les* charges, selon une lettre de M. Léotard à M. Madelin en date du 27 juin 1997, avaient été réduites de moitié. Nommé trésorier de Démocratie libérale, l'ancien juge d'instruction Thierry Jean-Pierre *n'en avait pas moins envisagé*, fin 1997 et début 1998, un pur et simple dépôt de bilan.

La gestion du parti des libéraux est sujette à caution depuis le début des années 90, lorsque la justice avait été amenée à s'intéresser aux conditions d'acquisition du siège du parti en 1986. Au-delà de ce que ce dossier peut recéler d'acrobaties financières contraires à la législation sur la transparence des ressources et des dépenses à caractère politique, il montre que l'argent peut n'être pas seulement le nerf de la guerre, mais aussi un de ses enjeux.

Patrick Jarreau

Gérard Longuet prend la plume contre Alain Madelin

***DATÉE** du 23 juillet, une lettre de Gérard Longuet* circule depuis dans les rangs de l'UDF. Rappelant ses états de service, tant au Parti républicain qu'à l'UDF proprement dite, depuis quatorze ans, le président du conseil régional de Lorraine vole au secours de la vieille maison *« européenne, libérale et sociale »*, fondée en 1978, et de François Léotard, son président démissionnaire. C'est l'urgence de la situation et *« l'enchaînement stupide ouvert par la suite des régionales de 1998 »* qui poussent M. Longuet à « [s]*'exprimer avec humeur »* et à sortir de sa réserve avant que les actions judiciaires engagées contre lui soient éteintes, ce qui l'incitait jusqu'à présent, écrit-il, à la *« discrétion »*.

L'ancien ministre a « trois amis » dans le collimateur : Charles Millon d'abord, qui, *« dans ce rôle d'allié du Front national – à contre-emploi de tous ses engagements publics antérieurs – a déclenché une tornade qui désorganise la droite »*. Ensuite, François Bayrou, l'ennemi-ami de *l'autre composante politique de l'UDF*, incité par l'attitude de M. Millon à poser *« la lancinante question de la modernisation de l'UDF »*. Mais surtout *« notre ami Alain Madelin »* qui *« se trompe trois fois »*.

Au premier chef, l'ancien président du PR juge que *« l'ambiguïté »* que M. Madelin *« semble entretenir avec le Front* [national], *sert le Front et lui seul »*. *« L'ambiguïté*, ajoute-t-il, *affaiblit la droite en la divisant, en mobilisant contre nous la gauche enfin unie, en nous coupant des jeunes, en nous donnant des alliés pour certains impossibles »*. M. Longuet s'élève contre la volonté d'*« exclure du Parti républicain, désormais Démocratie libérale, tous ceux qui veulent aussi l'union »*; attitude qui *« entretient un inutile climat de guerre civile »*. Jugeant que DL *« s'engage* (...) *dans une spirale de l'exclusion »*, M. Longuet invite les libéraux de l'UDF à y demeurer pour représenter, à côté du RPR, *« une force principale et non secondaire »*.

Un montage financier opaque qui accrédite le soupçon de fraude

DEUX BANQUES étrangères, un prêt, un dépôt d'espèces. Dans l'*affaire* qui vaut aujourd'hui à François Léotard et à Renaud Donnedieu de Vabres une mise en examen se trouvent réunis les ingrédients typiques d'un montage qualifié de *« technique classique du blanchiment »* par les auteurs d'un ouvrage récemment publié, *Un monde sans loi* (Stock, 1998), qui recense les différentes formes de la criminalité financière et dont la préface est signée par... les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky. Sous l'intitulé générique « Prêt adossé », le livre explique l'utilisation de ce *« procédé simple et habile »*, qui consiste à déposer une somme d'argent dans une première banque, située dans un paradis fiscal, puis à l'utiliser à titre de garantie pour conclure un prêt avec une autre banque, dans un autre pays. *« Le blanchisseur paraîtra avoir reçu un simple prêt*, conclut le texte, *alors qu'il n'a pu l'obtenir qu'en déposant la même somme en garantie de ses remboursements... »*

Tel est, très exactement, le déroulement de l'opération mise sur *pied, en juin 1996*, au profit de l'ancien Parti républicain (PR). Cinq millions de francs furent déposés dans une banque luxembourgeoise, pendant qu'un établissement italien particulièrement opaque – le Fondo Sociale di Cooperazione Europa (FSCE) – accordait au PR un crédit équivalent. Le caractère peu transparent de ce mouvement financier a, sans conteste, de quoi nourrir certains doutes. Ces doutes ne peuvent qu'être renforcés par le manque de clarté dont l'opération fut entourée à l'intérieur-même du parti. Ainsi, l'ancien directeur financier du PR, Antoine de Menthon, a expliqué aux juges avoir reçu du *« cabinet de François Léotard »* la consigne de *« garder le secret sur le dépôt d'espèces »* après le changement de direction à la tête du PR, c'est-à-dire après le remplacement de M. Léotard par M. Madelin. Aussi, les comptes du parti ne mentionnaient-ils qu'un prêt de 5 millions de francs, qui avait servi, en juillet 1996, à régler la dernière échéance due par le PR pour l'achat de son siège parisien.

« Sans l'enquête judiciaire, nous n'aurions jamais su qu'il y avait eu 5 millions déposés en liquide quelque part, peut ainsi expliquer le trésorier actuel du parti, l'ancien magistrat Thierry Jean-Pierre. *Le PR aurait, en quelque sorte, payé deux fois... »* Au-delà des querelles internes, quelle peut être la raison d'un tel souci de discrétion, si elle ne tient pas à l'origine des fonds ?

Car la version, avancée par les proches de M. Léotard, d'un versement alimenté par des *« fonds spéciaux »* du gouvernement, suscite elle aussi des interrogations. A en croire Serge Hauchart, maître d'œuvre du montage italo-luxembourgeois, les 5 millions provenaient d'une réserve constituée grâce aux *« ministres du PR »*, qui auraient *« économisé »* une part des *« fonds spéciaux »* mis à leur disposition sous les gouvernements de droite successifs, avant de les reverser au parti. S'y seraient ajoutées les sommes directement versées par lesdits gouvernements au PR.

« GIGANTESQUE HYPOCRISIE »

Pourtant, le 20 juillet 1995, soit moins d'un an avant la conclusion du prêt italien, le juge Eric Halphen, à la faveur d'une tout autre enquête, avait découvert une somme de 2,4 millions de francs en *billets neufs de 500 francs au siège* du parti, et s'était entendu dire par le trésorier d'alors, Jean-Pierre Thomas, qu'elle constituait le reliquat des *« fonds spéciaux »* de Matignon, *depuis le départ de M. Balladur*, en mai 1995. Sollicitée par le juge, la Banque de France avait confirmé cette origine. Faut-il croire que ces « économies » avaient pu doubler en quelques mois, sous le gouvernement Juppé ? Si tel était le cas, pourquoi les proches de M. Léotard ne l'auraient-ils pas clairement expliqué à leurs successeurs, au risque d'accréditer le soupçon d'une fraude ?

Au demeurant, la constitution d'une telle cagnotte, si elle était avérée, ne heurterait-elle pas les règles légales du financement des partis ? Depuis la loi de 1995, les formations politiques n'ont plus le droit, hormis la part du financement public, de percevoir des dons émanant de personnes morales. Or, l'Etat peut évidemment être tenu pour une personne morale. Quoique laissé à la discrétion du gouvernement, et bien que protégé par le « secret-défense », l'usage des « fonds spéciaux » au profit d'un parti politique peut, de ce point de vue, être considéré comme illégal. De toute façon, en s'abstenant avec constance de déclarer les versements en question dans ses comptes officiels, au titre des recettes, le parti de M. Léotard s'est placé en contravention avec toutes les lois successives sur le financement de la vie politique – celles de 1988, de 1990 et de 1995.

« Gigantesque hypocrisie », a répondu par avance au *Monde* M. Donnedieu de Vabres, assurant – sans doute à raison – que *« les fonds spéciaux bénéficient à tous les partis, sous tous les gouvernements »*. Interrogé, le 19 juin 1991, par la commission d'enquête parlementaire sur le financement des partis, l'ancien trésorier du PR, Jean-Pierre Thomas, avait suggéré d'*« introduire sur ce point une réforme et* [de] *prévoir quelle partie des fonds secrets peut être employée à l'action politique »*. Force est de constater que, depuis lors, les dirigeants libéraux ont continué de s'accommoder de ce flou juridique.

Reste un ultime mystère, suggéré par cet énième avatar des aventures judiciaires du PR : comment un parti politique qui a participé à plusieurs gouvernements depuis 1986, qui a compté dans ses rangs des ministres importants et dont d'anciennes enquêtes avaient déjà pointé l'importance des approvisionnements en argent liquide, a-t-il pu, malgré le financement public, s'enfoncer dans la crise financière et accumuler les déficits ?

Hervé Gattegno

Les fonds spéciaux, une manne qui échappe à tout contrôle

CE QUE l'on appelle mystérieusement les « fonds spéciaux » constitue une dépense dûment inscrite dans la loi de finances : ces *crédits figurent au chapitre 37-91* du budget des services généraux du premier ministre. Toutefois, leur existence n'est régie que par une loi du 27 avril 1946, qui prévoit qu'ils relèvent du seul budget *« de la présidence du gouvernement »*, au *lieu d'être répartis dans divers budgets ministériels*. Dans la loi de finances pour 1998, les fonds spéciaux s'élèvent à 394,7 millions de francs, soit la même somme qu'en 1997.

Le chapitre des fonds spéciaux comprend deux articles, les *« fonds spéciaux du gouvernement »* (48 millions en 1998), et les *« fonds spéciaux à destination particulière »* (346,7 millions), article qui lui-même inclut les *« dépenses de la DGSE »* (services de renseignement) et des *« dépenses diverses »*. Les fonds spéciaux du gouvernement et les dépenses diverses *« n'ont pas d'affectation différente »*, écrivait, en octobre 1997, Georges Tron (RPR), rapporteur spécial de la commission des finances de l'Assemblée nationale pour les crédits du premier ministre. Il précisait : *« Celle-ci est laissée à la discrétion du premier ministre... »* Une partie de ces fonds permet de rétribuer, sous forme de primes, les collaborateurs, officiels ou officieux, des cabinets ministériels. Ils ont longtemps été utilisés, aussi, pour financer de façon occulte des partis ou des candidats aux élections.

SECRET-DÉFENSE

Bien qu'ils soient votés par le Parlement, les fonds spéciaux ne font l'objet d'aucun contrôle, ni par celui-ci, ni par la Cour des comptes. Ils ne sont pas soumis, non plus, à la règle de la séparation de l'ordonnateur et du comptable. Autrement dit, le premier ministre, qui décide de leur affectation, peut aussi les manier. Plusieurs membres de cabinets confient donc avoir perçu, en liquide, des primes prélevées sur les fonds spéciaux, ayant souvent transité par les chefs de cabinet. La pratique des fonds spéciaux ne semble guère choquer. Ainsi, M. Tron indiquait-il aux membres de la commission des finances : *« Votre rapporteur ne conteste pas le principe même des fonds spéciaux à la disposition du premier ministre. Il se contentera de souligner que ces crédits avaient baissé de 6 % et 7 % au cours des deux dernières années. »* Ils s'élevaient à 424,7 millions de francs en 1996, 451,6 millions en 1995 et 444,9 millions en 1994.

Jean-Pierre Balligand (PS), rapporteur spécial du budget du premier ministre dans la législature précédente, s'était interrogé, à l'automne 1996, *« sur les raisons qui peuvent justifier l'existence, au sein du budget des services généraux du premier ministre, d'une ligne budgétaire particulière d'une aussi grande ampleur et dont l'emploi est aussi peu transparent »*. Le député de l'Aisne ajoutait : *« L'an dernier, selon une tradition républicaine qui n'était plus respectée depuis quelques années, votre rapporteur avait demandé et obtenu d'être éclairé sur les principaux postes de dépenses. (...) Si cette procédure informelle et confidentielle est préférable à une absence complète d'informations, il n'en demeure pas moins que la gestion des fonds spéciaux paraît quelque peu surannée. »* Il est souvent arrivé que des parlementaires posent des questions écrites sur l'affectation des fonds spéciaux. Invariablement, on leur répond que cette dernière est secrète. En fait, le secret n'est assuré par aucun texte. Si un juge voulait interroger un premier ministre sur ce point, celui-ci ne pourrait que lui opposer le secret-défense. Mais désormais, les instances judiciaires auraient la possibilité de saisir la Commission consultative du secret de la défense nationale, instituée par une loi du 8 juillet, pour savoir si cette classification est justifiée.

Rafaële Rivais

Les sources de financement des partis

Le financement des partis politiques n'a fait l'objet d'une réglementation qu'avec la loi du 11 mars 1988, qui a institué le principe d'un financement public. En 1989, cette aide représentait 105,6 millions de francs ; en 1998, 526 millions de francs. Les partis peuvent également recevoir des dons de personnes physiques. Une nouvelle loi, celle du 19 janvier 1995, modifiant celle de 1988 et celle que Michel Rocard avait fait adopter en janvier 1990, a interdit les dons de personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques.

L'Etat, personne morale de droit public, n'a le droit de verser de l'argent aux partis que par voie d'exception législative, et les crédits sont inscrits au budget du ministère de l'économie et des finances. Le financement des partis grâce aux fonds spéciaux de Matignon n'est, lui, autorisé par aucun texte. Une telle aide, prodiguée à quelques-uns seulement, dérogerait d'ailleurs au principe constitutionnel d'égalité.



هكذا من الاصل

SANTÉ PUBLIQUE Une épidémie de légionellose survenue à Paris durant la Coupe du monde de football a été mise en évidence à la fin du mois de juin grâce au dispositif exceptionnel de veille sanitaire installé pour la durée du Mondial. ● **VINGT CAS** ont été recensés, dont sept Britanniques et onze Français, et quatre malades sont décédés. Toutes les personnes infectées avaient fréquenté le 9e et le 2e arrondissement de Paris. ● **SELON LE DOCTEUR** Jacques Drucker, directeur du Réseau national de santé publique, la piste la plus vraisemblable est celle d'une *« contamination environnementale massive à partir d'une tour de réfrigération »* servant à la climatisation des immeubles. ● **LA LÉGIONELLOSE** est une infection d'origine bactérienne identifiée en 1976, lors d'un congrès de l'American Legion – les vétérans américains – organisé à Philadelphie.

Une épidémie de légionellose a fait quatre victimes à Paris

Identifiée grâce au système de veille sanitaire mis en place pendant la Coupe du monde de football, l'infection a touché vingt personnes depuis la fin juin. L'hypothèse d'une « contamination environnementale » à partir d'une tour de réfrigération semble la plus vraisemblable

UNE LONGUE et minutieuse enquête médicale conduite sous l'égide du Réseau national de santé publique (RNSP) permet aujourd'hui d'établir le premier bilan d'un étonnant phénomène : la découverte d'une épidémie de légionellose survenue à Paris durant le Mondial et qui, à l'heure actuelle, a fait quatre morts. Ce fait a pu être mis en évidence grâce au dispositif mis en place à l'occasion de cette compétition, compte tenu de l'afflux annoncé de populations dans le pays.

La réglementation sur les déclarations obligatoires des maladies infectieuses avait en effet été modifiée à cette occasion (notification quotidienne et non hebdomadaire de ces maladies), et les réseaux de « médecins-sentinelles » avaient été activés. Par ailleurs, les épidémiologistes français travaillaient, durant cette période, en liaison étroite avec les systèmes européens de surveillance coordonnés à Londres, *via* le *Communicable Diseases Surveillance Center*.

« Ce dispositif nous a permis de mettre en évidence, dès la dernière semaine du mois de juin, des cas groupés de légionellose chez des ressortissants européens, a expliqué au *Monde* le docteur Jacques Drucker, directeur du RNSP. *Les premiers cas ont été recensés chez des supporteurs britanniques, ainsi que chez des Scandinaves. Puis, petit à petit, les cas de légionellose se sont accumulés, et des cas français ont commencé à être identifiés. Aujourd'hui, nous avons répertorié vingt cas, dont sept Britanniques et onze Français. Quatre malades sont décédés. Il s'agit de trois Français et d'un Anglais. »*

DEUX ARRONDISSEMENTS

La légionellose est une infection d'origine bactérienne dont l'identification remonte à 1976, à l'occasion d'un congrès de l'*American Legion* – les vétérans américains – organisé à Philadelphie. Elle impose un diagnostic rapide et un traitement antibiotique adapté.

L'enquête épidémiologique diligentée par le RNSP a permis de mettre en évidence une caractéristique fort intéressante : toutes les personnes infectées avaient fréquenté le IXe et le IIe arrondissement de Paris. Les enquêteurs des services santé-environnement de la DDASS de Paris ont acquis la certitude que, contrairement à ce que l'on avait imaginé initialement, les hôtels de ces deux arrondissements n'étaient pas concernés.

Les épidémiologistes ont aujourd'hui la quasi-certitude qu'il s'agit d'une épidémie dont l'origine est unique. Les travaux, conduits par le centre de référence sur les légionelloses de Lyon qui a pu analyser, par des techniques sophistiquées d'électrophorèse, les bactéries prélevées sur les malades, ont en effet conclu à l'unicité de la souche pathogène. *« L'une des caractéristiques inhabituelles de cette épidémie est que l'on ne retrouve pas, dans la plupart des cas, les facteurs de risque habituellement associés à la légionellose,* souligne le docteur Drucker. *Le plus jeune malade a trente-cinq ans, et l'âge moyen est de cinquante ans, les personnes décédées ayant autour de soixante ans. En d'autres termes, nous ne comprenons pas encore les raisons d'une telle gravité. »*

DANS L'EAU TIÈDE

Pour le docteur Drucker, la piste la plus vraisemblable est celle d'une *« contamination environnementale massive à partir d'une tour de réfrigération, ces installations situées au sommet de certains grands immeubles et qui servent à la climatisation de ces derniers ».* Ces tours sont l'équivalent de grands réfrigérateurs dans lesquels circule de l'eau tiède et qui peuvent, le cas échéant, relarguer dans l'atmosphère des aérosols contenant des bactéries pathogènes. La DDASS de Paris a aujourd'hui recensé trente-neuf tours de ce type dans les deux arrondissements parisiens suspects. Ces équipements doivent être déclarés à la préfecture et, lorsqu'ils ont une certaine puissance, sont soumis à autorisation préfectorale avant leur installation. Des prélèvements bactériologiques sont en cours sur les sites concernés, et, à titre de précaution exceptionnelle, les autorités ont imposé aux propriétaires de ces tours de mettre en œuvre, dans les huit jours, une série de mesures de nettoyage et de désinfection.

L'erreur, dans ce cas, serait de croire que les victimes sont dans tous les cas des spectateurs des matches du Mondial. Si l'attention des épidémiologistes français a bel et bien été attirée par le fait que les premières victimes étaient des supporteurs, ils ont rapidement établi que ce phénomène n'avait en réalité rien à voir avec cette compétition.

C'est en fait parce que, pour l'occasion, la sensibilité des systèmes de surveillance épidémiologique avait été accrue que ce phénomène a pu être mis en évidence. Les cas suspects, décrits dans la littérature médicale, d'épidémie de légionellose due à un relargage dans l'atmosphère de ces germes sont rarissimes. On recense ainsi seulement, ces dernières années, une épidémie en Louisiane et une autre dans la ville de Québec sans d'ailleurs que la liaison avec les sytèmes de réfrigération ait pu être formellement établie.

Pour le docteur Drucker, tout laisse penser que la vague épidémique parisienne est aujourd'hui passée, les derniers diagnostics remontant aux 3 et14 juillet. *« Sans le renforcement du système de surveillance, nous n'aurions jamais mis en évidence cette épidémie,* confie-t-il. *Et même si nous n'avons déterminé que tardivement l'origine de cette contamination, nous pourrons à l'avenir mieux comprendre et prendre les mesures pour que la chose ne puisse se reproduire dans les grands ensembles urbains. »*

Jean-Yves Nau

Un dispositif sans précédent pour le Mondial

Une cellule de veille sanitaire avait été installée le 3 juin, pour la durée de la Coupe du monde, par le ministère de l'emploi et de la solidarité. Baptisé COM-Ségur, ce centre opérationnel a constitué pendant cinq semaines le PC du dispositif global « secours-santé », qui a aussi mobilisé le Comité français d'organisation et les sapeurs-pompiers.

Chargée de coordonner et d'exploiter les informations des cellules « secours-santé » mises en place par les préfectures, COM-Ségur a publié trois bulletins quotidiens rendant compte des données épidémiologiques et de l'activité des secours publics et des services d'aide médicale d'urgence (SAMU et SMUR). Chaque ville accueillant des matches a en outre disposé d'un poste sanitaire mobile mis à la disposition du SAMU et d'une mobilisation renforcée des établissements hospitaliers.

Une maladie découverte chez les vétérans de l'American Legion

LA LÉGIONELLOSE est une maladie infectieuse due à des bactéries du genre *Legionella*, dont on recense actuellement trente-neuf espèces, la plus fréquemment trouvée chez l'homme étant *Legionella pneumophilia*. L'infection connaît deux formes : la « maladie du légionnaire », la plus fréquente, se traduit par une toux isolée évoluant vers une pneumonie fébrile grave, qui peut être mortelle chez les personnes âgées ou immunodéprimées. Dans d'autres cas, l'infection se limite à un syndrome grippal bénin, à guérison spontanée au bout de quelques jours. On parle alors de « fièvre de Pontiac ». En outre, dans de nombreux cas, l'infection peut rester inapparente.

Dans le cas de la « maladie du légionnaire », le diagnostic (confirmé par la recherche du germe) doit être établi au plus vite, et un traitement antibiotique administré rapidement. On évalue aujourd'hui à environ 15 % le taux de mortalité de cette infection, dont on recense officiellement chaque année entre 500 et 600 cents cas en France. La fréquence réelle est, selon les spécialistes, de l'ordre de 2 000 à 3 000 cas. Pourquoi « légionellose » ? Car cette entité pathologique a pour la première fois été identifiée à la suite d'un congrès de l'American Legion Association, organisé en août 1976 dans un hôtel climatisé de Philadelphie (Pennsylvanie) : l'épidémie avait alors provoqué la mort de vingt-neuf personnes.

On a, depuis, appris que les bactéries *Legionella* étaient très répandues dans l'environnement. On peut les trouver à l'état naturel dans les lacs et les rivières, mais aussi (le germe se développant de manière optimale à la température de 37 degrés) dans les circuits de distribution d'eau chaude sanitaire, dans les systèmes de climatisation et les tours aéro-réfrigérantes, les bassins de balnéothérapie ou de thermalisme ainsi que dans les bains dits *« à remous »*. Les contaminations humaines résultent le plus souvent d'une inhalation de germes présents en suspension dans un air humide.

J.-Y. N.

En Charente-Maritime, les démêlés administratifs d'un camping alternatif

REPORTAGE

A L'Espace du possible, on s'initie depuis quinze ans à la sophrologie ou au tango

MESCHERS (Charente-Maritime)
de notre envoyé spécial

La quarantaine chic, l'enseignante prend la parole sous le regard d'une quinzaine de vacanciers, assis à l'ombre des grands pins du camping. *« Je me suis sentie trahie par ma mère au cours d'une crise d'appendicite,* confesse-t-elle. *L'infirmière était très violente avec moi, et ma mère, qui n'était pas là, n'a rien vu. »* Calmement, elle évoque sa peur de l'autorité, la brutalité de son frère et son manque de confiance en elle. Andrée l'écoute avec attention : *« Ce que tu dis confirmes la base six, qui vient aider la base neuf, celle des personnes qui détestent les conflits »,* analyse-t-elle.

Deux heures par jour, Andrée anime l'atelier « Ennéagramme » au camping L'Espace du possible, à Meschers (Charente-Maritime). Schémas à l'appui, l'agrégée d'économie révèle à ses auditeurs les secrets de cette nouvelle technique de « connaissance de la personnalité ». A quelques mètres de là, un autre groupe s'initie à l'écriture poétique. Plus haut sur la petite colline, une dizaine de quadras transpirent en apprenant à danser le rock dans une salle entourée d'arbres.

« CRÉER SES LOISIRS »

« L'Espace », comme le désignent les deux mille personnes qui y passent chaque été leurs vacances, n'est pas vraiment un camping comme les autres. Depuis plus de vingt ans, ce parc boisé de 13 hectares, au bord de la Gironde, se veut un *« prototype des vacances du XXIe siècle »*, un *« anti Club-Med »* où chacun peut créer, pour un prix modique (l'adhésion coûte 150 francs, auxquels il faut rajouter les frais de séjour) ses propres loisirs dans un esprit d'échange de savoirs : théâtre improvisé, cuisine érotique, sophrologie, méditation par le rire, massages sensitifs. Une trentaine d'ateliers gratuits, axés sur la relaxation, la créativité artistique ou la communication, sont ainsi proposés quotidiennement aux « Espaciens ».

« Le tango argentin, je l'ai appris ici avec un moine zen, l'année où ma femme m'a quitté », raconte Philippe, quarante-quatre ans, éducateur au ministère de la justice. Une charte autorise celui qui le souhaite à lancer une activité, *« dans le cadre de la légalité et en dehors de toute chapelle ou démarchage ». « Je voulais animer un atelier "la mort dans la joie"*, annonce Edouard, vingt-six ans, bénévole dans un service de soins palliatifs. *Mais je suis un peu timide et je n'ai pas réussi à dépasser ma pétoche devant un groupe. »* Pour améliorer la connaissance de soi et ses relations avec autrui, l'Espace propose de nombreux ateliers de « développement personnel », sur des thèmes aussi variés que « retrouver un cœur d'enfant », « vers l'authenticité », « suivre son chemin » ou la « dépendance affective ».

« Ici, on peut parler à tout le monde sans avoir besoin de passer par des mondanités, observe Michèle, la cinquantaine, directrice d'un foyer de jeunes filles. *On entre tout de suite dans le vif du sujet, on n'a pas peur de s'ouvrir à des choses nouvelles. »* Les plus jeunes, de loin les moins nombreux, s'intéressent peu aux ateliers. *« La plupart du temps, on écoute de la musique, on dort et on mange,* lâche Pierre-Loup, dix-neuf ans, venu avec sa mère, une habituée, et qui se contente de débats philosophiques et d'un peu de sculpture. *A priori, je n'ai pas forcément envie de discuter avec tout le monde,* concède-t-il. *Ici, ils sont tous psy ou ethnologues. Il y a parfois un peu trop d'hypocrisie dans l'air, trop d'amour partout. Mais je me verrais mal dans un autre camping, à jouer à la pétanque et à regarder la télé. » « Certains viennent pour le "off", tout le côté couloir, les copains, les coups à boire »*, ajoute Nicole, metteur en scène.

FERMETURE DES BÂTIMENTS

Les autorités locales et une partie des habitants de la région ne partagent pas toujours cet esprit d'ouverture. Les ateliers ésotériques, les massages en plein air et la nudité, tolérée dans le sauna, la piscine, le jacuzzi et les douches collectives, n'y sont sans doute pas pour rien. *« Avant, ils faisaient des trucs sulfureux qui rentrent peu à peu dans la normalité,* observe Gwenaël, vingt-deux ans. *C'est vrai que ce camping fait tache dans la région. Les gens s'inquiètent, ils fantasment. »*

Le maire de Meschers, Dominique Decourt, se garde bien de tout commentaire sur le camping et ses activités, *« qui ne dépendent pas du pouvoir de police du maire »*. Néanmoins, *« très vigilant »* sur la sécurité des équipements de sa commune, il a pris, le 4 août, un arrêté de fermeture sur l'ensemble des bâtiments du camping *« à l'exception des sanitaires au-dessous du restaurant »*, estimant que les installations construites ou agrandies sans avoir reçu toutes les autorisations nécessaires, représentaient *« un risque pour la sécurité des personnes »*.

« Je n'ai pas envie de finir ma carrière et mon mandat dans le box des accusés d'un tribunal », assure-t-il, évoquant les drames de Furiani et du Drac pour justifier la fermeture d'une buvette, d'un sauna, d'une salle de restaurant et de deux locaux de 200 mètres carrés environ. Si le terrain reste ouvert au public, il se trouve désormais privé, en pleine saison, de l'usage de ses locaux. Comme le souligne le maire, il en est réduit à *« fonctionner comme tout camping normal »*.

Alexandre Garcia

3 000 congressistes à Montpellier pour parler l'espéranto

NÎMES
de notre correspondant

Parler, parler jusqu'à plus soif. De tout, de rien, pourvu que ce soit en espéranto. Chaque année, à l'occasion de leur congrès mondial, les adeptes de cette langue apatride se rencontrent à un endroit ou l'autre du globe pour le simple plaisir de bavarder. *« Chaque année, pendant une semaine, l'espéranto a un petit pays : c'est le bâtiment où se réunit le congrès »*, résume l'un des organisateurs. Durant le reste de l'année, les occasions de pratiquer avec des étrangers la langue imaginée en 1887 par un médecin polonais, Lazard Louis Zamenhof, se font plutôt rares.

C'est à Montpellier que s'est posé jusqu'au samedi 8 août, pour la première fois en France depuis 1957, le 83e Congrès de l'Association mondiale d'espéranto. Qu'ils soient japonais, belges ou brésiliens, ces 3 000 militants venus de soixante-cinq pays n'ont pas besoin d'interprète. Il leur suffit d'un sujet de conversation. Au-delà des cycles de conférences et de la traditionnelle assemblée générale, la cinquantaine d'associations espérantistes proposent des cercles de discussion. On y parle aussi bien de la Méditerranée que des bienfaits du végétarisme.

Dans les couloirs du Corum de Montpellier, les espérantophones se regroupent par affinités : anciens cheminots, philatélistes, militants non fumeurs ou amis des chats. Pour ces citoyens du monde qui rêvent d'échanges et d'égalité, seule une langue universelle n'appartenant à aucun Etat-nation peut valablement véhiculer les notions d'humanisme et de paix. Trois millions de personnes dans le monde parleraient l'espéranto, dont 100 000 en France, selon l'association nationale, aujourd'hui centenaire. Mais le mouvement, porté avant guerre par les cheminots, est en perte de vitesse et, malgré les efforts déployés, le public des congrès est chaque année un peu plus vieillissant.

Richard Benguigui

Une perquisition dans un centre du conseil général de Corse-du-Sud

LES BUREAUX du centre d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) du conseil général de Corse-du-Sud à Ajaccio ont fait l'objet d'une perquisition, jeudi 6 août. Des documents ont été saisis par les enquêteurs du SRPJ d'Ajaccio. Cette structure associative, chargée de donner des conseils sur les différents projets de constructions présentés dans le département, ne fonctionnait plus depuis 1991, mais avait continué jusqu'en 1998 de percevoir des taxes versées par le conseil général sur les permis de construire. Une enquête préliminaire avait été ouverte le 22 juin par le parquet afin de rechercher d'éventuels détournements de fonds.

Affaire Elf : Maurice Bidermann a été remis en liberté

L'INDUSTRIEL Maurice Bidermann n'aura, cette fois, passé que deux nuits en cellule. Ecroué pour la deuxième fois, le 4 août, dans le cours de l'affaire Elf, l'ancien *« roi du prêt-à-porter »* a quitté la maison d'arrêt de la Santé, jeudi 6 août en fin d'après-midi. Le matin même, ses avocats avaient indiqué au juge Eva Joly qu'ils se trouvaient en mesure de s'acquitter de l'échéance prévue – 3 millions de francs – pour le versement de sa caution, dont le montant total avait été fixé à 25 millions (*Le Monde* du 6 août). M. Bidermann doit compléter ce versement par la remise de 1,5 million au 30 septembre. Mis en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »* au préjudice d'Elf-Aquitaine, l'industriel avait été incarcéré entre le 24 mai et le 22 juillet 1996.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Roland Dumas a été interrogé, mercredi 5 août, durant deux heures, par les juges d'instruction** Eva Joly et Laurence Vichnievsky. Selon nos informations, cet interrogatoire – le cinquième, depuis sa mise en examen, le 29 avril – a notamment porté sur les revenus personnels du président du Conseil constitutionnel.

■ **Jean-François Mancel, président du conseil général de l'Oise, a été déclaré « comptable de fait »** des deniers de son département, par un jugement de la chambre régionale des comptes portant sur plus de 3,3 MF *« irrégulièrement extraits »* des caisses du département. L'ancien directeur général des services, Christian Ollivier, et son adjoint Jean-Pierre Colonna d'Istria ont été également déclarés *« comptables de fait »*.

■ **Le directeur général d'ISL-France, Marc Loison,** a été remis en liberté sous contrôle judiciaire par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, jeudi 6 août, dans l'affaire des billets de la Coupe du monde de football. La cour a aussi supprimé le contrôle judiciaire de Didier Forterre, PDG d'ISL-France.

■ **Un détenu allemand jugé dangereux, Eberhard Hafner, trente-six ans, s'est évadé** lundi 3 août de l'hôpital psychiatrique de Prémontré (Aisne), où il avait été transféré de la maison d'arrêt de Château-Thierry.

■ **DIVORCE : l'association SOS enlèvements d'enfants par l'Allemagne** a demandé, jeudi 6 août, au gouvernement de *« suspendre l'application des conventions de La Haye et du Luxembourg »* avec l'Allemagne. Des jugements contradictoires rendus par les tribunaux allemands et français sur la garde des enfants en cas de divorce de couples bi-nationaux ont abouti à des situations inextricables (*Le Monde* du 18 juillet).

هكذا من الأصل

L'hommage franco-russe aux « Malgré-nous » d'Alsace et de Moselle

Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Jean-Pierre Masseret, inaugure, samedi 8 août, un monument à la mémoire de quelque 10 000 disparus du camp de Tambov. Enrôlés de force en 1942 dans l'armée allemande, beaucoup sont ensuite longtemps restés détenus par les autorités soviétiques

STRASBOURG
de notre correspondant

Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Jean-Pierre Masseret, devait inaugurer, samedi 8 août, à 450 kilomètres de Moscou, le carré militaire français et le mémorial aux « Malgré-nous » d'Alsace-Moselle du cimetière de Tambov. Il participera aussi, avec des représentants d'autres pays européens concernés, à l'inauguration d'un monument international dressé près de cet ancien camp d'internement russe. Les présidents de deux conseils régionaux, Adrien Zeller (UDF-FD) pour l'Alsace, Gérard Longuet (UDF-DL) pour la Lorraine, y seront présents, ainsi que le maire de Strasbourg Roland Ries (PS), plusieurs élus et les délégations des associations d'anciens de Tambov. Cette cérémonie est un événement car Tambov est un nom lourd de symboles depuis plus d'un demi-siècle. Dans ce camp soviétique ont été détenus, dans des conditions très dures, des dizaines de milliers d'Alsaciens et de Lorrains obligés de porter l'uniforme allemand.

L'incorporation dans l'armée allemande des Français des départements annexés avait été décidée en août 1942. Déjà, de nombreux hommes et femmes avaient été astreints à des périodes paramilitaires dans le Reichsarbeitsdienst (service de travail du Reich). Mais l'incorporation massive dans la Wehrmacht, qui allait progressivement toucher les classes 1908 à 1928, associait de fait les Alsaciens à la guerre que menait l'Allemagne. Actes de fuite, résistance, rébellion furent nombreux et réprimés, à l'image de l'affaire du Ballersdorf : treize jeunes furent exécutés pour avoir tenté de passer en Suisse. L'occupant avait décidé de sanctionner les proches des insoumis. Dans le seul arrondissement d'Altkirch, 2 400 personnes furent déportées.

On estime que 130 000 personnes sont devenues des « Malgré-nous ». Si une fraction a pu vivre cet embrigadement comme une aventure, l'immense majorité l'a ressenti comme une tragédie. L'armée allemande a surtout envoyé ces soldats peu sûrs sur les fronts de l'Est, où ils furent dispersés. Les uns ont été faits prisonniers par l'Armée rouge, d'autres se sont évadés et rendus spontanément à ceux qu'ils considéraient comme des alliés. Mais tous se sont retrouvés prisonniers dans des camps comme Tambov et beaucoup y moururent.

L'attitude soviétique à leur égard fut ambiguë. Un premier convoi de 1 500 personnes fut rapatrié en juillet 1944. Mais les retours s'échelonnèrent ensuite lentement, au gré des relations franco-soviétiques. Sur environ 25 000 disparus qu'on espérait détenus en URSS, il n'en revint que 11 000. Le dernier, Jean-Jacques Remetter, est rentré en avril 1955. C'est donc probablement plus de 10 000 d'entre eux qui reposent en terre russe.

Une pénible inconnue qui s'est doublée ensuite de l'incompréhension, souvent du soupçon, qui ont entouré, en France, ces hommes ayant vécu la guerre sous l'uniforme du vaincu de 1945. Le procès de Bordeaux où, en 1953, furent jugés vingt et un soldats de la division SS Das Reich qui, le 10 juin 1944, avaient martyrisé Oradour-sur-Glane, en fut le plus douloureux symbole. Plusieurs accusés étaient en effet alsaciens. Leur condamnation fut finalement effacée par une loi d'amnistie, votée par la Chambre des députés après une grande manifestation des maires alsaciens, le 15 février 1953.

Ce différend profond entre l'Alsace, traumatisée d'être rangée ainsi du côté des bourreaux, et le Limousin, réclamant justice pour l'une des pires horreurs de 1944, a d'ailleurs longtemps empoisonné les relations entre les deux régions. Il a récemment été atténué par la participation, pour la première fois, du maire de Strasbourg aux cérémonies commémoratives du massacre d'Oradour-sur-Glane le 10 juin 1998, avec l'accord de son homologue Raymond Frugier.

Cette page d'histoire particulière, celle de l'incorporation de force, a profondément marqué l'Alsace. La grande majorité des familles avait en effet été concernée et beaucoup ont attendu, parfois en vain, le retour d'un des leurs, détenu ou tombé en Russie. Il est probable, par exemple, que le très faible vote communiste des Alsaciens, durant la période de la guerre froide, soit lié à l'image qu'ils avaient déjà du Goulag avant même que le mot ne soit popularisé en 1973 par Soljenitsyne. Il est possible aussi qu'une des clés de lecture du vote Front national en Alsace (qui réalise des scores impressionnants) soit cette difficulté à écrire et à faire comprendre cette période et sa dérive partielle, aujourd'hui, en une certaine crispation identitaire. Pour l'avoir suggéré, le sociologue Freddy Raphaël a d'ailleurs été durement pris à partie en 1995.

LONGUES NÉGOCIATIONS

L'Allemagne a reconnu officiellement, en 1981, comme une faute d'avoir incorporé ces hommes quarante ans plus tôt. Elle a versé 250 millions de marks à une fondation créée spécialement à Strasbourg, l'Entente franco-allemande, qui a attribué des indemnités (9 100 francs) aux survivants ou à leurs ayants droit. La fondation continue à assurer une action sociale au profit d'anciens incorporés et un important travail historique et documentaire.

Le geste de Jean-Pierre Masseret dans la forêt russe aura été précédé de longues négociations. Ce fut d'abord l'accord germano-russe de 1990, qui confie au service allemand d'entretien des tombes militaires le soin de ce site, où reposent les corps de dizaines de milliers de prisonniers. Il a fallu ensuite convaincre les autorités russes d'accepter l'édification d'un mémorial spécifique, en plus du monument international et interconfessionnel qui sera aussi inauguré samedi.

Le monument en grès des Vosges comporte deux stèles et une croix, et sera entouré de vingt urnes contenant de la terre recueillie dans les différents arrondissements d'Alsace et de Moselle. Il marquera la mémoire de ces soldats tombés sous un uniforme qu'ils n'avaient pas voulu, dormant sous une terre qui n'est par la leur.

Jacques Fortier

A Boulogne, les secrets de la mer excitent la curiosité

LILLE
de notre correspondant régional

Ouvert en mai 1991, Nausicaa n'avait pas pour seule ambition d'être l'un des plus beaux aquariums du monde et un pôle d'attraction touristique de première importance pour Boulogne-sur-Mer. Ses promoteurs avaient choisi d'ajouter la dimension pédagogique au show nautique. Il s'agissait davantage d'apprendre aux visiteurs à connaître et à respecter le monde marin que de montrer des dauphins faisant mille grâces pour manger trois sardines. Cette option, qui n'était pas la plus facile, a largement été appréciée par le public. Nausicaa a accueilli plus de quatre millions de visiteurs depuis son ouverture et s'installait dans une fréquentation moyenne annuelle de 600 000 visiteurs. Ouvert en juin, Nausicaa 2 pourrait largement dépasser ces chiffres.

L'extension du Centre de la mer de Boulogne, pour un montant de 85 millions de francs en complément d'un investissement initial de 155 millions de francs, fut envisagée dès 1992. Il s'agissait à la fois de corriger quelques défauts du site, de compléter le matériel pédagogique et de tenir compte de l'expérience des parcs américains, qui impliquait un renouvellement assez rapide des attractions.

LAGON, RAIES ET LIONS DE MER

L'extension a d'abord permis de beaucoup mieux gérer les flux de visiteurs. Cela est particulièrement important en fin d'année scolaire et pour certains week-ends, où, le mauvais temps aidant, on peut enregistrer des pointes de plus de 6 000 entrées par jour. Difficile, dans ces conditions, d'évoquer le monde du silence. Quelques nouvelles « plages » ont été aménagées, qui permettent de concilier confort et initiation à l'impact de l'homme sur l'élément marin. Ouvert à 90 % aux handicapés, le lieu, globalement, est infiniment mieux dimensionné et peut laisser place à de beaux moments de contemplation béate. A condition que l'affluence ne soit pas trop importante : Nausicaa 2 peut être victime de son succès.

Les grandes vedettes du départ, les requins, évoluaient avec une superbe indifférence dans leur aquarium qui paraissait d'un autre monde. Ils ont été supplantés en partie par des hôtes beaucoup plus chaleureux, comme les raies, qui aiment à se faire caresser ou interrompre parfois leur grand ballet pour venir engager un dialogue silencieux, à travers la vitre, avec un visiteur choisi on ne sait pourquoi. Reconstitution d'un lagon, bassin de lions de mer californiens, multiplication des postes d'observation, jeux interactifs, Nausicaa 2 a créé une complicité et une aisance nouvelle.

Actuellement, le site représente 200 emplois et nécessite une vingtaine de renforts pour l'été. Pour un prix moyen de 50 francs, il a accueilli le chiffre record de 125 000 visiteurs en juin. Les Anglais représentent 25 % de la clientèle totale (50 % hors saison). La fréquentation au cours du mois de juillet semble avoir suivi le même rythme. Si Nausicaa 2 continue sur cette lancée, les chiffres de 1997 seront certainement pulvérisés. Une perspective qui réjouit ses promoteurs dans la mesure où, si elle se confirmait, ils pourraient assumer seuls le développement de Nausicaa 3 et, sans doute, une grande exposition thématique annuelle.

Pierre Cherruau

Bali, Thaïlande ou Malaisie
12 200F* les 2 semaines, vol compris.
Séjour village + découverte du pays.
Si vous voulez découvrir le Club Med,
à ce prix là, on vous offre aussi l'Asie.

Partir deux semaines en Asie dans l'un des plus beaux villages du Club Med, et en profiter pour découvrir le pays, c'est ça les combinés du Club Med. Partez pendant votre séjour à la rencontre de Bali, l'île bénie des Dieux, pour découvrir sa culture, son artisanat.
Découvrez la Thaïlande, où la sérénité de ses temples contraste avec l'exubérance de Bangkok en perpétuelle effervescence, ou en Malaisie, pour naviguer sur le plus grand fleuve du pays et visiter la capitale Kuala Lumpur.
Bali, Phuket ou Cherating, trois destinations de rêve pour découvrir tous les visages de l'Asie.

- Forfait 9 jours au village Club Med de Bali + « Escapade à Bali » 5 jours/4 nuits.
- Forfait 11 jours au village Club Med de Phuket + « Escapade à Bangkok » 3 jours/2 nuits.
- Forfait 13 jours au village Club Med de Cherating, avec excursions incluses.

Club Med®
PRIX APPEL LOCAL
N° azur 0 801 802 803
Club Med Voyages, Havas Voyages, Forum Voyages et agences agréées.

هكذا من الاصل

DISPARITIONS

Gabriel Delaunay

Une figure de la Résistance en Gironde

ANCIEN PRÉFET, ancien résistant, Gabriel Delaunay est mort mercredi 5 août à son domicile bordelais, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Gabriel Delaunay est né le 30 avril 1907, dans une famille de paysans pauvres, à Sainte-Christine, en Vendée. Dans *Le Petit Chouan*, roman qu'il écrira à l'âge de soixante-dix-huit ans, il se souviendra de son enfance difficile, qui aurait dû le vouer à l'anonymat et au labeur. Mais un instituteur incite cet enfant intelligent et travailleur à passer le concours de l'Ecole normale. Gabriel Delaunay prépare tout seul la licence puis l'agrégation de géographie, qu'il obtient, et devient professeur, en 1937. Il enseigne à Bordeaux lorsque la guerre commence. Lieutenant de réserve, il participe à la bataille des Ardennes, puis à la retraite de Bergerac. Il est décoré de la Légion d'honneur.

Démobilisé, il retrouve son poste et choisit très vite d'entrer dans la Résistance. Il est arrêté, subit un interrogatoire au fort du Hâ, est relâché, et poursuit ses activités clandestines.

En 1944, il devient président du Comité départemental de Libération en Gironde. A ce titre, il s'oppose à la promotion de Maurice Papon au sein de la préfecture du département. Il le rappellera lors du procès de l'ancien haut fonctionnaire de Vichy (*Le Monde* du 21 février).

Gabriel Delaunay est nommé préfet du Loir-et-Cher en janvier 1945, du Puy-de-Dôme en 1946 et des Basses-Pyrénées en 1948. Il devient en 1957 directeur de la Radiodiffusion-télévision française (RTF), poste dont il démissionne en 1958. Il est alors nommé préfet de Gironde, poste qu'il occupera jusqu'en 1972. Il avait terminé sa carrière comme conseiller d'Etat en service extraordinaire.

■ **GÉRARD MÉNATORY**, animateur du parc animalier du Gévaudan, dans lequel vivent quelque cent trente loups en semi-liberté, est mort mercredi 5 août à Balsièges, en Lozère. Cévenol, né à Alès, il était âgé de soixante-dix-sept ans. Ancien journaliste et chef d'agence du *Midi-Libre* à Mende pendant trente-trois ans, il n'avait pas suivi d'études particulières de zoologie mais s'était vite passionné pour les animaux sauvages, et notamment les loups, auxquels il a consacré plusieurs ouvrages. Il avait été correspondant en Lozère pour *Le Monde* entre 1974 et 1981. Il avait pris une part active à la Résistance, fut arrêté par les Allemands chez ses parents à Lasalle (Gard), puis emprisonné et déporté. Luc Danos, du *Midi-Libre*, raconte que la passion des animaux et de la nature lui est venue alors que, âgé de cinq ans, il se promenait juché sur le dos de son père forestier dans le massif de l'Aigoual. Lors d'un voyage au Canada, des Indiens qui avaient observé sa façon de vivre le surnomment l'*« homme qui marche la nuit »*. Plus tard, il ramène une portée de louveteaux de Pologne. L'idée d'un parc animalier germe. La première initiative, près de Mende, ne sera pas couronnée de succès mais, plus tard, on lui propose de reprendre le parc du Gévaudan à Sainte-Lucie près de Marvejols, haut lieu touristique de Lozère. Sa fille Anne a pris le relais.

■ **ARTURO CUADRADO**, écrivain et journaliste espagnol, est mort mercredi 5 août dans une maison de retraite de San Telmo, près de Buenos Aires (Argentine), des suites d'un cancer du colon. Né à Alicante (Espagne), le 3 mai 1904, Arturo Cuadrado avait été l'éditeur de Pablo Neruda, de Raúl González Tuñón et de Córdova Iturburu à Barcelone, avant de s'embarquer pour l'Argentine pendant la guerre civile. Il était alors devenu journaliste, puis éditeur de poésie, avant de publier les premiers textes d'un jeune inconnu, Julio Cortázar. Dans les années 40, il a fondé la maison d'édition MC (Martínez Cuadrado), qui devait devenir l'une des plus importantes en Argentine sous le nom d'Emecé.

Les livres sur Minitel

● 300 000 livres : romans, biographies, essais...
● *Le Monde Editions* : dessins de Plantu. Prix du jeune écrivain
● Les sélections du *Monde des livres* et du *Monde des poches*

Recherche bibliographique et commande de livres
Livraison à domicile

3615 LEMONDE
(Sur Internet : http://www.lemonde.fr/livres)

Manière de voir — Le bimestriel édité par *LE MONDE diplomatique*

Manière de voir 40

Un enjeu politique

Au sommaire

■ Tricoter passé et présent, par **Ignacio Ramonet**. ■ Quand le libre-échange affamait l'Irlande, par **Ibrahim Warde**. ■ Pourquoi l'Union soviétique fascina le monde, par **Moshe Lewin**. ■ Communisme, les falsifications d'un « Livre noir », par **Gilles Perrault**. ■ De Lénine à Staline, par **Michel Dreyfus**. ■ Tapis rouge médiatique, par **Serge Halimi**. ■ Petits mensonges latino-américains, par **Maurice Lemoine**. ■ Ces archives qu'on manipule, par **Edgar Roskis**. ■ Madagascar : chape de silence sur une effroyable répression, par **Philippe Leymarie**. ■ La France se penche sur sa guerre d'Algérie, par **Philippe Videlier**. ■ Relectures de l'histoire yougoslave, par **Gordana Igric**. ■ L'expulsion des Palestiniens revue par des historiens israéliens, par **Dominique Vidal**. ■ Après l'apartheid, réécrire l'histoire, par **Christine Martin**. ■ Les dessous du pacte germano-soviétique, par **Gabriel Gorodetsky**. ■ Madrid 1936-Sarajevo 1996, par **Juan Goytisolo**. ■ Les bénéficiaires méconnus de la traite des Noirs, par **Elikia M'Bokolo**. ■ Et l'Elysée encouragea un génocide au Rwanda, par **François-Xavier Verschave**. ■ « Ingérence humanitaire » des Etats-Unis en Indochine, par **T. D. Allman**. ■ L'Indonésie, martyre du jeu américain, par **Noam Chomsky**. ■ Libéralisme égalitaire des Jacobins, par **Jean-Pierre Gross**. ■ Suffrage universel, invention française, par **Alain Garrigou**. ■ Parfois, la gauche osa..., par **Serge Halimi**. ■ La Commune de Longwy, par **Pierre Rimbert** et **Rafael Trapet**. ■ Les irréductibles de Longo Maï, par **Ingrid Carlander**. ■ Au miroir de décembre, la part de l'utopie, par **Edgar Roskis**. ■ Cronstadt et ses marins libertaires, par **Ignacio Ramonet**. ■ Enrico Mattei, corsaire contre le cartel du pétrole, par **Fabio Gambaro**. ■ Günter Grass, mauvaise conscience de la nation allemande, par **Brigitte Pätzold**. ■ Contre la désertion intellectuelle, des voix s'élèvent, par **Philippe Videlier**. ■ Décimées par le FBI : les Panthères noires, par **Marie-Agnès Combesque**. ■ C'était aussi ça, la gauche américaine ! par **Serge Halimi**. ■ Ainsi était le « Che », par **Ahmed Ben Bella**. ■ Henri Curiel, citoyen du tiers-monde, par **Gilles Perrault**. ■ Le musée de l'ordre, par **Serge Halimi**.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. et Mme Jérôme VANDEWALLE
ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexia, Yu-Ni, Clarke,

le 5 août 1998, à Paris-16e.

Les Etangs,
61190 Randonnai.

Marie et Eric TARTAGLIA
partagent avec leurs parents,

M. et Mme Robert THÉBAULT,
Mme Christiane BROSSEAU,
M. Bruno TARTAGLIA
la joie d'annoncer la naissance de

Enzo,

à Drancy, le 5 août 1998.

– Le 4 août 1998,

Maurice et Jacqueline BIDAT
sont heureux d'annoncer la naissance de leur premier arrière-petit-enfant,

Ludivine,

chez

Alain et Clémentine.

« Allez dire à la fille de la fille de mon fils... »

92500 Rueil-Malmaison.

Anniversaires de naissance

Denis,

c'est ton tour !

Bon anniversaire,

de Josette, Blandine et de tous ceux qui t'aiment.
Bon vent pour la suite !

– Joinville-le-Pont.

7 août 1998.
Joyeux anniversaire,

Priscille !

Anne et Bernard.

Vingt ans, ça se fête.

– Bon anniversaire,

Yvonne !

Maman et toute ta famille, qui t'aiment tendrement.

La Bernerie-en-Retz.

Mariages

– En union avec leurs parents,

Laurence MIGNEROT
et
Valère BATTIN

font part de leur mariage, qui a eu lieu en l'église Saint-Michel de Villers-les-Pots (Côte-d'Or), le 1er août 1998.

21320 Villers-les-Pots.
55250 Rembercourt-aux-Pots.
58330 Huez.

Anniversaires de mariage

– Quarante et un ans de mariage, un bail... renouvelable.
Heureux anniversaire,

Bob et Maud.

Hélène, François, Julia et Pascal, Cécile et David.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Décès

– Alice Delaunay,
son épouse,
Le docteur et Mme Jean Bretelle,
Michèle Delaunay
et Klaus Fuchs, son époux,
ses enfants,
Philippe Bretelle,
son petit-fils,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Gabriel DELAUNAY,
préfet de région honoraire,
ancien conseiller d'Etat,
ancien directeur général
de la Radio Télévision française,
président du Centre national des lettres,
grand officier
de la Légion d'honneur,
rosette de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,
commandeur des Arts et des Lettres,
croix de grand officier
de l'ordre du Mérite
de la République fédérale d'Allemagne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Lire ci-contre.)

– Francine Londez, président-directeur général,
Les collaborateurs de Londez Conseil,
Et les membres du Benchmarking Club de Paris,
ont la grande tristesse de faire part du décès brutal de

Claude FANJAS,

survenu le 2 août 1998.

Après une longue et brillante carrière dans la presse, Claude Fanjas collaborait à nos activités sur le management des entreprises.

Nous tenons à dire à sa famille et à ses amis notre admiration pour son grand talent, sa passion de comprendre, sa fidélité et la chaleur de son amitié, qui nous ont tant apporté.

Nous nous associons à la peine des siens.

Avec l'autorisation de sa famille, nous précisons que ses obsèques ont lieu, dans la plus stricte intimité, ce vendredi 7 août.

– Mme Camille « Amy » Laroque,
son épouse,
M. Ephraïn-Germain Corbi et Mme,
née Dominique Laroque,
Marie-Paule, Alexandre et Bertrand-Xavier Corbi,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Claude Vallet,
Laurence, Olivier et Rémy Pezé,
ont la *douleur de faire part du décès*, survenu à Brive, le 31 juillet 1998, de

François LAROQUE,
ancien délégué
aux relations internationales d'EDF,
chevalier [illegible]
ancien combattant 1939-1945.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

36, boulevard de Clichy,
75018 Paris.

Bernard STERNBAC,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre avec palme,
ancien déporté au camp de Buchenwald,

est décédé le 31 juillet 1998, en son domicile, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Luce,
son épouse,
Eric,
son fils,
Rosine et Achille Bali-Winter,
sa nièce et son neveu,
Cléo et Anna,
ses petites-nièces,
Nicole et Patrice Rémond,
ses beaux-enfants,
Franck Séguinot,
son beau-fils,
Florence et Jean-François Reynier,
ses beaux-enfants,
Sébastien et Alexandre,
Virginie et Thomas,
Elodie, Olivier et Julien,
ses petits-enfants.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 6 août.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Oudinot,
75007 Paris.
82, rue Vaneau,
75007 Paris.

Anniversaires de décès

– Pour le deuxième anniversaire du rappel à Dieu de

Mme Madeleine LAURAIN-PORTEMER,

la messe du samedi 15 août 1998 de la communauté Notre-Dame de la Brardière, à La Chapelle-Viel (Orne), sera célébrée à son intention en présence de ses proches, profondément émus.

Une fervente union de prières et de chaleureuses pensées pour sa mémoire est demandée à toutes celles et à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

– Souvenez-vous de

Serge LECLAIRE,

décédé à Argentière, le 8 août 1994.

Rectificatifs

La Flamme
– En célébration de l'anniversaire de sa libération, la ville de Toulouse, sous l'égide du député et maire, Dominique Baudis, présentera la Flamme-symbole contre les exterminations, peinte par Colette Azoulay, (président du comité, Marc Boissière), le mercredi 19 août 1998, sur la façade du Capitole.

SOUTENANCES DE THÈSE
67 F HT la ligne
Tarif Etudiants 98

CARNET DU MONDE - TARIFS 98
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS,	109 F HT
AVIS DE MESSE,	"
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS	"
TARIF ABONNÉS	95 F HT
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES,	500 F TTC
MARIAGES, FIANÇAILLES	Forfait
Toute ligne suppl. : 60 F TTC	10 lignes

THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT
COLLOQUES - CONFÉRENCES : ***Nous consulter***
☎ 01.42.17.39.80 - Fax : 01.42.17.21.36
01.42.17.29.96

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 nos)	[illegible]
3 semaines (19 nos)	139 F
1 mois (26 nos)	173 F
2 mois (52 nos)	[illegible]
3 mois (78 nos)	562 F
12 mois (312 nos)	[illegible]

Date et signature obligatoires :

Vous êtes abonné(e)
Bulletin à renvoyer au : MONDE, Service abonnements, 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex
Votre numéro d'abonné (impératif) :
Nom : ... Prénom : ...
Commune de résidence habituelle (impératif) :
☐ Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)*
du : ... au : ...
☐ Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)*
du : ... au : ...
Votre adresse de vacances :
Nom : ... Prénom : ...
Adresse : ...
Code postal : ... Ville : ...

Vous n'êtes pas abonné(e)
Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi
Votre adresse de vacances :
du : ... au : ...
Nom : ... Prénom : ...
Adresse : ...
Code postal : ... Ville : ...
Votre adresse habituelle :
Adresse : ...
Code postal : ... Ville : ...
Votre règlement : ☐ Chèque joint ☐ Carte bancaire n° :
* Pour l'étranger, nous consulter

هكذا من الأصل

LES TUBES ⑤ DE L'ÉTÉ

Les Rita Mitsouko inventent le rock latin

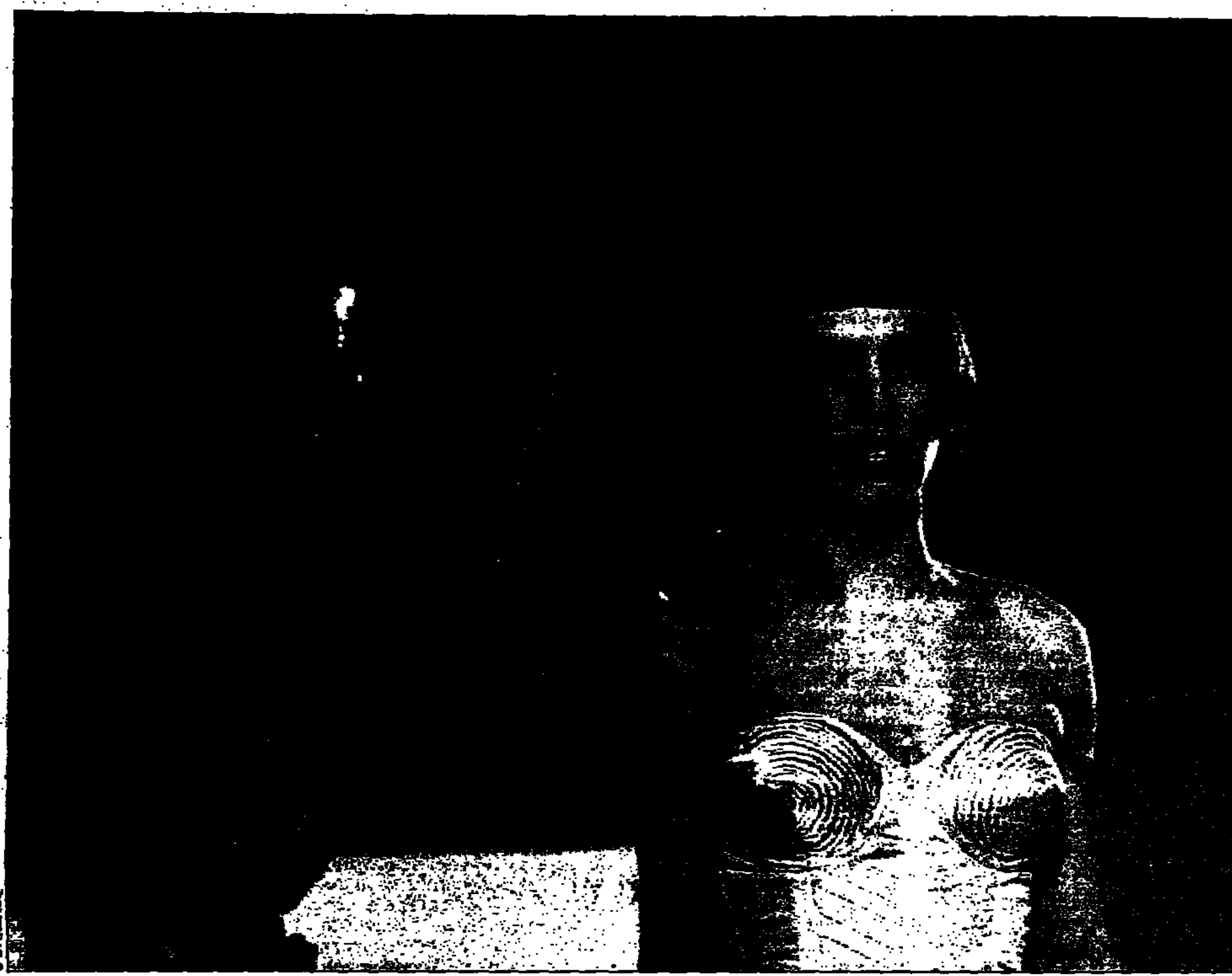
ÉTÉ 1985. Quelle mouche a piqué les Français, qui dansent sur une oraison funèbre : *« Mais c'est la mort qui t'as assassinée, Marcia, c'est la mort, qui t'as consumée, Marcia. C'est le cancer que tu as pris sous ton bras, Marcia »* ? La France jeune et effervescente – nous sommes dans les années de la verdeur mitterrandienne où se multiplient les hommages aux jeunes créateurs, les rencontres d'entrepreneurs associatifs – s'éclate sur *Marcia Baila*, un rock latin dont les auteurs, les Rita Mitsouko, vendront plus d'un million d'exemplaires en quelques mois. Catherine Ringer, chanteuse à accent qui roule des yeux et se déhanche en conséquence, est habillée en toile *cirée à fleurs*, en sacs plastique de chez Félix Potin, en bustier chinois. Fred Chichin, son comparse guitariste, a la fine moustache du voyou porteño, des pantalons à rayures présentant un vague cousinage avec les pat d'éph.

Marcia, c'est l'histoire de Marcia Moreto, danseuse argentine, proche de Copi, chassée de son pays par la dictature et exilée à Paris. En 1982, Catherine Ringer danse à ses côtés au Café de la Gare, dans un spectacle d'Armando Llamas, *Silences nocturnes aux îles des fées*. La chanteuse, toujours aussi enthousiaste, explique aujourd'hui : *« Elle m'avait marquée, elle mélangeait tous les styles de danse, avec un charisme incroyable. Elle dansait avec le visage. Elle est morte du cancer à trente-deux ans et j'ai eu envie de rendre hommage à sa fantaisie. »*

Ainsi, en pleine affaire Greenpeace, les Français, qui avaient passé l'été 1984 à danser sur *Femme libérée* de Cookie Dingler, se déchaînent sur une chanson où la froideur de la mort flirte avec la chaleur exubérante de la vie. Catherine Ringer a la fibre théâtrale solidement ancrée. Pour décrire les tourments de Marcia, elle prend un accent espagnol chargé, ce qui ne facilite guère la compréhension d'un texte déjà très *« figuratif »*. A la fin des concerts, racontent les Rita, des spectateurs posaient des questions de potache : *« Vous qui savez, c'est qui qui l'a assassinée ? » « Les gens jouaient au premier qui comprendrait les paroles. Ils s'arrangeaient, la mort devenait l'amour. Les couplets étaient une illustration de sa danse : "Le polystyrène expansé à tes pieds, le satin et la rayonne..." Finalement, le cancer, c'est mystérieux. Le sida, on sait comment on l'attrape, pas le cancer. »*

Composée en 1983, lancée fin 1984, *Marcia* trouve sa place de tube en 1985, année charnière où meurt dans l'anonymat la dernière des grandes diseuses françaises, Mariane Oswald, un héritage que ne renierait pas Catherine Ringer. L'humanitaire, avec son volet santé et son volet famine, est dans l'air. Coluche crée les Restos du coeur, le gratin des variétés chante *Ethiopie* au profit de Médecins sans frontières, ersatz français de *We Are the World*, mis en scène à Wembley et Philadelphie par Bob Geldoff. *Marcia Baila* prend le contre-pied : la chanson est à l'inverse de l'apitoiement, c'est un permis d'inhumer délivré à une créature libre.

Les Rita Mitsouko innovent. Latino-japonisant, leur nom intrigue. On ne sait s'il qualifie un groupe de rock ou une chanteuse exotique. La chanson est imagée : *« Le premier riff, on l'avait composé pour un ballet. J'avais entendu un petit môme qui chantait : "ta-lon, ta-lon, ta-lon, talon, talon, talon", j'ai gardé le rythme »*, dit Catherine Ringer, l'auteur. Fred Chichin traduit le tout en accords de guitare aériens, puisés entre un Hawaï velouté et le Berlin de Nina Hagen. Pour le reste, le mélange des genres musicaux est un maître mot : cuivres synthétiques, congas, solos électriques. *« Nous étions*, dit Fred Chichin, *les "bâtards baisants", les* fucking bastards. » Les Rita Mitsouko sont des rockers mondialistes. *Marcia Baila* devient un tube en s'écartant des modèles du rock anglo-saxon, qui font le rock français, pour retrouver une latinité militante. Aux rockers impénitents comme aux amateurs de bal, il impose le devoir d'appartenance au sud pagailleux, que la *chanson française a oublié dans* les années 70.



Le clip, réalisé par Philippe Gautier, et cher pour l'époque, 800 000 francs, a contribué au succès du titre.

© DARZACQ

1985 : Catherine Ringer en bustier chinois et toile cirée à fleurs, Fred Chichin en pantalon à rayures, les Rita déchaînent les passions avec « Marcia Baila », un hommage funèbre à Marcia Moreto, une danseuse argentine décédée d'un cancer à l'âge de trente-deux ans

> L'humanitaire est dans l'air. Le gratin des variétés chante « Ethiopie » au profit de Médecins sans frontières. « Marcia Baila » prend le contre-pied : la chanson est à l'inverse de l'apitoiement

Tout est bon à condition que chacun fasse ce qui lui plaît. Dans le clip, fait remarquer Catherine Ringer, *« les danseurs ont chacun leur style* [flamenco, broadway, twist, salsa, etc.], *les bras montent différemment, pas en même temps »*. La Ringer est, dit Marco, à l'époque bassiste du groupe, *« très cuir, presque à poil sur scène, très rock »*. Baroque, totalement baroque. Le milieu des années 80 n'est-il pas *« finalement aussi baroque que François Mitterrand*, se demande Jack Lang, ancien ministre de la culture, *un homme qui n'a jamais été ciselé d'un seul mouvement »*. Au président élu sur un affichage « Douce France, cher pays de mon enfance », son ministre le plus impétueux impose la version beur de la chanson de Charles Trenet. Recréée par Carte de Séjour, groupe de la banlieue naissante (en tant que notion géopolitique), *Douce France* impose l'idée que le métissage est un fonds commun.

Symbole de la République multiple, SOS-Racisme, né en 1984, invente ce qui sera une des plus belles réussites de marketing politique : la main de fatma et son slogan, *« Touche pas à mon pote »*. Lancés sur la place publique le 26 mars 1985, lors des manifestations qui ont suivi l'assassinat à Menton d'un jeune Marocain, les badges jaunes sont le signe d'une nouvelle résistance, dont l'ombre portée est la *montée du Front national*. La France des différences ne cesse de s'affirmer dans une effervescence où les branchés – *tribu* des habillés de noir qui lisent *Actuel* aux terrasses du quartier des Halles en louchant vers New York et Berlin – sont sommés de montrer ce qu'ils ont réellement dans le ventre. *« Partout, les signes sont évidents, les grandes galeries d'art sont aiguillonnées sans cesse par de nouveaux talents, le moindre hangar désaffecté devient le cadre de manifestations sauvages qui rassemblent des artistes venus de tous les champs de la création, dans le sillage des programmateurs des radios privées s'expriment des voix que l'on n'entendait guère jusque-là »*, lit-on dans un numéro spécial du *Monde* publié à l'occasion des Journées des jeunes créateurs *Le Monde*-Autrement en septembre 1984.

LES Rita Mitsouko *sont d'ailleurs de la partie* : ils jouent à l'Eldorado à cette occasion, tandis qu'une autre France chante *Les Yeux revolvers* de Marc Lavoine. Le 45 tours de *Marcia Baila* paraîtra à la fin de l'hiver. Très vite, on peut l'entendre à fond la caisse chez New Rose, le disquaire de la rue Pierre-Sarrazin, rendez-vous des rockers branchés. Musicalement, en 1985, tout est frais : le CD apparu en 1983, les radios FM encore libres, les machines à mixer les sons, Virgin, maison de disques rebelle. *Marcia Baila* est le premier tube de *« cuisine »*, c'est-à-dire fabriqué à la maison, avec *« un bon magnétophone quatre pistes, un clavier, une basse »*, les outils du rock alternatif et, plus tard, en plus aboutis, ceux de la techno. *« Dans la cuisine, oui, si on veut*, ironise Catherine Ringer, *de toute manière nous n'avions que deux pièces, dans le 19e arrondissement. »*

Les Rita sont un petit groupe de rock noyé dans *« les 35 000 »* que compte officiellement la France, selon le ministre de la culture. Fred, un dingue de synthétiseur, et Catherine fréquentent l'*underground* qui aime *« à bidouiller les machines »*. Les Rita donnent leurs premiers concerts au Gibus. *« Mon père*, dit Catherine Ringer, *qui était peintre, faisait de la lanterne magique en direct. »* Les jeunes gens modernes d'alors *« font de l'ordinateur »*. Ils découvrent les palettes graphiques et le 3 D, les graphistes de Bazooka et Kiki Picasso. *Marcia Baila* trouve aussi son équivalent dans la peinture, *revenue au figuratif et qui cherche à* séduire. Francesco Clemente ou Sandro Chia s'installent à New York, *d'où ils clament la fin* de l'abstinence et de l'ascétisme intello. Robert Combas raconte des histoires dans ses toiles. Les néo-fauves berlinois peignent en jouant de la musique. Hervé Di Rosa s'inspire de la BD, barbouille sur des cartons pendant que le collectif anglais Rip Rig and Panic délire au Rex. Jean-François Bizot, patron d'*Actuel*, grand amateur de rumba zaïroise, surveille le tout du haut d'une chemise à fleurs. Le métissage *atteint son point culminant* : tout vient de partout.

Les Rita Mitsouko s'adressent à une petite, mais déjà multinationale, *maison de disques*, Virgin, créée à Londres par Richard Branson. En mars 1980, Patrick Zelnik, aidé de Philippe Constantin, directeur *artistique au goût acéré*, aujourd'hui décédé, et Thierry Haupais, alors directeur de production, ouvrent les bureaux de Virgin France au 61, rue de Belleville. Virgin à Londres, c'est une joyeuse anarchie qui campe sur une péniche du côté de Portobello et signe le renouveau du rock anglais. Paris suit l'exemple. C'est le règne des fous de musique – l'héritage baba-cool s'enrichit de goûts techno-pop, façon Etienne Daho ou Taxi Girl, deux des premiers artistes maison.

Fin 1984, les Rita et Virgin trouvent « un plan » en Allemagne, avec Konrad « Cony » Plank, un musicien féru de Varese et de musiques improvisées. Cony Plank produit dans son studio-ferme des environs de Cologne des groupes comme Kraftwerk, Cluster ou Neü, ancêtres du mouvement techno. Les Rita s'y enferment. L'*ambiance est électrique*. A la sortie de l'album, Patrick Zelnik, qui croit au succès de *Marcia Baila*, prend son bâton de pèlerin, mais *« se heurte au barrage des programmateurs radios, dont ceux d'Europe 1 – les périphériques étaient encore les plus fortes »*.

MARCIA BAILA va mettre des mois à devenir un tube. Il sera bâti *« par les disquaires spécialisés »*, dit Patrick Zelnik, puis par les radios FM et la télévision, notamment TV 6, qui diffuse le clip dès mai 1985. L'émulation *créée par le nouveau* Top 50 de Canal Plus et Europe 1 pousse aussi la chanson – tout l'été, *Marcia* est en rivalité avec *Kiss*, de Prince. Le clip est un modèle du genre, *« cher, il a coûté environ 800 000 francs. Nous avons dû inventer des mécanismes de financement »*, dit encore Patrick Zelnik. *« Ça date*, remarque Catherine Ringer, *le bleu du ciel en incrust, un style dont se sont inspirés Decouflé ou La Poste pour faire ses campagnes de pub, ou Gaultier avec ses robes Bauhaus. »* Le réalisateur, Philippe Gautier, invite les Rita et leur troupe à danser devant sept toiles de jeunes peintres. Rita-Catherine-Marcia apparaît en chignon chinois, en bustier skaï, et annonce les délires jubilatoires du clip de *C'est comme ça*, signé Jean-Baptiste Mondino, où, comble d'ironie, un singe éduqué regarde la télévision. Le tournage, comme le reste, est, selon les proches des Rita, *« très rock'n'roll »*.

Groupe imprévisible, mais prêt à passer chez Drucker, les Rita deviennent de vrais artistes populaires. La tournée de l'été 1985 y est pour beaucoup. *« D'abord*, se souvient Catherine Ringer, *nous jouions dans les petits clubs rock. Chaque soir, il y avait de plus en plus de monde. »* La composition du public change au fil des jours. *« Du coup, le répertoire très rock que l'on chantait n'avait plus rien à voir avec les attentes de ceux qui venaient pour* Marcia Baila. » L'atmosphère reste au plaisir pur. *« Derrière Marcia, il y avait les Rita Mitsouko. Ca vient des tripes »*, dit encore Marco.

Le mari et les enfants de Marcia Moreto, encore endeuillés, envisagent de demander l'interdiction de la chanson. *Mais la* mayonnaise a pris, c'est trop tard, *Marcia* est entrée dans la légende, avec son lot de malentendus et d'émotions. Il y a eu, se souvient Marco, *« ce jeune paraplégique qui vient voir Catherine Ringer sur un brancard pour lui dire que Marcia l'a aidé à tenir »*. Le ras-le-bol, qui amène un jour, à Lyon, Catherine à refuser de chanter *Marcia*. *« On a balancé un play-back »*, se souvient Marco. *Les ventes du single qui s'envolent* et barrent celles de l'album. Encombrant *Marcia* ? *« Non*, répond aujourd'hui Catherine. *Après, il y a eu* Andy, C'est comme ça, Le P'tit Train, Les Histoires d'amour, *etc.* Marcia *est toujours bien dans l'époque, le retour à la fête, au latino, le prouvent »*, ajoute Catherine Ringer, en entonnant un autre tube d'une autre époque, *Lasciate mi cantare*, de Toto Cotugno, *« un type qui demandait qu'on le laisse chanter, avec cette voix d'étranglé, peut-être parce qu'on l'en empêchait justement, on lui appuyait là* [sur la gorge] *»*.

Véronique Mortaigne

Prochain article : La tchatche des rappeurs marseillais

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'ayatollah Kenneth Starr

AINSI une partie de l'appareil judiciaire et policier de la capitale des Etats-Unis est occupée à une affaire d'importance. Le laboratoire du FBI a mobilisé ses experts, scientifiques et as de la pièce à conviction. Mission : déterminer si une tache sur une robe de cocktail bleue à manches longues est ou non constituée de sperme. La robe appartient à une jeune femme, Monica Lewinsky, ancienne stagiaire à la Maison Blanche, à laquelle on prête une aventure passée avec Bill Clinton. La robe a été remise à la justice, sur ordre du procureur, dit « indépendant », Kenneth Starr, qui, à coups de millions de dollars, enquête sur les marivaudages du président.

Si la robe de Mlle Lewinsky passionne tant M. Starr, c'est qu'il rêve de « prouver » que ce vêtement est entaché de sperme présidentiel. Ceci établi permettrait de « prouver » ensuite que Mlle Lewinsky et M. Clinton ont eu des relations sexuelles. Or le président et la jeune femme ont juré sous serment, devant la justice, qu'il n'en était rien. Le juge Starr tiendrait alors, enfin, Bill Clinton. Il pourrait accuser le président de parjure, aux fins de nourrir une procédure d'*impeachment* (mise en accusation) devant le Congrès des Etats-Unis. D'où l'importance de la robe et de la tache pour l'avenir politique du 42e président de la plus grande puissance de la planète...

On en était là, jeudi 6 août, entre le sordide et le ridicule, de cette saga politico-judiciaire qui, à Washington, éclipse tout le reste : Kosovo, Proche-Orient, crise asiatique... A ce stade, il importe peu que le président bénéficie d'un fort taux de popularité. L'affaire est juridique, autant que politique, et la mécanique engagée peut assurément conduire à une procédure d'*Impeachment*.

Aux Européens, que ce spectacle afflige, nombre de commentateurs américains, de droite et de gauche, font la leçon : un président ne peut mentir impunément à la justice ; peu importe l'objet du mensonge, il en va de la morale publique. Tel serait l'esprit des institutions de l'Union. Après tout, si l'on a créé ce procureur indépendant, chargé des enquêtes sur l'exécutif, c'est pour parfaire le savant équilibre de pouvoirs et contre-pouvoirs qui fonde la démocratie américaine.

On ne les suivra pas sur ce point. M. Clinton a peut-être beaucoup péché. Mais l'enquête du juge Starr fait plus penser à une procédure folle et partisane qu'à une *manifestation d'indépendance judiciaire*. Républicain d'extrême droite, M. Starr hait tout ce que M. Clinton représente. Initialement désigné pour enquêter sur un scandale immobilier auquel aurait été mêlé Bill Clinton, il a arbitrairement étendu *ses investigations* à la vie privée du président. Il n'a pas hésité à manipuler la presse ; il a eu recours au chantage à l'encontre des familles de certains témoins. Juriste fondamentaliste, il est allé fouiner dans un domaine relevant de la vie privée. Avec lui, l'institution du procureur indépendant est devenue un pouvoir sans contre-pouvoir.

La démocratie américaine n'y a rien gagné.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'année chorégraphique

UNE ANNÉE riche de créations et de reprises, une année où les compagnies étrangères sont venues en nombre comme au temps heureux, mais une année remplie d'incidents de toute sorte : tels apparaissent au moment d'en dresser le bilan les douze mois qui s'achèvent.

Les incidents : est-il besoin de rappeler ceux qui au début de la saison marquèrent le retour de Serge Lifar à l'Opéra en qualité de chorégraphe, ces soirs où le public trouva les grilles closes et où l'on se demanda si la grève des électriciens et des machinistes n'allait point s'étendre à tout le personnel des théâtres lyriques ? Ce temps est loin déjà, et la saison prend fin sur un mois où le ballet, occupant à lui seul le plateau de l'Opéra, affirme son éclat dans la diversité de programmes renouvelés trois fois par semaine, comme pour attester la richesse d'un répertoire inépuisable, l'endurance de la troupe et la qualité des récentes créations.

Qualité sans doute inégale, mais déchet bien minime au bout du compte : le bilan se solde par un profit certain. Mlle Micheline Bardin, dernière venue dans la constellation des étoiles, a, dans *Divertissement*, dans *Petrouchka*, dans *Guignol et Pandore* et dans *Salade*, accompli des prouesses de technique et de composition. Enfin, la rentrée de Mlle Yvette Chauviré dès le début de la saison a renforcé heureusement le groupe des vedettes qui, avec Mlles Darsonval et Vaussard, demeurées seules l'an dernier, sont désormais quatre, nombre que l'activité du corps de ballet justifie pleinement.

René Dumesnil
(8-9 août 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Prendre au sérieux Charles Pasqua *par Alain Lipietz*

LES semaines passent, et les sondages confirment l'onde de choc de l'événement Coupe du monde. Pas l'événement sportif, mais l'événement politique, l'émotion populaire qui a jeté des millions de résidents de France, toutes cultures, ethnies, nationalités confondues, dans les bras les uns des autres, sous des drapeaux français. La France s'est reconnue au miroir des Bleus, elle s'y est trouvée belle, elle a ri, elle en rit encore.

Les effets en sont connus : les deux chefs de l'exécutif atteignent des sommets de popularité ; Jacques Chirac rattrape et dépasse Lionel Jospin ; les autres leaders de la droite s'effondrent ; la majorité absolue des Français approuve les « nouvelles » propositions de Charles Pasqua sur l'immigration. Ces quatre effets sont liés, parce que les propositions de M. Pasqua (*Le Monde* du 17 juillet) sont adéquates à une réalité dont la France a pris conscience à l'occasion de l'« *événement* », et parce que, ce faisant, l'ancien ministre de l'intérieur a trouvé la faille permettant à la droite d'échapper à l'étau du Front national.

Voyons d'abord l'adéquation des propositions Pasqua. Rejoignant la position des Verts et des associations de défense des droits de l'homme, il propose une mesure « *simple et pratique* » (comme disait Jean-Pierre Chevènement pour enterrer la guerre scolaire) : la régularisation de tous les sans-papiers qui en ont fait la demande. Cela réglerait d'un trait de plume un problème qui, sinon, de grèves de la faim en recours devant la commission Galabert, restera à l'affiche pendant des années. Il s'agit, rappelons-le, de soixante-dix mille personnes, même pas la capacité du Stade de France !

A nouveau prête à admettre que l'immigration peut être une richesse, l'opinion préfère cette solution simple. Ce choix n'est pas étonnant : le rapport de l'Observatoire du racisme, publié avant la Coupe du monde, révélait des Français plus explicitement racistes que les autres Européens mais, face aux questions concrètes, plutôt moins racistes que la moyenne, et surtout nettement moins qu'en 1992. Ce qui permet à Pasqua d'avancer une autre proposition : rouvrir les portes de l'immigration, mais avec des quotas. De fait, la crise démographique de 2005 rendra nécessaire l'arrivée d'un flux de jeunes adultes pour « *payer les retraites* ». L'immigration pour rééquilibrer la pyramides des âges : la France a toujours procédé ainsi. Pasqua le sait, et il ose le dire. Il ouvre ainsi un débat tabou : quel serait l'effet d'un retour à la liberté d'établissement en France ?

> Un populisme nationaliste pro-immigrés : telle est la porte de sortie que Pasqua offre à la droite

Le « modèle réduit » du Brésil donne une réponse nuancée. L'Amazonie et le Nordeste ne se sont pas « vidés » dans Sao Paulo, mais la pression sur les marchés du travail et du logement y est sensible. Les Français le craignent, et la réponse-bateau des quotas l'exprime avec imprécision : « Immigration, oui, mais pas trop ». Ce couplage régularisation-immigration maîtrisée permettra en outre de glisser, par élargissements successifs, de la « *régularisation des sans-papiers qui en ont fait la demande* » à la régularisation de tous les sans-papiers présents en France et actuellement surexploités dans les travaux publics et les petites entreprises.

Mais voyons l'autre aspect de la question : pourquoi un homme de droite ose-t-il dire cela ? Parce que la droite, qui défend les intérêts d'une minorité privilégiée, a besoin pour conquérir la majorité de rallier le « petit peuple » sur une argumentation extra-économique : peur du rouge, valeurs familiales, nationalisme, populisme... Le populisme est précisément le ralliement du « petit peuple » sous une conscience en quelque sorte sentimentale de l'appartenance.

Or la France est historiquement une nation d'immigrants. Le sentiment d'appartenance y est donc ambigu, unanimisme et racisme y sont réversibles. La concurrence entre les avant-derniers arrivés et les nouveaux arrivants peut susciter l'hostilité, pas seulement économique d'ailleurs. Mais la *communauté de trajectoires* peut susciter la solidarité.

Il y a donc place pour un populisme anti-immigrés (Le Pen), mais aussi pour une populisme pro-immigrés (Tapie). Et le temps joue pour le second, quand les migrants d'hier deviennent les électeurs de demain. L'expérience latino-américaine montre d'ailleurs qu'une stratégie populiste de droite pro-immigrés est plus efficace, parce qu'elle reflète la mosaïque du « petit peuple ». Mieux vaut aujourd'hui s'y appeler Menem, Malouf ou Fujimori qu'exhiber des quartiers de noblesse ibériques.

Un populisme nationaliste pro-immigrés : telle est la porte de sortie que Pasqua offre à la droite, en alternative à la reddition des autres leaders, de Millon à Balladur, devant Le Pen et Mégret. Et, de fait, quoique s'en tenant au vieux discours décrédibilisé des bons intégrés contre les mauvais arrivants, Jacques Chirac en a spontanément profité, parce que la télévision a retenu de lui l'image d'un fraternel capitaine Haddock trépignant d'allégresse avec le peuple mosaïque. Cette allégresse que suscitait Lionel Jospin au Zénith quand il annonçait l'abolition des lois Pasqua...

Mais les conseillers de Lionel Jospin sont restés bloqués sur une analyse partielle du peuple de France, opposant une gauche intellectuelle pro-immigrés à une gauche populaire qui serait par nature anti-immigrés. Or les immigrés de la seconde... ou de la prochaine génération font plutôt partie du peuple que de l'intelligentsia ! Et le peuple s'en souvient, de temps en temps. Parce que chaque Français est lié à l'immigration par ses grands-parents, sa compagne ou son compagnon, par les petit(e)s ami(e)s de ses enfants. Avec ou sans papiers.

Or, en ce moment de grâce où la France s'aime telle qu'elle est, le peuple a entendu de Matignon des mots terribles (« *prise d'otages* », « *filières criminelles* ») contre des femmes et des hommes prêts à se laisser mourir de faim plutôt que de quitter la France. Résultat : le leader d'une coalition victorieuse entre la petite-bourgeoisie pro-immigrés (disons : les Verts) et le traditionnel peuple de gauche se voit dépasser par le leader de la droite, pour avoir donné l'impression de rompre cette alliance au moment même où elle s'identifiait à la réalité perçue par la société elle-même !

S'il souhaite être un jour président, il reste quatre ans à Lionel Jospin pour rectifier cette erreur. Le temps qui a suffi à Aimé Jacquet...

Alain Lipietz *est économiste, porte-parole des Verts*

Transparence *par Pascal Nègre*

EN tant que président de PolyGram Musique, premier producteur de disques en France, et de la SCPP, société civile qui regroupe un nombre important de producteurs, je ne peux qu'être sensible à la différence de traitement entre une société commerciale et une société de gestion collective.

A la société anonyme, les auditeurs internes, les auditeurs externes les plus réputés (KPMG pour PolyGram), les commissaires aux comptes et... les contrôles fiscaux, PolyGram n'ayant, depuis plusieurs décennies, jamais eu d'exercice social qui n'ait été contrôlé par les services aujourd'hui situés à Bercy. A la société de gestion collective... pas grand-chose : certes la loi prévoit l'obligation pour la société civile d'avoir un commissaire aux comptes et précise que ses comptes annuels devront être envoyés au ministère de la culture.

Mais, que je sache, en dix ans, hormis le cas exceptionnel de l'Adami, aucun audit n'a été effectué auprès des sociétés de gestion collective ; nul contrôle fiscal auprès de sociétés qui, pour certaines, existent depuis plus d'un siècle. Qui ne voit pourtant que ces sociétés dites de gestion collective devraient s'attacher à une transparence au moins aussi grande que les sociétés commerciales.

Pour trois raisons au moins. Elles sont la plupart des cas en position de monopole : l'artiste interprète peut-il aller ailleurs pour percevoir ses droits qu'à l'Adami (société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes) ? L'auteur à la Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) ? Le musicien à la Spedidam (Société de perception et de distribution des droits des artistes interprètes de la musique et de la danse) ? Au contraire, si Johnny Hallyday, ou Zazie, ou Maxime Le Forestier ne sont pas satisfaits des services de PolyGram, nul doute que Sony, BMG, Virgin ou EMI se feront une joie de les accueillir.

Les sociétés de gestion collective ne sont pas ensuite soumises au juge le plus impitoyable – le marché – alors qu'elles gèrent annuellement plusieurs centaines de millions de francs, plusieurs milliards pour la plus importante. En conséquence, nulle sanction pour des objectifs qui n'auraient pas été atteints, nul risque de perte de part de marché.

Contrairement enfin aux sociétés commerciales, en tout cas celles de l'industrie phonographique, il n'y a pas au sein de ces sociétés de gestion collective d'actionnariat de référence qui pourrait contrôler les dirigeants et éviter les dérives toujours possibles. Pour une autre raison aussi, la plus décisive peut-être : c'est la loi qui a fixé le principe des droits qui doivent être payés par chaque utilisateur de musique aux auteurs, aux artistes interprètes, et aux producteurs ; c'est la loi qui a décidé que là où le droit d'autorisation de l'artiste, du musicien, du producteur était dans l'impossibilité de s'exercer, il revenait à des sociétés civiles d'exercer pour le compte de leurs mandants le droit d'autorisation.

Il pèse donc sur les sociétés de gestion collective une responsabilité particulière en ce qu'elles ont reçu, en quelque sorte, une délégation de service public qui leur permet de collecter les droits auprès des redevables. Dans ces conditions, qui, mieux que la Cour des comptes, dont la rigueur, la compétence et l'impartialité sont reconnues de tous, pourrait effectuer un audit des principales sociétés de gestion collective. Je recommande en conséquence qu'un audit soit effectué auprès des principales sociétés de gestion collective, la SCPP bien sûr, la Spedidam, l'Adami, la Sacem. Les conclusions de cet audit devront naturellement être rendues publiques.

Pascal Nègre *est président de PolyGram Musique.*

Quand la France s'amuse...

Suite de la première page

Alors que la planète est assaillie de catastrophes plus ou moins naturelles – les inondations en Chine, les incendies en Grèce, la famine au Soudan ou les malheurs de Clinton –, les Français voient l'enfer chez les autres mais n'ont, en cet été, aucun feuilleton national susceptible de les passionner. Le Tour du dopage achevé, les journaux télévisés de 20 heures ont du mal à faire leurs ouvertures : il n'y a point de feux de forêt dans l'arrière-pays provençal, point de « Saint-Bernard » (été 1996) ou d'indices de pollution menaçant sur la capitale (été 1997).

Les Français, d'ailleurs, ne sont guère demandeurs. Partis en grand nombre, ils sont à la fête... et veulent oublier, vacances obligent, leurs soucis. Aucun grand débat de société n'accroche réellement leur attention – hormis celui, essentiel certainement, sur la féminisation des titres dans la fonction publique. La fièvre des festivals continue plus que jamais à embraser le pays. La moindre commune, le plus petit village, chacun y va de sa manifestation, du concours de lancer de charentaises à la course de vachettes, du petit vide-greniers au méga-bric-à-brac. Si la fréquentation des grandes manifestations a, semble-t-il, été affectée cette année par le mauvais temps, les festivals plus modestes ont connu des affluences record.

En fait, tous les indices statistiques les plus récents confirment ce climat nouveau. Mercredi 5 août, l'Insee annonçait ainsi que le moral des Français avait atteint, en juillet, son niveau le plus élevé depuis que l'Institut de la statistique mène une enquête sur ce sujet, depuis janvier 1987 donc. Les Français ont retrouvé le goût et les moyens de consommer, comme en témoigne l'activité dans le commerce, sur le marché automobile ou dans l'immobilier. Ils achètent à nouveau des voitures, mieux même, des voitures françaises. Autres signes de cette confiance revenue, les industriels voient leurs carnets de commandes se remplir, les banquiers constatent une nette reprise de la demande de crédits par les particuliers. Les derniers sondages des instituts privés révèlent enfin, sur le plan politique, un véritable plébiscite des Français en faveur de la cohabitation et de leurs deux principaux acteurs, Jacques Chirac et Lionel Jospin.

L'habileté politique du premier ministre, Lionel Jospin – qui a su mettre fin à l'appel permanent aux sacrifices cher à nombre de ses prédécesseurs –, l'amélioration de la conjoncture économique en Europe et en France notamment – qui se traduit enfin par un début de recul du chômage – et, pour couronner le tout, la victoire de l'équipe de France dans la Coupe du monde de football sont, à l'évidence, les principaux facteurs qui ont contribué à ce changement de climat. Il ne faut cependant pas s'y tromper : tous ces indices ne peuvent masquer la persistance d'une profonde inquiétude dans l'opinion.

Selon l'Insee, si le moral des Français est au plus haut, il n'en reste pas moins que les personnes inquiètes quant à leur propre avenir restent plus nombreuses que celles satisfaites. Un sondage international réalisé par un institut canadien, Angus Reid, pour le magazine britannique *The Economist* (daté du 1er août) montre en outre que la France reste l'un des pays les plus pessimistes de la planète, avec les Allemands et les Japonais (le questionnaire avait été envoyé, il est vrai, avant la victoire de Zidane et de ses coéquipiers).

Heureux, les Français s'amusent donc, pour l'instant en tout cas et en attendant la rentrée. Cette situation, relativement nouvelle en France, où l'on cultive plutôt généralement la défiance à l'égard des dirigeants et la déprime sur l'avenir, conduit à un défi original pour Lionel Jospin. Comment utiliser au mieux, voire faire fructifier, ce capital de confiance dont il dispose ? Le premier ministre peut en user, avec quelques risques, pour engager les changements attendus dans la société française – dans l'Etat, dans la ville et dans l'école en particulier.

Il peut, au contraire, être tenté de protéger ce capital en se réfugiant dans une forme plus ou moins caché d'immobilisme, en laissant, par exemple, les dépenses de protection sociale comme celles de l'Etat continuer à dériver. Pour que les Français puissent encore s'amuser l'été prochain, il faut espérer cependant que Lionel Jospin refusera, lui, lorsqu'il reviendra des îles, de s'amuser. Il sait, depuis longtemps, que les climats peuvent changer rapidement.

Erik Izraelewicz

هكذا من الاصل

TRANSPORTS En Corée du Sud, à Taïwan ou en Australie, le TGV accumule les succès, dix-sept ans après sa mise en service en France. Il s'impose comme standard international face à ses concurrents. ● DÉTENTEUR du record du monde de vitesse, le train français était longtemps resté cantonné à l'Hexagone. L'Espagne a été le premier pays étranger à se laisser séduire. ● LA SNCF, dont le réseau se situe au cœur des liaisons transeuropéennes, se révélera être le meilleur VRP du TGV, et l'imposera à tous ses partenaires. ● MALGRÉ LA PAIX signée par Alstom, le constructeur du train français, et Siemens, celui de l'ICE, la concurrence s'avive avec l'entrée en scène de nouveaux acteurs, allemand et japonais. ● SANS EFFET immédiat sur le plan de charge de l'usine de Belfort, qui produit le TGV, le contrat australien conclu ne remet pas en cause le plan social de cet établissement.

Tout autour de la Terre... le TGV français

Mises en service en 1981 entre Paris et Lyon, les rames orange ont mis du temps à se faire admettre hors de l'Hexagone. Les succès sont désormais au rendez-vous, en Corée du Sud, à Taïwan, en Australie, et peut-être bientôt en Floride

L'ÉTÉ 1998 *est celui* de la consécration du TGV français, dix-sept ans après sa première mise en service. Confirmé en Corée du Sud, bouclé à Taïwan, choisi en Australie (*Le Monde* du 5 août) et en bonne voie en Floride, le TGV accumule les succès à l'international. Il aurait pourtant pu finir comme le Concorde. Détenteur du record du monde de la vitesse sur rail (515 kilomètres heure), le train rapide, développé en collaboration par la SNCF puis devenu franco-britannique lors du mariage de GEC et d'Alsthom, est longtemps resté cantonné à l'Hexagone. Lancées entre Paris et Lyon en 1981, les rames orange n'ont pas séduit, dans un premier temps, les compagnies de chemins de fer étrangères.

En Allemagne, la Bundesbahn (devenue, depuis la réunification, la Deutsche Bahn) a préféré attendre que sa propre industrie soit prête pour lancer son service de train à grande vitesse. Conçu et fabriqué par Siemens, l'ICE ralliera Hambourg à Munich en juin 1991. Conquise par le TGV, qui entre Paris et Lyon a gagné plus de 80 % de parts de marché face à l'avion, l'Espagne est la première à choisir la technologie française. L'Alta velocidad espanola (AVE) relie, en 1992, Madrid à Séville, hôte, cette année-là, de l'Exposition universelle.

C'est la SNCF qui se révélera être le meilleur VRP du train à grande vitesse. Point de départ de toutes les liaisons transeuropéennes, la compagnie française impose son TGV à ses partenaires. Pour *se faire accepter*, le train français ne rechigne pas à changer de nom et d'aspect pour se fondre dans le paysage local. Devenu Eurostar entre Paris et Londres, il *adopte sans complexe* le bleu et le jaune de British Rail sur sa livrée blanche. Rebaptisé Thalys outre-Quiévrain et outre-Rhin, le TGV se pare de la robe grenat des chemins de fer belges. Aux Etats-Unis, entre Boston, New York et Washington, ses promoteurs renoncent au dogme de la grande vitesse avec voies de chemin de fer spécifiques. Baptisé American Flyer, il ressemblera à un TGV mais utilisera la technique de pendulation du fabricant canadien Bombardier.

Le contrat australien n'aidera pas Belfort

La signature du contrat du TGV australien, mardi 4 août, n'a pas apporté de réconfort aux salariés de l'usine de Belfort, spécialisée dans la fabrication des TGV. Sous la menace d'un nouveau plan social, qui prévoit la suppression de 273 postes sur un millier, de septembre 1998 à septembre 1999, ils espéraient que la direction modifie sa position au cours du dernier comité central d'entreprise extraordinaire qui doit avoir lieu en septembre. *« Le contrat australien ne modifie rien au plan de charge à court terme, car les livraisons ne sont pas prévues avant 2002 »*, explique-t-on par avance au siège. La ministre de l'emploi, Martine Aubry, avait pourtant invité, en avril, le groupe franco-britannique à *« regarder toutes les possibilités »* pour éviter les licenciements, *« dont celle de la réduction de la durée du travail »*.

LA PAIX DES BRAVES

La Deutsche Bahn défend aussi son propre poulain et réclame désormais *« de faire rouler l'ICE jusqu'à Paris »*. La troisième génération d'ICE possédera les caractéristiques techniques nécessaires pour circuler sur plusieurs réseaux nationaux à la fois, comme le Thalys et l'Eurostar, et devrait d'ici à 2002, sur la base de la réciprocité, emprunter le réseau français. Le déraillement dramatique en juin d'un ICE à Eschede, en Allemagne, a toutefois mis en lumière une des faiblesses des trains rapides allemands, composés de rames classiques avec deux bogies par voiture. A l'inverse, le TGV, avec un seul bogie placé entre deux voitures, a moins de chance de se désarticuler et de se renverser en cas d'accident.

A l'international, les industriels Alstom (la nouvelle appellation de GEC-Alsthom) et Siemens se sont d'abord livré une lutte acharnée à la fois au Texas, pour un projet finalement abandonné en 1994 faute de ressources financières suffisantes, et en Corée du Sud, où le gouvernement a récemment confirmé la construction de la première tranche.

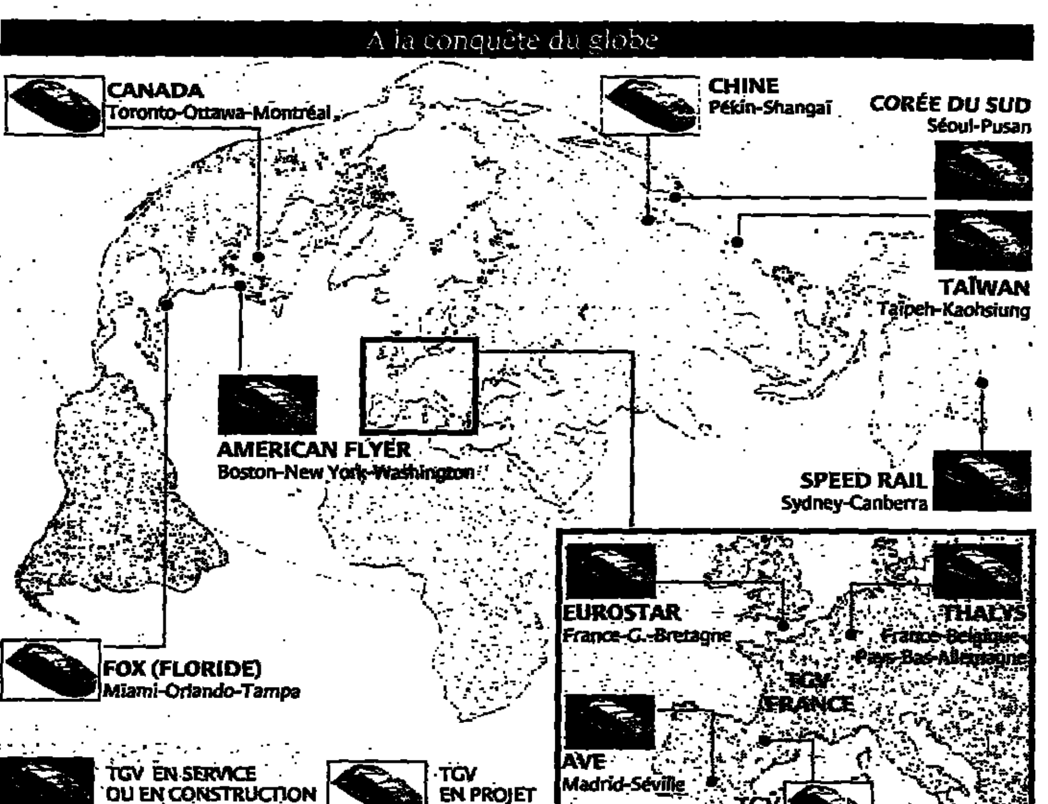
En mars 1996, pour éviter de compromettre la rentabilité de leurs grands contrats, les deux constructeurs signent la paix des braves et renoncent à se faire concurrence en dehors de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Le TGV taïwanais sera ainsi hybride, constitué de motrices de Siemens et de voitures à étage d'Alstom. C'est pour le moment le seul contrat à l'exportation obtenu par Siemens. Alstom a, pour sa part, déjà vendu 135 rames de TGV pour des marchés étrangers (y compris Thalys et Eurostar). En France, la SNCF a acheté plus de 300 rames.

Mais, tandis qu'Alstom et Siemens enterraient la hache de guerre, de nouveaux acteurs entraient en scène. Le consortium allemand Maglev, mené par Thyssen, oppose désormais au TGV son train à sustentation magnétique Transrapid, qui, en 2002, reliera Berlin à Hambourg. Maglev vient de connaître son premier échec en perdant, *cette semaine*, le marché australien de la ligne Sydney-Canberra. Autre concurrence : celle des industriels japonais, dont les clients nationaux réduisent leurs commandes et qui tentent d'exporter leur matériel, pour l'instant sans succès.

ASSOCIATION

Les industriels européens ont pour atout le soutien de leurs clients opérateurs ferroviaires. *« Co-inventeur du TGV et premier exploitant mondial de la grande vitesse, nous avons toujours été partie prenante à l'exportation aux côtés d'Alstom, au moins dans le domaine de l'ingénierie »*, explique la SNCF. *« Nous voulons désormais, avec notre filiale SNCF International, jouer un plus grand rôle, pouvant aller jusqu'à l'exploitation de réseaux étrangers »*, ajoute-t-on au siège. Avec une mise de fonds relativement limitée, la SNCF espère une rentabilité deux fois plus importante que celle des projets français. Elle est partie prenante des projets en cours en Australie, en Floride et au Canada. A Taïwan, elle s'est associée à la Deutsche Bahn pour assurer l'exploitation du futur train à grande vitesse.

Christophe Jakubyszyn



Daimler-Benz et Chrysler rédigent leur contrat de mariage

LE NOUVEAU GÉANT de l'automobile DaimlerChrysler prend corps. L'allemand Daimler-Benz et l'américain Chrysler ont précisé, jeudi 6 août, les dernières modalités de leur fusion, qui donnera naissance au troisième constructeur automobile mondial, derrière les américains General Motors et Ford.

Réunis à Stuttgart, les deux partenaires ont communiqué toute une série de prévisions chiffrées. Ils ont évalué le chiffre d'affaires de la nouvelle entité à 229 milliards de marks en 1997 (environ 770 milliards de francs), et l'économie liée à leur fusion à 2,5 milliards de marks la première année et à 5,4 milliards après trois à cinq ans. Ce regroupement devrait permettre aux deux groupes d'améliorer considérablement leur performances. Ainsi, l'allemand table, pour ses activités, sur un résultat opérationnel (avant frais financiers et impôts) de 10,2 milliards de marks en 2000 (environ 35 milliards de francs), soit plus du double de celui de 1997. L'américain envisage un résultat opérationnel de 10,4 milliards de marks.

Les deux groupes se sont également entendus sur les parités définitives. Les actionnaires de Chrysler recevront pour chaque titre 0,62 action de DaimlerChrysler, et ceux de Daimler-Benz une action. Au terme de l'échange, les actionnaires du groupe allemand détiendront 58 % de la nouvelle entité, qui devrait voir le jour d'ici à la fin de l'année. Cette fusion historique, présentée par les deux partenaires comme la plus grosse de l'histoire industrielle, a déjà été avalisée par les autorités chargées de la concurrence en Europe et aux Etats-Unis.

TANDEM PROVISOIRE

Reste une dernière échéance : l'approbation du mariage par les actionnaires des deux groupes, qui se réuniront chacun de leur côté le 18 septembre. Mais cette étape ne devrait être qu'une simple formalité, car les actionnaires de référence, la Deutsche Bank et le financier américain Kirk Kerkorian, viennent d'annoncer qu'ils étaient tout à fait favorables à l'accord. Ces noces *« ont la priorité sur tout autre projet »*, a récemment précisé Jürgen Schrempp, le président du directoire de de Daimler-Benz, qui a *tout lieu de se féliciter de cette alliance*. Il se retrouvera seul maître à bord au terme d'une période de trois ans pendant laquelle il tiendra les rênes en tandem avec Robert Eaton, le PDG de Chrysler. Cette société deviendra *« le leader automobile mondial du XXIe siècle »* et sera *« la plus profitable du monde »*, affirme déjà le patron allemand.

Les deux partenaires ont pris soin de promettre, jeudi, que *« les économies réalisées grâce à cette nouvelle fusion ne reposeraient pas sur des licenciements et des fermetures, mais sur des synergies commerciales et logistiques, ainsi que sur des échanges de technologies et de savoir-faire »*. Une inconnue demeure : les deux cultures d'entreprise – performance marketing dans le cas de l'américain et qualité industrielle dans celui de l'allemand – parviendront-elles à s'assimiler au sein de ce nouvel ensemble ?

Hélène Risser

L'heureuse rencontre d'un breuvage ancestral et du savoir-faire catalan

Nous publions une série d'articles, illustrés par Jacques Valot, sur les produits mythiques qui traversent les modes et les époques.

C'est blanc, laiteux, légèrement sucré avec une pointe falcultative de citron ou de cannelle, et surtout c'est extrêmement rafraîchissant. Tellement même que les Espagnols en ont tiré une expression populaire : on dit *« avoir un sang-froid d'horchata »* en parlant de cette boisson d'été, si particulière à la péninsule Ibérique. L'horchata ? Sa création se perd un peu dans la mémoire de l'Espagne. La légende, colportée sans illusion mais pour le plaisir par les fabricants, veut que cette préparation insolite, faite à base de « chufa », cette mauvaise herbe aux minuscules tubercules qui prolifère dans les régions humides, soit née il y a quelque trois mille ans sur les lointains bords du Nil. C'est au Moyen Âge qu'elle aurait trouvé son nom, lorque le roi Jaime Ier le Conquérant, s'accordant un peu de repos devant les murailles de Valence, y aurait trempé ses lèvres desséchées. S'adressant à la jeune femme qui lui avait tendu sa coupe, il aurait dit : *«Ça, c'est de l'or, ma petite»*, *« Axo es or, Xata »*, d'où le nom horchata.

Les Français, qui ne l'utilisent pas, appellent la chufa (Cypreus esculentus) le « souchet comestible » et les Italiens l'« amande de terre », mais il faut aller spécifiquement dans la région de Valence pour la voir cultivée, par tradition. Au point qu'il existe même, basée sur ces quelque 600 hectares qui produisent 7 300 tonnes par an de chufa, une dénomination d'origine, *« horchata de chufa de Valencia »*. Pas facile à préparer : il faut faire macérer la chufa et la triturer longuement avec de l'eau ; l'horchata étant sujette à de très rapides altérations microbiologiques, ce qui revient à dire qu'il faut la consommer fraîche, et très rapidement.

PRODUITS MYTHIQUES

Autant de difficultés, jointes à celle de la mettre, à peine préparée, dans une sorte de mixer qui la brasse en permanence, expliquent que, jusqu'à récemment, l'horchata, inexportable, était restée essentiellement un produit catalan, et une « curiosité » madrilène. On la croyait impossible à commercialiser, mais c'était compter sans l'esprit d'entreprise d'une famille de la bonne bourgeoisie d'affaires, catalane, justement. Dès 1916, Ramon Belart Folch, originaire de Tarragone, où il s'était déjà spécialisé dans l'alimentaire, créait la première industrie « horchatière » dans la capitale espagnole.

Une fois l'horchata apprivoisée au goût madrilène, ses quatre enfants virent littéralement exploser leur commerce dans les années 50. On était passé de une à cinq horchatérias, en ville : le groupe Solera était en pleine gestation. La relève de la nouvelle génération, dans les années 80, allait être décisive, portant Solera jusqu'à la première place, au niveau national (exception faite de l'horchata pasteurisée). Seulement le travail avait un peu changé. Et comme nous l'expliquera Luis Belart, troisième du nom et actuel gérant, *« il s'agissait tout à la fois de fournir directement les cafés et les glaciers, qui, en raison notamment des nouvelles normes d'hygiène, avaient de plus en plus de difficultés à produire une horchata artisanale, et d'offrir parallèlement un produit de grande consommation »*. Problème résolu, dans le premier cas, par l'investissement du groupe dans la fabrication de ses propres machines à brasser l'horchata (les « horchatières»), qui peuvent être livrées, à des conditions avantageuses, avec le produit frais, à peine élaboré.

Quant à la grande consommation, M. Belart a eu une autre idée, il y a huit ans : créer une formule d'horchata condensée, commercialisée depuis quatre ans et vendue par briques d'un litre, comme le lait. On ajoute quatre litres d'eau et on obtient cinq litres d'horchata tout à fait convaincante. Les briques, elles, peuvent se conserver deux ans.

Le résultat ne s'est pas fait attendre : Solera enregistre un bénéfice net de 150 millions de pesetas (6 millions de francs), chaque saison, sur la seule horchata et vend environ 150 000 briques de boisson condensée et 600 000 litres d'horchata fraîche. Et ce, désormais presque dans toute l'Espagne, avec une timide incursion, explique Luis Belart, au Venezuela, à Londres, en Andorre et à Perpignan. Pour une boisson qui reste encore très confidentielle et saisonnière, Jaime Ier avait raison, l'horchata est un vrai filon.

Marie-Claude Decamps

PROCHAIN ARTICLE :
la clé Facom

DÉPÊCHES

■ **MICROSOFT : le numéro un mondial des logiciels** *a été sommé*, jeudi 6 août, de fournir aux autorités anti-trust américaines le code de base de ses systèmes d'exploitation Windows 95 et 98, système qui constitue le moteur technologique au cœur des programmes informatiques. Le département de la Justice réclame ce code pour démontrer à quel point les capacités Internet sont intégrées aux deux versions les plus récentes de Windows.

■ **DAEWOO : le deuxième constructeur automobile sud-coréen** a renoncé, jeudi 6 août, aux 2 995 licenciements prévus et s'est engagé à n'en réaliser aucun avant l'an 2000, en échange d'un gel de salaires. Hyundai, numéro un coréen, en revanche, a confirmé la mise en œuvre de son premier plan de licenciement de 1 569 personnes.

■ **JEAN-CLAUDE DECAUX : le Conseil de la concurrence** a rendu un avis constatant l'abus de position dominante de la société d'affichage, selon *La Tribune* du 7 août. Plusieurs clauses des contrats signés, portant notamment sur leur tacite reconduction et leur durée, devront être supprimées.

■ **VEDIOR : le groupe européen de travail temporaire** a annoncé, jeudi 6 août, le rachat de deux sociétés d'intérim espagnoles (Sistemas servicios y soluciones et Gropesa ETT) spécialisées dans l'informatique et les télécommunications.

■ ***LUCASVARITY : l'équipementier automobile et aéronautique** a décidé de* vendre, jeudi 6 août, sa division systèmes de freinage poids lourds (1,7 milliard de francs de chiffre d'affaires), estimant ne pas avoir la taille critique dans ce métier.

■ **AOM : le Consortium de réalisation**, qui gère les actifs sortis du bilan du Crédit lyonnais, a ouvert officiellement la procédure de vente de la compagnie aérienne française, indiquent *Les Echos* des 7 et 8 août. Pour l'heure, seul Swissair s'est montré intéressé par une participation de l'ordre de 20 %.

■ **MGM (Metro Goldwyn Mayer) : le financier américain Kirk Kerkorian** est prêt à revendre les studios hollywoodiens, moins de deux ans après les avoir rachetés au Consortium de réalisation (ex-Crédit lyonnais). En 1990, c'est déjà lui qui les avait cédés à l'italien Giancarlo Parretti, financé par le Crédit lyonnais.

هكذا من الاهل

LES DÉPARTEMENTALES DE L'INFORMATION

« La Marseillaise » : le parti, la pétanque et la gauche « plurielle »

Depuis un an, le quotidien communiste affiche une ouverture politique plus large pour attirer les orphelins du « Provençal »

MARSEILLE
de notre envoyée spéciale

Un aggiornamento. Jeudi 12 juin 1997, le comité de direction de *La Marseillaise* et le Parti communiste français annonçaient, dans la foulée des élections législatives, une transformation de *La Marseillaise*, *« afin de la mettre à disposition du mouvement progressiste et social dans sa diversité »*. Ils ont lancé un appel, dans les colonnes du journal, *« à ceux qui ressentent la nécessité d'un quotidien régional clairement engagé à gauche, pour qu'ils manifestent sans attendre leur volonté d'être les acteurs d'une puissante société des lecteurs et des amis de "La Marseillaise" »*.

Cette profession de foi est apparue comme une petite révolution pour ce quotidien très lié au PCF. Son nouvel ancrage à une gauche davantage « plurielle » s'explique aussi par la place laissée vacante, dans l'échiquier de la presse locale, par la fusion de deux quotidiens : l'un marqué à gauche, *Le Provençal*, fondé par Gaston Defferre, et l'autre à droite, *Le Méridional*. Réalisé l'an dernier sous la houlette de leur propriétaire, le groupe Hachette, ce rapprochement a donné naissance à *La Provence*.

Installé dans d'anciens arsenaux de galères datant du XVIIIe siècle, à deux pas du port de Marseille, le quotidien rayonne sur six départements du sud-est de la France. Créée en 1943, clandestinement, dans les locaux du *Petit Marseillais* par une poignée de résistants issus du Front national de lutte pour la libération de la France, *La Marseillaise*, légalisée le 24 août 1944, a rapidement bénéficié de la disparition de l'autre quotidien communiste, *Rouge Midi*.

Dans les années 50, le journal tire à 150 000 exemplaires. Henri Verneuil y fait ses premières armes avant de préférer le cinéma. L'une des caractéristiques de *La Marseillaise* est sans doute son attachement aux événements culturels et à l'actualité littéraire. L'auteur de polars Jean-Claude Izzo y a longtemps occupé les fonctions de rédacteur en chef adjoint. Ce quotidien régional est l'un des rares à dépêcher un correspondant à plein temps pendant le Festival de Cannes ou à consacrer plusieurs pages à une exposition sur l'art dégénéré.

Si les informations sur le PCF sont toujours traitées avec une attention particulière, Christian Digne, le nouveau rédacteur en chef, *« ne croit plus au journal de parti tel que* La Marseillaise *a pu l'être »*. Il affirme que les collaborations rédactionnelles avec *L'Humanité* s'estompent. *« Pour les informations nationales et internationales, nous cherchons à être plus autonomes qu'avant. »*

> **Son nouvel ancrage s'explique en partie par la place laissée vacante par la fusion du « Provençal » et du « Méridional »**

Christian Digne ne cache pourtant pas que l'idée *« d'acheter* La Marseillaise *et donc de voter PC »* est encore très fortement ancrée sinon liée. Pour Christian Poitevin, ancien adjoint à la culture du maire de Marseille, Robert Vigouroux, et ex-directeur général adjoint du *Provençal*, *« la direction de* La Marseillaise *aurait dû davantage jouer l'ouverture politique, en désignant un comité éditorial composé de personnalités comme Edmonde Charles-Roux, César, Jean-Claude Izzo ou Robert Guédiguian »*.

Michel Pezet, ex-député PS des Bouches-du-Rhône, va plus loin et pense que la crédibilité du changement de *La Marseillaise* doit se traduire par une réelle ouverture du capital à une Société des lecteurs. *« A une annonce symbolique, il faut répondre par un acte symbolique fort, comme l'ouverture du capital à des petits porteurs. Ce qui n'est toujours pas fait »*, estime-t-il.


La Marseillaise
Marseille
Euro : les retombées de l'élection française
La Marseillaise change
France-Italie : un goût d'inachevé (2-2)

Pour Paul Biaggini, nommé voici une quinzaine d'années directeur du journal par le PCF, sur proposition des fédérations locales, *« l'épisode Jean-Noël Tassez – une tentative de faire un journal plus informatif, moins politique en 1983 et 1984 – n'a pas pu marcher. Ne pas donner sa place au politique, c'était sous-estimer à l'époque l'histoire du quotidien »*.

Nommé rédacteur en chef à vingt-sept ans, Jean-Noël Tassez avait voulu, le premier, *« dépolitiser »* le journal pour en faire un *Libération « régional »*. *« L'affrontement a été sanglant avec les instances du PC »*, se souvient-il. *« Georges Marchais et les apparatchiks locaux nous tiraient dessus à boulets rouges. Le PC était catastrophé, la rédaction et le parti ne se sont plus parlé pendant deux ans. Les deux logiques étaient inconciliables »*, ajoute-t-il.

Cette parenthèse fermée, *La Marseillaise* a tenté d'enrayer l'inexorable érosion de sa diffusion. Paul Biaggini annonce un tirage de 70 000 exemplaires, mais sa diffusion – qui n'est pas contrôlée par l'organisme Diffusion-Contrôle – est bien moindre. Le titre a déjà traversé des passes financières difficiles et notamment un dépôt de bilan au cours de l'été 1987. Une situation qui est actuellement celle que redoute l'autre grand journal communiste régional, le quotidien limousin *L'Echo du Centre* (*Le Monde* du 31 juillet).

La Marseillaise fait aujourd'hui des concessions commerciales : le quotidien est intégré au couplage publicitaire Force Sud et distribue le même supplément de programmes télévision que son concurrent *La Provence*.

Mais ce qui cimente la réputation de *La Marseillaise* dans tout le sud de la France, c'est son concours annuel de pétanque. *« C'est une organisation incroyable, il nous faut trouver 24 kilomètres de terrain de sport, autant dire que tout ce qui peut servir de piste est réquisitionné »*, explique Paul Biaggini. Cette manifestation rassemble jusqu'à 100 000 participants. Plus que les lecteurs quotidiens.

Nicole Vulser

Prochain article :
La Presse de la Manche



▸ TIRAGE
70 000 exemplaires

▸ ZONE DE DIFFUSION
Bouches-du-Rhône, Hérault, Gard, Var, Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence

▸ CONCURRENTS :
Bouches-du-Rhône : *La Provence*
Alpes-de-Haute-Provence : *La Provence*
Vaucluse : *La Provence, Le Dauphiné libéré*
Var : *Nice-Matin, Var-Matin*
Hérault, Gard : *Midi libre*

▸ CRÉATION	1944
▸ ACTIONNARIAT	PCF
▸ RÉDACTION	78 journalistes

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

Réduction de la manne pétrolière en Grande-Bretagne

LES REVENUS PÉTROLIERS du Royaume-Uni ont chuté de 17,5 % au mois de juin pour tomber à leur plus bas niveau depuis quinze ans. La diminution s'explique par la réduction saisonnière des volumes de production et par la faiblesse des cours de pétrole. A 12,12 dollars le baril, les prix en termes réels sont à des niveaux inférieurs à ceux qui ont précédé le choc pétrolier de 1973.

■ **ALLEMAGNE : l'OCDE prévoit** une croissance de l'économie allemande de 2,7 % en 1998 et 2,9 % en 1999 *(lire p. 3)*.

■ **La production industrielle** en Allemagne reculé de 1,9 % en juin par rapport au mois de mai 1998.

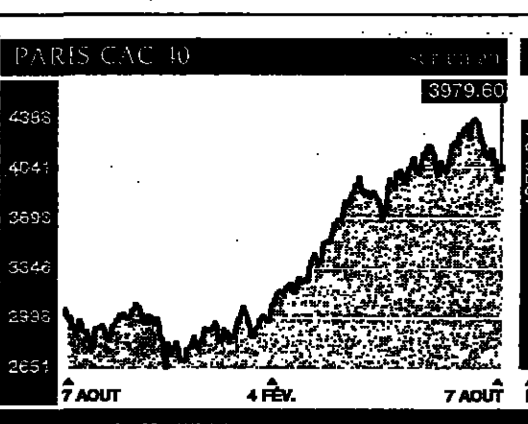
■ **ESPAGNE : la croissance économique** a enregistré une accélération au deuxième trimestre 1998, progressant de 3,8 % sur un an. Ce rythme soutenu de l'activité s'explique par une nette augmentation de la demande intérieure (+ 4,5 %).

■ **ITALIE : la production industrielle** a augmenté de 4,2 % en juin, ce qui porte à 2,9 % la progression au cours du premier semestre 1998.

■ **JAPON : le nouveau premier ministre** Keizo Obuchi a confirmé son intention de mettre en œuvre un collectif budgétaire de 10 000 milliards de yens et des réductions d'impôts d'un montant supérieur à 6 000 milliards de yens *(lire p. 20)*.

■ **Les commandes de biens d'équipement** des entreprises ont chuté de 18,6 % en juin par rapport à leur niveau de juin 1997.

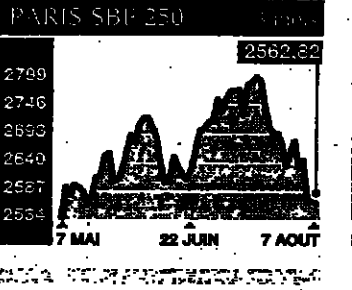
■ **ETATS-UNIS : les commandes industrielles** ont progressé de 0,1 %, à 330,5 milliards de dollars en juin, après une baisse de 2,2 % en mai, a annoncé le département du commerce extérieur, jeudi 6 août.



Indices boursiers

Europe 12h30 ▸	Cours 07/08	Var. % 06/08	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	0,28	32,70
- SBF 120	[illegible]	0,37	31,22
- SBF 250	[illegible]	0,48	31,77
- SECOND MAR.	[illegible]	−0,11	27,51
- MIDCAC	[illegible]	0,47	23,71
LONDRES FT100	[illegible]	—	8,93
AMSTERDAM AEI	[illegible]	0,30	27,86
BRUXELLES BEL	[illegible]	0,25	43,17
FRANCFORT D30	[illegible]	0,88	30,88
MADRID IBEX35	[illegible]	0,17	39,68
MILAN MIB30	[illegible]	0,36	41,27
SUISSE SMI	[illegible]	0,45	25,79
STOXX 666	[illegible]	0,41	—
EURO STOXX 326	[illegible]	0,49	—
STOXX 50	[illegible]	0,50	—
EURO STOXX 50	[illegible]	0,58	—

Monde ▸	Cours 06/08	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	0,36	8,48
- SP 500	[illegible]	0,76	12,28
- NASDAQ	[illegible]	2,31	18,50
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	−0,24	−19,82
JOHANNESBURG	[illegible]	−1,19	4,01
MEXICO BOLSA	[illegible]	−1,78	−28,98
SANTIAGO IPSA	[illegible]	−0,45	−23,22
SAO PAULO BOU.	[illegible]	−1,41	−4,97
TORONTO FSE I.	[illegible]	−0,82	−0,35
ASIE 10h15	07/08	06/08	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	−1,66	−34,76
HONGKONG H.	[illegible]	−3,26	−34,55
SÉOUL	[illegible]	0,30	−12,73
SINGAPOUR ST.	[illegible]	−1,89	−31,65
SYDNEY ALL O.	[illegible]	−0,13	−0,67
TOKYO NIKKEI	[illegible]	−0,30	3,74

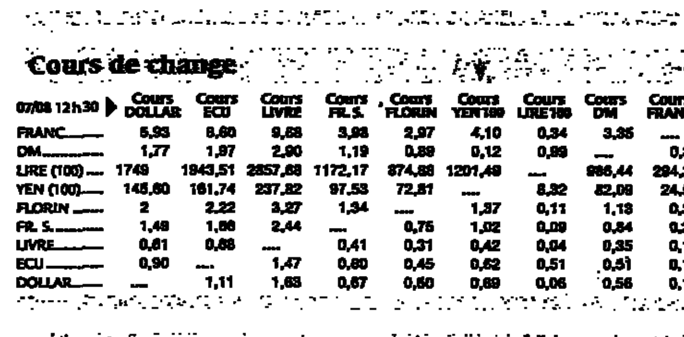


NEW YORK
8577,68
7 MAI 24 JUIN 6 AOUT

Principaux écarts au règlement mensuel

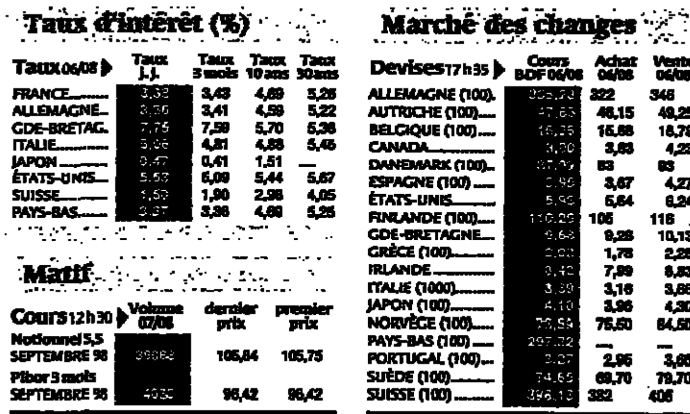
Hausses ▸	Cours 06/08	Var. % 05/08	Var. % 31/12
INTERTECHNIQU.	[illegible]	+7,50	+70,45
CAP GEMINI	[illegible]	+6,31	+89,89
BULL#	72	+5,88	+13,56
PINAULT-PRINT.	[illegible]	+4,86	+46,83
LEGRAND	1522	+4,46	+26,93
SIDEL	435	+4,30	+9,27
ESSILOR INTL	[illegible]	+3,86	+23,92
INFOGRAMES EN.	355	+3,80	+84,41
EURO DISNEY	[illegible]	+3,73	+58,57

Baisses ▸	Cours 06/08	Var. % 05/08	Var. % 31/12
VALLOUREC	341	−8,08	−5,01
HAVAS ADVERTI.	1151	−7,12	+50,34
KLEPIERRE	1119	−6,58	+46,82
MICHELIN	310	−5,91	+2,31
GAZ ET EAUX	319	−5,89	+29,12
MOULINEX	131	−5,27	−11,90
PECHINEY ACT	[illegible]	−5,23	−4,04
EIFFAGE	[illegible]	−5,19	+68,77
BAIL INVESTIS	[illegible]	−4,87	+0,12



Cours de change

07/08 12h30 ▸	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,93	6,60	9,68	3,98	2,97	4,10	0,34	3,35	—
DM	1,77	1,97	2,90	1,19	0,89	0,12	0,99	—	0,30
LIRE (100)	1749	1943,51	2857,68	1172,17	874,88	1201,49	—	986,44	294,30
YEN (100)	145,60	161,74	237,82	97,53	72,81	—	8,32	82,09	24,50
FLORIN	2	2,22	3,27	1,34	—	1,37	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,49	1,66	2,44	—	0,75	1,02	0,09	0,84	0,25
LIVRE	0,61	0,68	—	0,41	0,31	0,42	0,04	0,35	0,10
ECU	0,90	—	1,47	0,60	0,45	0,62	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,11	1,63	0,67	0,50	0,69	0,06	0,56	0,17



Taux d'intérêt (%)

Taux 06/08 ▸	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,43	4,69	5,26
ALLEMAGNE	[illegible]	3,41	4,59	5,22
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,59	5,70	5,36
ITALIE	[illegible]	4,81	4,88	5,45
JAPON	[illegible]	0,41	1,51	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	6,09	5,44	5,67
SUISSE	[illegible]	1,90	2,98	4,05
PAYS-BAS	[illegible]	3,36	4,69	5,25

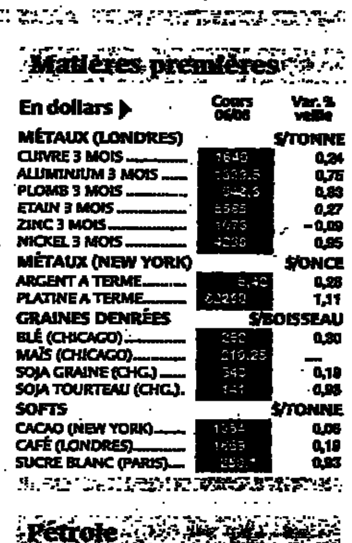
Matif

Cours 12h30 ▸	Volume 07/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	[illegible]	105,84	105,75
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	[illegible]	96,42	96,42

Marché des changes

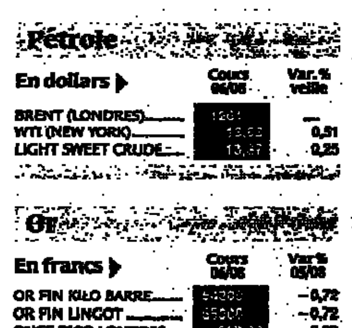
Devises 17h35 ▸	Cours BDF 06/08	Achat 06/08	Vente 06/08
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,63	4,23
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,64	6,24
FINLANDE (100)	[illegible]	106	116
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,28	10,13
GRÈCE (100)	[illegible]	1,78	2,28
IRLANDE	[illegible]	7,89	8,83
ITALIE (1000)	[illegible]	3,16	3,66
JAPON (100)	[illegible]	3,96	4,30
NORVÈGE (100)	[illegible]	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,95	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	69,70	79,70
SUISSE (100)	[illegible]	382	406

Toutes les valeurs du CAC40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr



Matières premières

En dollars ▸	Cours 06/08	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	0,24
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	0,75
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	0,83
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	0,27
ZINC 3 MOIS	[illegible]	−0,09
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	0,95
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	0,28
PLATINE A TERME	[illegible]	1,11
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	0,90
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	—
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	0,19
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	0,96
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	0,06
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	0,19
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	0,93

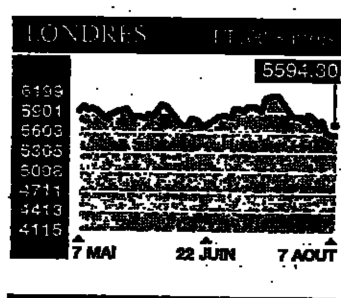


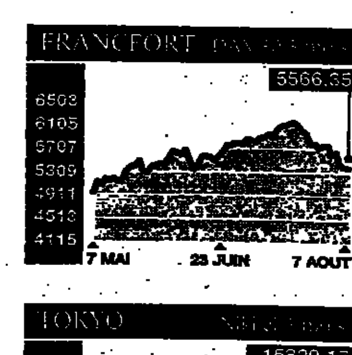
Pétrole

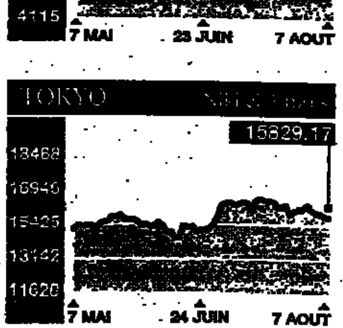
En dollars ▸	Cours 06/08	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	0,51
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	0,25

Or

En francs ▸	Cours 06/08	Var % 05/08
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	−0,72
OR FIN LINGOT	[illegible]	−0,72
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	−2,09







MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

VENDREDI 7 AOÛT, la Bourse de Paris était en hausse à la mi-séance. L'indice CAC 40 progressait de 0,32 %, à 3 981,15 points. L'action Pernod Ricard grimpait de 6,6 % après l'annonce d'un chiffre d'affaires semestriel en hausse de 9,1 %. Le titre Clarins s'appréciait de 1,9 % suite à la publication d'un chiffre d'affaires en augmentation de 13,7 % au cours des six premiers mois de l'année.

FRANCFORT

VENDREDI 7 AOÛT, la Bourse allemande a débuté en hausse : l'indice DAX progressait de 0 62 %, à 5 562,29 points. Le marché était tiré par l'annonce d'une hausse des profits de Daimler-Benz en 1999.

TOKYO

VENDREDI 7 AOÛT, la place japonaise a finalement clôturé sur un recul. L'indice Nikkei a cédé 0,30 %, à 15 829,17 points. La Bourse japonaise s'est repliée après le discours de politique générale du nouveau premier ministre Keizo Obuchi.

NEW YORK

JEUDI 6 AOÛT, la Bourse de New York a terminé sur une hausse. L'indice Dow Jones a gagné 0,36 %, à 8 577,68 points. Les valeurs du secteur de la technologie ont été bien orientées. L'indice de la Bourse électronique a terminé en hausse de 2 31 %, à 1 829,51 points.

CHANGES

LE YEN était en baisse par rapport au dollar vendredi 7 août en début de matinée. Le billet vert s'échangeait à 145,02 yens contre 144,35 yens la veille au soir. Le recul de la monnaie japonaise, intervenu après le discours d'investiture du nouveau premier ministre japonais, a même été plus important. Les spéculations sur une prochaine dévaluation du yuan, démentie par les autorités chinoises, ont poussé le dollar à 145,58 yens. En Europe, la monnaie américaine faisait preuve de fermeté, à 1,7710 mark et 5,9378 francs.

هكذا من الاهمال

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 7 AOUT

Liquidation : 24 août
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS ↗ +0,32 %
CAC 40 : 3981,22

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	1014	[illegible]	+ 2,07	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	970	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Renault (T.P.)	3070	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1275	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	999	[illegible]	—	[illegible]
Accor	1511	[illegible]	+ 2,05	[illegible]
AGF	363	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Air Liquide	900	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Alcatel Alsthom	1136	[illegible]	+ 1,76	[illegible]
Alstom	182,20	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Altran Techno. #	1253	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Atos CA	1350	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Axa	765	[illegible]	- 0,78	[illegible]
Bail Investis.	800	[illegible]	+ 3,25	[illegible]
Bazar Hot. Ville	686	[illegible]	- 0,72	[illegible]
Bertrand Faure	417,40	[illegible]	- 4,16	[illegible]
CFF.(Ferrailles)	696	[illegible]	- 3,01	[illegible]
CGIP	2995	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Chargeurs	397,50	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Christian Dalloz	656	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Christian Dior	680	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
CIC - ACTIONS "A"	578	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Ciments Français	338	[illegible]	—	[illegible]
Clarins	530	[illegible]	+ 1,88	[illegible]
Club Mediterranee	510	[illegible]	—	[illegible]
Coflexip	528	[illegible]	+ 3,40	[illegible]
Colas	1300	[illegible]	- 0,46	[illegible]
Comptoir Entrep.	15	14,90	- 0,66	[illegible]
Comptoirs Mod.	3139	3153	+ 0,44	[illegible]
CPR	464	474	+ 2,15	[illegible]
Cred.Fon.France	92,50	92,60	+ 0,10	[illegible]
Credit Lyonnais CI	650	655	+ 0,76	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	545	559	+ 1,83	[illegible]
Damart	4554	[illegible]	- 2,72	[illegible]
Danone	1628	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Dassault-Aviation	1840	[illegible]	- 2,06	[illegible]
Dassault Systemes	299,50	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
De Dietrich	340	[illegible]	—	[illegible]
Devesux(Ly)#	998	[illegible]	- 0,50	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	63	63	—	[illegible]
Dexia France	840	840	—	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	116	117	+ 0,86	[illegible]
Dynaction	199,50	199	- 0,25	[illegible]
Ecia	1550	1548	- 0,12	[illegible]
Eiffage	438	[illegible]	+ 2,73	[illegible]
Elf Aquitaine	711	[illegible]	- 0,98	[illegible]
Eramet	209	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Eridania Beghin	1188	[illegible]	- 0,92	[illegible]
Essilor Intl	2200	[illegible]	+ 2	[illegible]
Essilor Intl.ADP	2096	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Esso	525	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Eurafrance	3480	[illegible]	- 1,29	[illegible]
Euro Disney	11,10	[illegible]	- 2,70	[illegible]
Europe 1	1522	[illegible]	+ 1,18	[illegible]
Eurotunnel	6,80	[illegible]	—	[illegible]
Fimalac SA	709	[illegible]	- 0,84	[illegible]
Finextel	116,50	[illegible]	—	[illegible]
Fives-Lille	445	[illegible]	+ 1,66	[illegible]
France Telecom	396,50	[illegible]	—	[illegible]
Ingenico	167	[illegible]	—	[illegible]
Interbail	155	[illegible]	- 1,93	[illegible]
Intertechnique	2250	[illegible]	- 2,93	[illegible]
ISIS	605	[illegible]	- 1,65	[illegible]
Jean Lefebvre	461,50	[illegible]	- 1,40	[illegible]
Klepierre	1110	[illegible]	+ 3,60	[illegible]
Labinal	1900	[illegible]	—	[illegible]
Lafarge	562	[illegible]	+ 1,77	[illegible]
Lagardere	245,70	[illegible]	- 1,58	[illegible]
Lapeyre	440	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
Lebon (Cie)	260	[illegible]	+ 1,88	[illegible]
Legrand	1522	[illegible]	- 0,32	10
Legrand ADP	943	[illegible]	—	10
Legris indust.	254	[illegible]	+ 0,74	20
Locindus	779	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
L'Oreal	3305	[illegible]	+ 0,90	10
LVMH Moet Hen.	1112	[illegible]	+ 1,43	10
Marine Wendel	1042	[illegible]	+ 0,47	100
Metaleurop	46,10	[illegible]	+ 1,08	25
Metrologie Inter.	20	[illegible]	—	10
Michelin	310	[illegible]	+ 1,41	12
Moulinex SA	294	292	+ 1,02	10
Sophia	260	262	+ 0,76	75
Spir Communic. #	437	436,40	- 0,13	20
Strafor Facom	486,50	497	+ 2,15	25
Suez Lyon.des Eaux	1030	1028	- 0,19	60
Synthelabo	872	895	+ 2,63	10
Technip	636	633	- 0,82	20
Thomson-CSF	233	237	+ 1,71	20
Total	626	619	- 1,11	50
UIF	442	445	+ 0,67	100
Unibail	751	758	+ 0,93	100
Union Assur.Fdal	852	837	- 1,76	10
Usinor	77	76,05	- 1,23	20

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
General Elect. #	520	529	+ 1,73	—
General Motors #	410,30	419,90	+ 2,33	1
Gle Belgique #	948	936	- 1,26	—
Harmony Gold #	25,30	24,20	- 4,34	—
Hitachi #	35,95	34,85	- 3,05	50
Hoechst #	265,90	272,80	+ 2,59	—
I.B.M #	767	774	+ 0,91	—
I.C.I #	74,30	72	- 3,09	1
Ito Yokado #	273	270	- 1,09	50
Kingfisher plc #	44	45	+ 2,27	—
Matsushita #	91,50	86,80	- 5,13	50
Mc Donald's #	365	366,70	+ 0,46	—
Sony Corp. #	483,10	484,70	+ 0,33	50
STmicroelectronics	360	363,90	+ 1,08	13
Sumitomo Bank #	50,10	50,38	+ 0,79	50
T.D.K #	424,10	414,60	- 2,24	50
Telefonica #	283,60	285,10	+ 0,52	[illegible]
Toshiba #	23,75	23,60	- 0,63	50
Unilever #	410	393,50	- 4,02	[illegible]
United Technol. #	549	543	- 1,09	5
Volkswagen A.G #	521	539	+ 3,45	—
Yamanouchi #	121	123	+ 1,65	50
Zambia Copper	11,85	11,90	+ 0,42	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 7 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	117,51	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	105,09	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,20	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	123	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	101,01	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,45	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	102,52	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,60	[illegible]
Finansder 9%91-06#	128,86	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,61	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	105,10	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100,01	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	103,30	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	106,97	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	101,60	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,15	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,10	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,20	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,60	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	143,49	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	146,10	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,28	[illegible]
Süez Lyon.Eaux 90	1020	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	575	575
Fiat Ord	24,50	24,50
Gold Fields South	61	61
Kubota Corp	14	14
Montedison act.ep.	9,45	9,45
Olympus Optical	66	66
Robeco	645	644
Rodamco N.V.	146,20	146,60
Rolinco	565	562
Sema Group Plc #	66	66,65
Solvay SA	468	468

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Hotels Deauville	985	[illegible]
L.Bouillet (Ly)	◆ 433	[illegible]
Lloyd Continental	◆ 11500	[illegible]
Matussiere Forest	69	[illegible]
Moncey Financiere	◆ 3150	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆ 120	[illegible]
Poliet	◆ 530	[illegible]
Sabeton (Ly)	◆ 715	[illegible]
Sasse (Ly)	1350	[illegible]
Sechilienne (Ly)	1330	[illegible]
Sucr.Pithiviers	3400	[illegible]
Tanneries Fce (Ny)	◆ 260	[illegible]
Teleflex L.Dupont#	110	[illegible]
Union Gle Nord(Li)	◆ 296	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 7 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆ 53,95	[illegible]
AFE #	960	[illegible]
Algle #	549	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆ 238	[illegible]
Arkopharma #	450	[illegible]
Assystem #	293,50	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆ 1050	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	385	[illegible]
Bque Vernes	◆ 150	[illegible]
Beneteau CB#	741	[illegible]
B I M P	141	[illegible]
Boiron (Ly)#	425	[illegible]
Boisset (Ly) #	800	[illegible]
But S.A.	303	[illegible]
C.E.E #	180	[illegible]
Change Bourse (M)	202	[illegible]
CNIM CA#	250,10	[illegible]
Codetour	361	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	◆ 410	[illegible]
Conflandey #	311	[illegible]
C.A. Hte Normandie	319	[illegible]
C.A. Paris IDF	910	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine	305	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns	◆ 308	[illegible]
C.A.Pas de Calais	585	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	470	[illegible]
C.A. Oise CCI	350	[illegible]
C.A.Somme CCI	339	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	435	[illegible]
Groupe J.C.Darmon	634	[illegible]
Devernois (Ly)	525	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	◆ 35	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	388	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	388	[illegible]
Expand s.a	290	[illegible]
Factorem	◆ 810	[illegible]
Faiveley #	179	[illegible]
Finacor	30,90	[illegible]
Fininfo	1050	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	615	[illegible]
Gautier France	380	[illegible]
Gel 2000	38	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 7 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor	◆ 31	31
Belvédère	1020	1010
BVRP	378	379
Chemunex	14,80	14,20
Duran Duboi	329	329
Eurofins scientific	574	580
FDM Pharma n.	51,50	[illegible]
Genset	540	540
Guyanor action B	7	7,10
Infonie	179	178,50
Joliez-Regol	95,50	97
La Cie Group	150	153
Olitec	1200	1190
Omnicom	755	755
Picogiga	215	215
R2I Santé	410	410
Serp Recyclage	675	675

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 7 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech	◆ 148	148
Europe Finance Ind.	◆ 775	775
Cibox-LCI	◆ 290	290
CTT-SCETA	◆ 450	450
Sté lecteurs du Monde	◆ 150	150
Troc de l'Ile	◆ 175	175

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 6 août

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	167,33	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	155,34	[illegible]
BNP	3615 BNP	
Antigone Trésorie	914399	[illegible]
Natio Court Terme	14669	[illegible]
Natio Court Terme 2	398373	[illegible]
Natio Epargne	2227,21	[illegible]
Natio Ep. Croissance	4034,38	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	170,13	[illegible]
Natio Epargne Retraite	198,47	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11758,54	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1421,03	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1090,88	[illegible]
Natio Euro Opport.	1464,07	[illegible]
Natio Euro Perspect.	2241,04	[illegible]
Natio Immobilier	1773,61	[illegible]
Natio Inter	1156,27	[illegible]
Natio Monétaire C	5609,13	[illegible]
Natio Monétaire D	5269,69	[illegible]
Natio Oblig. LT	235,01	[illegible]
Natio Oblig. MT C	910,32	[illegible]
Natio Oblig. MT D	879,85	[illegible]
Natio Opportunités	264,36	[illegible]
Natio Placement C	81113,90	[illegible]
Natio Placement D	76216,09	[illegible]
Natio Revenus	1136,89	[illegible]
Natio Sécurité	11494,48	[illegible]
Natio Valeurs	1807,09	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monodén	95584,79	[illegible]
Oblig. tres caté.	294,31	[illegible]

CDC Asset Management EUROPE

Livret Bourse Inv. D PEA	1121,11	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C	2659,66	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D	2382,11	[illegible]

MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC

Patrimoine Retraite C	325,67	[illegible]
Patrimoine Retraite D	308,32	[illegible]
Sicav Associations C	2485,35	[illegible]

CDC TRÉSOR

CAISSE D'ÉPARGNE

Créd.Mut.Ep.Oblig.	1992,43	1958,36
Créd.Mut.Ep.Quatre	1104,53	1082,87

Fonds communs de placements

CM Option Modération	113,67	111,44

LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE

Asie 2000	336,79	[illegible]
Saint-Honoré Capital	21678,62	21047,20
St-Honoré March. Emer.	513,75	491,63
St-Honoré Pacifique	592,03	566,54

Thesora D	937,76	[illegible]
Trésorys	276402,17	276402,17
Solstice D	2382,81	2376,87

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT

Actimonétaire C	39135,12	39135,12
Actimonétaire D	31005,23	[illegible]
Cadence 1 D	1072,23	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

SPORTS Le championnat de France de football 1998-1999 de première division a repris, vendredi 7 août, avec les rencontres Le Havre-Metz et Lorient-Monaco, matches avancés d'une première journée qui devait se poursuivre samedi 8 août. ● LA VICTOIRE FRANÇAISE en Coupe du monde permet aux clubs de l'élite d'espérer une affluence record, le nombre d'abonnements ayant déjà augmenté de manière spectaculaire. ● CE SUCCÈS RETENTISSANT a, de nouveau, incité les clubs étrangers à débaucher à des conditions sans égales et les vedettes et les jeunes espoirs du football français. ● NOËL LE GRAËT, président de la Ligue nationale (LNF), déclare, dans un entretien au *Monde*, attendre de la future loi autorisant le passage des clubs en sociétés anonymes qu'elle permette aux entreprises *« de retirer des bénéfices de leurs investissements dans le football et donc d'investir encore plus »*.

Le championnat de France de première division veut profiter de l'effet Mondial

Les clubs de l'élite du football français, dont la majorité sont désormais dotés de stades modernisés, entendent bénéficier de l'enthousiasme populaire suscité par la victoire des Bleus en Coupe du monde. Seul l'exode des vedettes et des espoirs peut nuire à cette ambition

CHAMPIONS du monde. Et maintenant ? Moins d'un mois après le triomphe des Bleus face au Brésil, une saison cruciale débute pour le football français. Après les scènes de liesse et les déclarations d'amour foot, retour au quotidien avec la reprise du championnat de France. Pour les responsables sportifs et financiers, une question se pose : comment profiter de ce fameux effet Mondial ? Dans plusieurs clubs de première division, le premier indice positif n'a pas tardé à se faire sentir avec l'afflux de nouveaux abonnés. La saison dernière, les 18 clubs de l'élite regroupaient 108 610 abonnés. Ils seront beaucoup plus nombreux pour l'édition 1998-99, et des clubs comme l'Olympique de Marseille (plus de 35 000 abonnés contre 17 087 la saison dernière) ou le RC Lens (18 000 contre 9 000) ont déjà largement dépassé leurs prévisions les plus optimistes. En développant des offres bien ciblées à destination des familles par exemple, en pratiquant des tarifs raisonnables, les responsables des clubs sont en train de récolter les fruits d'une politique de séduction bienvenue.



FOOTBALL

Alors que, la saison dernière, le championnat de première division avait battu un record d'affluence avec 16 572 spectateurs en moyenne par rencontre, il est d'ores et déjà acquis que ce record sera battu le 22 mai prochain, date de clôture du championnat. Car le Mondial a apporté au football français un bel héritage avec neuf stades modernisés et confortables. Huit clubs de D1 (Bordeaux, Lens, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, le Paris-Saint-Germain et Toulouse) peuvent désormais profiter de ces outils de travail performants.

Si la popularité de la compétition, qui débute vendredi 7 août avec deux matches avancés (Lorient-Monaco et Le Havre-Metz), ne fait aucun doute, la qualité du spectacle qui sera proposé aux nombreux spectateurs attendus constitue une interrogation légitime. *« Les complexes des joueurs français ont disparu »*, déclarait récemment Joël Müller, entraîneur des vice-champions de France du FC Metz. Un discours qui se heurte pourtant à une réalité : l'absence en championnat des meilleurs joueurs français. Car la victoire historique en finale du Mondial n'a pas stoppé le phénomène d'exode enregistré ces dernières années, à la suite de la mise en application de l'arrêt Bosman.

« DEUX VITESSES »

Ils sont désormais plus de 80 joueurs français à exercer leurs talents à l'étranger, et parmi eux quatorze champions du monde. Seuls « héros » à évoluer encore au pays : les Monégasques Fabien Barthez, Thierry Henry et David Trezeguet, les Marseillais Laurent Blanc, Robert Pires et Christophe Dugarry, l'Auxerrois Bernard Diomède et le Parisien Bernard Lama. Outre l'absence de la plupart des champions du monde en titre, le championnat de France a encore perdu à l'intersaison quelques bons joueurs comme Alain Roche (du PSG à Valence), Jocelyn Blanchard (de Metz à la Juventus), Claude Makélélé (de l'OM au Celta Vigo), Olivier Dacourt (de Strasbourg à Everton) ou Bruno N'Gotty (du PSG au Milan AC), partis mieux gagner leur vie à l'étranger, dans des pays où la pression fiscale est moins forte.

« Je constate que l'on perd encore une dizaine de très bons joueurs, regrette Rolland Courbis, l'entraîneur de l'OM. *Exilés à l'étranger, ces derniers ne sont pas remplacés par des joueurs de valeur équivalente. J'ai peur que l'on vive un championnat à deux vitesses. »* Les craintes du technicien marseillais sont-elles fondées ? La saison passée, le formidable suspense qui a tenu en haleine les supporteurs jusqu'à la dernière journée a sans doute occulté la qualité parfois décevante du spectacle proposé. Mais, pour juger de manière plus sérieuse le véritable niveau des clubs français, mieux vaut se pencher sur leurs performances en Coupes d'Europe. En 1996, le football français avait placé trois de ses clubs dans les différentes demi-finales continentales (Bordeaux, Nantes, Paris-Saint-Germain). En 1997, ils étaient deux (Monaco et PSG) et, la saison dernière, un seul (Monaco en Ligue des champions). Pour Elie Baup, entraîneur des Girondins de Bordeaux : *« Le fait que la France soit championne du monde revalorise le foot français et récompense le travail de formation. Mais l'exode permanent nous oblige à rajeunir les équipes, et cela entraîne moins d'expérience. C'est un phénomène inquiétant lorsque l'on dispute la Coupe d'Europe. »*

Le plus inquiétant dans cet exode est sans doute de constater les départs de très jeunes joueurs, qui se voient offrir des salaires importants à l'étranger alors que les clubs français, qui les ont formés, n'ont pas eu le temps de profiter de leurs talents. De Sébastien Frey (18 ans, de Cannes à l'Inter) à David Grondin (18 ans, de Saint-Etienne à Arsenal) en passant par Jean-Philippe Javary (20 ans, de Montpellier à l'Español Barcelona), Michaël Silvestre (21 ans, de Rennes à l'Inter) ou Jonathan Zebina (20 ans, de Cannes à Cagliari), les espoirs du football français quittent le pays de plus en plus tôt. Plus de monde dans les tribunes, moins de stars sur les terrains, voilà le paradoxe du championnat de France 1998-99.

A. Ct.

Les 18 stades de la première division

LENS – stade Félix-Bollaert
LE HAVRE – stade Jules-Deschaseaux – 18 000 places
METZ – stade St-Symphorien – 26 500 places
RENNES
PARIS-SG
NANCY
STRASBOURG – stade de la Meinau
LORIENT – stade du Moustoir – 16 500 places
AUXERRE
SOCHAUX – stade Bonal – 9 000 places
NANTES
LYON
BORDEAUX – parc Lescure – 32 500 places
MONACO – stade Louis-II
MONTPELLIER
TOULOUSE
MARSEILLE – Stade-Vélodrome – 60 000 places
BASTIA – 10 500 places

La nouvelle saison

● **Division 1** : le championnat de France compte dix-huit clubs. Deux matchs avancés auront lieu vendredi 7 août : Le Havre-Metz et Lorient-Monaco . Les autres rencontres sont prévues pour le samedi 8 août : Rennes-Auxerre ; Marseille-Nantes ; Bastia-Montpellier ; Bordeaux-PSG ; Strasbourg-Lyon ; Toulouse-Lens ; Nancy-Sochaux. Les nouveaux promus sont : Lorient, Nancy et Sochaux.

● **Division 2** : dix rencontres auront lieu samedi 8 août : Le Mans-Beauvais ; Troyes-Cannes ; Nîmes-Niort ; Red Star-Wasquehal ; Geugnon-Caen ; Lille-Guingamp ; Saint-Etienne-Sedan ; Nice-Châteauroux ; Valence-Amiens ; Laval-Ajaccio.

● **La rentrée des 22 bleus** : Fabien Barthez, Thierry Henry, David Trezeguet (Monaco), Laurent Blanc, Robert Pires, Christophe Dugarry (Marseille), Bernard Diomède (Auxerre), Bernard Lama (PSG) : reprise le 8 août.
Lionel Charbonnier (Glasgow Rangers) : la reprise a eu lieu le 1er août.
Christian Karembeu (Real Madrid) : reprise le 30 août.
Emmanuel Petit, Patrick Vieira (Arsenal) : Marcel Desailly, Franck Leboeuf (Chelsea) : Stéphane Guivarc'h (Newcastle) : reprise le 15 août.
Bixente Lizarazu (Bayern Munich) : reprise le 15 août.
Didier Deschamps, Zinedine Zidane (Juventus) : Lilian Thuram, Alain Boghossian (Parme) : Vincent Candela (AS Roma) : Youri Djorkaeff (Inter Milan) : reprise le 13 septembre.

● **Les rendez-vous de l'équipe de France** : 19 août, Autriche-France (amical). 5 septembre, Islande-France (éliminatoires de l'Euro 2000) ; 10 octobre, Russie-France (Euro) ; 14 octobre, France-Andorre (Euro). 8 au 22 janvier 1999, Coupe des Confédérations au Mexique (avec le Mexique, les Etats Unis, le Brésil, la Bolivie, l'Egypte, l'Arabie saoudite et l'Australie). 27 mars, France-Ukraine (Euro) ; 31 mars, France-Arménie (Euro 2000) ; 5 juin, France-Russie (Euro) ; 9 juin, Andorre-France (Euro).

Noël Le Graët, président de la Ligue nationale de football

« Nous avons la chance de disposer désormais de stades confortables »

« Le championnat de 1re division va-t-il profiter d'une manière ou d'une autre de "l'effet Mondial" ?

– Notre objectif a toujours été d'élargir au maximum le public susceptible de se rendre dans les stades tout au long de l'année. Le succès des Bleus et l'atmosphère festive qui a régné tout au long du Mondial va, je l'espère, accélérer ce processus. Nous avons la chance de disposer désormais de stades confortables. Venir au football en famille avec femme et enfants ne pose plus de problèmes. C'est un énorme pas en avant...

– Grâce au Mondial, huit équipes évoluant actuellement en D1 bénéficient désormais de stades modernisés et confortables. Mais où en sont les structures dans les autres clubs ?

– Il y a quatre ans, la Ligue avait imposé aux clubs évoluant en 1re division de disposer d'un stade d'au moins 18 000 places assises. Grâce à cette obligation, tous les clubs de l'élite disposent de structures performantes. A Metz, par exemple, ville qui n'a pas accueilli la Coupe du monde, d'importants travaux ont eu lieu au stade Saint-Symphorien qui pourra bientôt accueillir 27 000 spectateurs. A Sochaux, le stade Bonal comportera dans quelques mois 20 000 places assises. A Lorient, qui vient de monter, le stade disposera bientôt de 17 000 places assises. Partout, des travaux ont eu lieu. Depuis deux ans, nous avons doublé le nombre de places assises disponibles. Il y a quelques années, le football français était en retard par rapport à ses voisins. Désormais, avec des clubs dont la gestion est équilibrée et qui disposent de stades modernes, le football français peut envisager l'avenir avec optimisme.



NOËL LE GRAËT

– La sous-capitalisation des clubs français a longtemps constitué un handicap. Qu'en est-il aujourd'hui ?

– Les grandes entreprises sont de plus en plus nécessaires dans le football de haut niveau. En octobre, le Parlement devrait voter une loi permettant le passage des clubs en sociétés anonymes. J'attends beaucoup de cette loi, car, à partir de là, les entreprises pourront enfin retirer des bénéfices de leurs investissements dans le football et donc investir encore plus. Mais dans le football français, les collectivités locales auront toujours leur mot à dire, ne serait-ce que parce que les villes sont propriétaires des stades. Il faut mettre au point une convention entre les entreprises et les collectivités locales. Nous y travaillons.

– Les grands clubs européens disposent de budgets colossaux. Les clubs français sont-ils en mesure de lutter ?

– Sur le plan budgétaire, non. Seuls l'AS Monaco, l'OM et le PSG disposent de budgets supérieurs à 200 millions de francs par an. La majorité des autres clubs de D1 oscillent entre 90 et 130 millions.

– L'augmentation des droits de retransmission télévisée profite-t-elle à tous les clubs ?

– Oui. Chaque club de D1 reçoit 27 millions de francs. A cette somme s'ajoutent des primes de classement. Le champion reçoit 12 millions, son dauphin 10, les suivants 7,5, etc. Si l'on prend en compte ce que rapportent également les droits de retransmission de la Coupe de France et celle de la Ligue, on se rend compte que chaque club peut compter sur au moins 30 millions de francs. Pour un club qui monte par exemple, cette somme permet de réduire le fossé qui le sépare d'un club bien installé en D1.

– En dépit de ces progrès, les meilleurs joueurs français continuent de partir à l'étranger. Comment stopper cet exode ?

– Fiscalement, il faudrait mettre en place un véritable statut du sportif de haut niveau. Le football ne doit pas être en dehors des lois ni de la vie, et les impôts doivent être payés. Mais il faut prendre en compte la durée relativement courte de la carrière de l'athlète. Cela étant dit, si les charges sociales sont si élevées en France, c'est aussi parce que notre protection sociale est meilleure que celle des pays voisins !

– Cinq équipes différentes ont remporté les cinq dernières éditions du championnat. Est-ce un signe de vitalité ou de nivellement par le bas ?

– C'est une réalité positive. Cela signifie que pour être champion de France, il faut vraiment être très fort aujourd'hui. Et il est amusant d'entendre Rolland Courbis se plaindre de la baisse de niveau du championnat. Si le niveau de la compétition est si faible, pourquoi l'OM a-t-il terminé à la 4e place ? Cela étant dit, il manque actuellement au football français deux ou trois grands clubs capables de briller chaque année sur la scène européenne ».

Propos recueillis par Alain Constant

Le dépistage actuel du dopage à l'EPO est inefficace et injuste

UNE ÉTUDE publiée dans le numéro de l'hebdomadaire médical britannique *The Lancet* daté du 8 août établit que la méthode de dépistage du dopage à l'érythropoïétine (EPO) mise en place par le autorités cyclistes ne présente aucune garantie d'efficacité. Elle démontre que cette méthode peut être injuste puisqu'elle conduit à exclure d'une compétition des sportifs qui présentent naturellement les stigmates biologiques du dopage sans pour autant avoir jamais consommé d'EPO.

L'EPO est une hormone qui, de manière naturelle, induit dans l'organisme une augmentation du nombre des globules rouges dans le sang. Cette molécule, produite par génie génétique, est depuis une dizaine d'années utilisée afin de lutter contre les graves anémies. Son utilisation, à des fins de dopage, a poussé l'Union cycliste internationale (UCI) à instaurer, en 1997, des prélèvements sanguins.

Aujourd'hui, ces contrôles se bornent à calculer l'hématocrite, c'est-à-dire la proportion du volume des globules rouges par rapport au volume global de sang, le seuil de la normalité étant fixé à 50. En d'autres termes, un hématocrite supérieur à 50 est considéré comme le symptôme biologique d'une prise illicite d'EPO et conduit de ce fait à l'exclusion de l'épreuve.

Les auteurs de la publication du *Lancet*, spécialistes de médecine interne à l'hôpital universitaire d'Utrecht, expliquent avoir fait, durant un an et demi, une série de mesures d'hématocrite chez 46 athlètes hommes et femmes de haut niveau (participant à des championnats du monde et aux Jeux olympiques) et chez 278 personnes d'un groupe contrôle ne pratiquant pas d'activité sportive.

Les résultats de leur travail sont pour le moins troublants. Aucune différence statistique n'a pu être trouvée entre les deux groupes, pas plus qu'entre les hommes et les femmes ou qu'entre les athlètes spécialistes de courses rapides et ceux des épreuves d'endurance. Les auteurs expliquent en outre avoir retrouvé chez trois athlètes et quatre non-sportifs un taux d'hématocrite supérieur à 50.

Ils en concluent qu'il existe naturellement dans la population des personnes dont le taux de globules rouges est plus élevé que la « norme » UCI, cette caractéristique physiologique correspondant, selon toute vraisemblance, à une aptitude particulière à l'exercice physique et sportif. *« Cela confirme le fait que la recherche du seul hématocrite n'est en aucune façon la bonne méthode »*, a déclaré au *Monde* le docteur Jacques de Caeriz, directeur du Laboratoire national de dépistage du dopage.

« Elle a accéléré la généralisation du recours à l'EPO dans la mesure où beaucoup ont appris à avoir recours à cette substance sans pour autant jamais dépasser le seuil toléré », ajoute le docteur de Caeriz. Il estime qu'il est temps de mettre en œuvre les méthodes toxicologiques existantes, qui, à partir de prélèvements sanguins et urinaires, permettent de distinguer l'EPO naturelle de celle qui ne l'est pas, et, donc, de sanctionner à coup sûr.

Jean-Yves Nau

La nageuse irlandaise Michelle Smith suspendue pour quatre ans

DEPUIS LES JEUX D'ATLANTA, au cours desquels elle avait été sacrée triple championne olympique (sur 400 m, 200 m 4 nages et 400 m 4 nages), la nageuse irlandaise Michelle Smith traînait derrière elle une réputation sulfureuse. Jeudi 6 août, les responsables de la Fédération internationale (FINA) ont suspendu pour quatre ans la championne irlandaise, suspectée de dopage. Le 10 janvier, Michelle Smith avait reçu la visite à son domicile de Dublin de contrôleurs de la FINA venus la soumettre à un contrôle inopiné. L'échantillon de l'urine de la nageuse fut ensuite acheminé et analysé dans le laboratoire de Barcelone (Espagne) accrédité par le Comité international olympique (CIO).
Quelques jours plus tard, le laboratoire informait la FINA que *« des signes sans équivoque de manipulation ont été constatés dans* [son] *échantillon »* et que *« la contenance d'alcool de l'échantillon... n'est en aucune façon compatible avec la consommation humaine »*. La contre-expertise effectuée le 21 mai confirmait la première analyse. La fulgurante progression de Michelle Smith, âgée aujourd'hui de 28 ans, coïncide avec son mariage avec Erik De Bruin, ancien spécialiste du lancer de poids et du disque, suspendu après avoir été déclaré positif à la testostérone en 1993, devenu l'entraîneur de son épouse.

هكذا من الأمل



GÉRARD RONDEAU POUR « LE MONDE »

Pierre Paulin, près de la table commandée par François Mitterrand pour l'Elysée en 1983, aujourd'hui bureau d'Elisabeth Guigou au ministère de la justice.

DESIGNERS DANS LE SIÈCLE

Pierre Paulin, les années de la remise en formes

Choisi pour faire entrer la modernité à l'Elysée en 1972, le créateur des fauteuils habillés de jersey contribua à mettre le goût français à l'heure internationale

Après « Charlotte Perriand, une femme dans le fauteuil des hommes » (*Le Monde* du 1er août), rencontre avec Pierre Paulin.

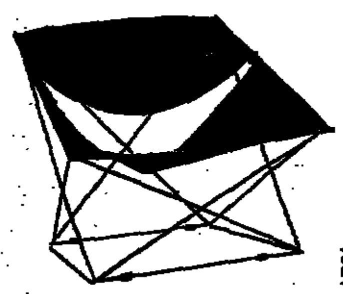
LE TEMPS DE SE SOUVENIR arrive de plus en plus tôt. Sitôt adopté, le style des choses de la vie quotidienne, celles que l'on porte sur soi, celles que l'on voit autour de soi, change et déjà on les range du côté des collections. A peine usées, déjà codées. Les années 60 enterrent les années 50, et les années 70 arrivent dépouillées des indices qui voulaient exprimer une société et son évolution.

L'aluminium brossé, l'opaline blanche, la moquette beige. Rencontrés par hasard chez un dentiste ou un radiologue, on les regarde en essayant de retrouver le sens que pouvait leur donner une génération sortie des privations de la guerre et des années spartiates de la reconstruction. Après les personnages de *Mon oncle*, petits-bourgeois à la page entrant sur la pointe des pieds dans leur maison oblique, il y eut, dans les années 60, cette manière très française d'acclimater une modernisation des lignes que l'on croyait réservée aux pays anglo-saxons ou nordiques. Après le be-bop, les talons plats et la gymnastique suédoise venait le temps des formes pures, des courbes, des couleurs vives, des matières gonflables, plastiques, souples, malléables, pour des sièges dits informels et des manières de vivre moins formelles. Du soleil en bouteille, des vitamines dans la maison.

Pierre Paulin participa vivement à cette époque florissante, invité à créer dans les palais de la République, représentant le goût tricolore à l'Exposition universelle d'Osaka en 1970, acteur en vue de la révolution de velours et de jersey des années où l'on venait de marcher sur la Lune et où Courrèges habillait de blanc et de teintes de Smarties des jeunes femmes en très bonne santé par tous les temps.

Aujourd'hui, on ne rencontre pas Pierre Paulin dans les Salons ou les vernissages. Loin du parisianisme, il a construit sa maison dans les Cévennes gardoises et, depuis plusieurs années, dépense son énergie à défricher les bois environnants. Comme si la mise en ordre de son paysage immédiat – un effort dont le résultat ne se mesure qu'à la volonté de celui qui l'entreprend – l'aidait à lutter contre le désenchantement d'un professionnel « *floué* » de son travail par les financiers et le monde de la publicité. « *Nous voulions montrer que le design était communication, et ce métier a été happé par la communication.* »

Invité à deux reprises sous les ors élyséens pour y mettre la marque d'une époque, cet intransigeant, dont les créations n'ont pas attendu longtemps avant d'être sélectionnées dans les musées d'art moderne, et notamment le fameux MOMA new-yorkais (dès 1969), a toujours le propos aussi anguleux et réserve la souplesse aux formes où il a longtemps fait asseoir ses contemporains : des coquillages mousseux et accueillants. Au Salon des arts ménagers, au début des années 50, il présentait étagères suspendues, tables pliantes et lits d'appoint, pour un habitat pratique qui joue avec des surfaces encore limitées.



ADSA

Fauteuil en cuir et fil d'acier, dessiné en 1954, édité en 1963.

Début mai 1968, le Quartier latin est debout, et Paris a autre chose à penser que d'aller visiter au Musée des arts décoratifs les « Assises du siège contemporain ». Yvonne Brunhammer, ancien conservateur en chef de cette dynamique institution, qui prépare, en collaboration avec Marie-Laure Perrin, un ouvrage (à paraître aux éditions Massin) sur le mobilier français des années 60 à 90, se souvient de cette exposition, rassemblement inédit d'une production internationale, où les Français tenaient bien leur rang et, dans la « *botte* », Pierre Paulin.

Libérant le dessin des sièges, il les traitait comme un volume unique, chauffeuses circulaires, banquette linéaire, modules juxtaposables, spirales formées d'une bande de métal recouverte de mousse et de tissu. La trouvaille – qui écartait du circuit l'intervention des tapissiers – était ce tricot de jersey, emprunté au vêtement et qui, par la suite, sera choisi dans des textures plus résistantes pour échapper aux griffes des chats, prêts à se lover dans ces encorbellements attirants.

Vivre plus près du sol, après Mai 68 et les « flower people » du mouvement hippie, habiter de manière plus conviviale, c'était pour beaucoup de jeunes couples adopter le style Prisu, qui, avec ses catalogues, diffusait largement, à Paris et partout en France, des meubles en plastique moulé ou en bois de pin et lançait des inconnus, l'Anglais Terence Conran, l'Italienne Gae Aulenti et les Français Marc Held, Olivier Mourgue et Marc Berthier. En attendant l'ouverture, à Montparnasse en 1973, du premier magasin Habitat sur le continent.

Si les créateurs des années 30, comme Charlotte Perriand et ses amis, étaient partis camper aux avant-postes, énonçant des principes que personne n'allait suivre durant encore pas mal de temps, là, dans l'expansion joyeuse de ces années qu'on nomme aujourd'hui les « trente glorieuses », les formes nouvelles étaient au rendez-vous de leur public et, parfois, de l'industrie.

Les années Pompidou (1969-1974) ne sont pas seulement celles d'un nouveau Guizot – « *Enrichissez-vous* » – mais plutôt celles du « *Dépensez, consommez, amusez-vous* ». La culture et les modes de vie se démocratisent. La classe moyenne est devenue dominante, et un président bourgeois, lettré, amateur de peinture moderne emménage à l'Elysée. Il va décider de mettre une partie de la résidence au goût du jour. « *Georges Pompidou a eu la volonté, il a lancé l'idée. Mme Pompidou l'a rattrapée*, se souvient Pierre Paulin. *La mise en œuvre a été sous la responsabilité de Jean Coural, qui dirigeait alors le Mobilier national, un homme que j'apprécie beaucoup. Je ne croyais pas qu'il puisse me choisir, je n'avais pas ses idées politiques... Nous avons fait tout ce que nous avons pu pour que ce soit moderne et contemporain.* » Signifier l'époque ? « *J'essayais de me signifier, moi. Je n'ai jamais pensé autre chose que de servir mes clients avec dignité.* »

Signifier l'époque ? « J'essayais de me signifier moi. Je n'ai jamais pensé autre chose que servir mes clients avec dignité »

Couleurs discrètes, beaucoup de beige, teinte retenue par Claude Pompidou, « *femme qui m'a toujours soutenu* ». Et Pierre Paulin ajoute : « *En fait, lui était assez hermétique à la modernité. Pour Beaubourg, il s'attendait à de la pierre de taille. Heureusement qu'il y a eu un jury international, sinon il aurait carrément refusé.* » A l'Elysée, l'habillage des murs permettait de ne pas toucher au décor Napoléon III, entièrement masqué mais resté intact.

Des tables rondes, des sièges à pied central, des canapés aux formes enveloppantes, un plafond comme une grotte lumineuse : plusieurs salons furent complètement transformés. Grosse opération médiatique : au pays de la DS Citroën et des bergères Louis XV, le débat était animé. Deux ans plus tard, dès son élection, Valéry Giscard d'Estaing, amateur de dorures, ordonnait le démontage de la plupart de ces aménagements – sauf la salle à manger et son plafond de lumière, qui ont été conservés. On retrouvera en 1979 les pièces détachées stockées dans les caves du château de Pierrefonds. Il est maintenant question d'en présenter une partie dans les futures salles du XXe siècle du Musée des arts décoratifs, en cours de rénovation.

Retour vers le futur : ce qui paraissait moderne est déjà de l'histoire, un moment du goût national, une stance du style Ve République. Et une sorte de punition pour l'auteur vedette. « *Cette commande de l'Elysée m'a fait trébucher : les gens de gauche me trouvaient déviationniste, les gens de droite me trouvaient trop cher, je n'ai plus rien fait.* »

Et pourtant si. Européen avant l'heure, Paulin a travaillé dix-huit ans, de 1958 à 1975, avec un fabricant de sièges hollandais installé à Maastricht, Artifort, et d'autres à l'étranger. Mais aussi, plus tard, il reprendra le chemin du Mobilier national pour y faire exécuter, dans la pure tradition de l'ébénisterie, des pièces de mobilier dont il avait envie : « *Je suis devenu un peu antiquaire de moi-même, retrouvant même des formes oubliées comme le bonheur du jour ou la chaise curule.* » Un parcours qui le remet sur le chemin de l'Elysée, en passant par le Musée des arts décoratifs, où un autre président de la République, François Mitterrand, remarque le bureau qu'il vient d'imaginer : ligne classique pour une structure savante, une sorte de cloisonné où le bois laqué ou gainé de cuir bleu laisse apparaître le dessin – souligné d'un rouge rosé – d'une structure métallique géométrique et stylisée. Une commande s'ensuit : la table de travail sur laquelle le président, réélu en 1988, installera ses dossiers, et qui est aujourd'hui celle d'Elisabeth Guigou, garde des sceaux.

Les grilles moulées de Bertoia, les pieds d'acier et les formes tulipe de Saarinen, les coques de polyester moulées et les piètements en fil d'acier de Charles Eames, « *le plus grand* » : Pierre Paulin reconnaît volontiers ses maîtres, scandinaves, américains. Né en 1927, élève de l'école Camondo, il revendique aussi la paternité spirituelle d'un oncle, Georges Paulin, héros de son enfance : « *C'est lui sans doute qui m'a donné envie de faire ce métier. Je me souviens, à treize ans, d'une conversation dans le Gers, en 1940. Il m'a montré son travail, il m'ouvrait un paradis. Il avait dessiné des automobiles, pour Peugeot mais surtout pour Bentley, la Streamline, en 1938.* »

Dessinateur à la main heureuse, créateur reconnu, Pierre Paulin ne renoncera jamais à se déclarer, avec insistance, « *marginal* ». Il est un homme contre. Contre l'esprit casanier, les entrepreneurs timorés, les fabricants étriqués. Il voit dans l'actualité resurgir un goût régressif pour la décoration, les bibelots inutiles, « *alors que les objets du quotidien, qui devraient être beaux, sont considérés comme de simples outils* ». Ce qui n'est plus tout à fait exact – toutes les tendances du goût coexistent – mais qui souligne sa méfiance envers le commercial et le médiatique. « *Le designer n'est pas le créateur unique d'un produit. C'est un travail collectif, au service du public.* »

Quand Roger Tallon, qu'il considère comme un authentique designer et avec qui il a été associé, « *dessinait des trains, il s'habillait en contrôleur* ». Pour enquêter sur le terrain. Et parce que le designer, justement, représente le point de vue de l'usager. Celui pour qui on crée. « *Nous ne sommes pas des artistes, les artistes risquaient leur vie. Mais nous sommes des gens à sensibilité artistique. Des interprètes de la société. De mon temps, on avait son idéal.* »

Michèle Champenois



ADSA

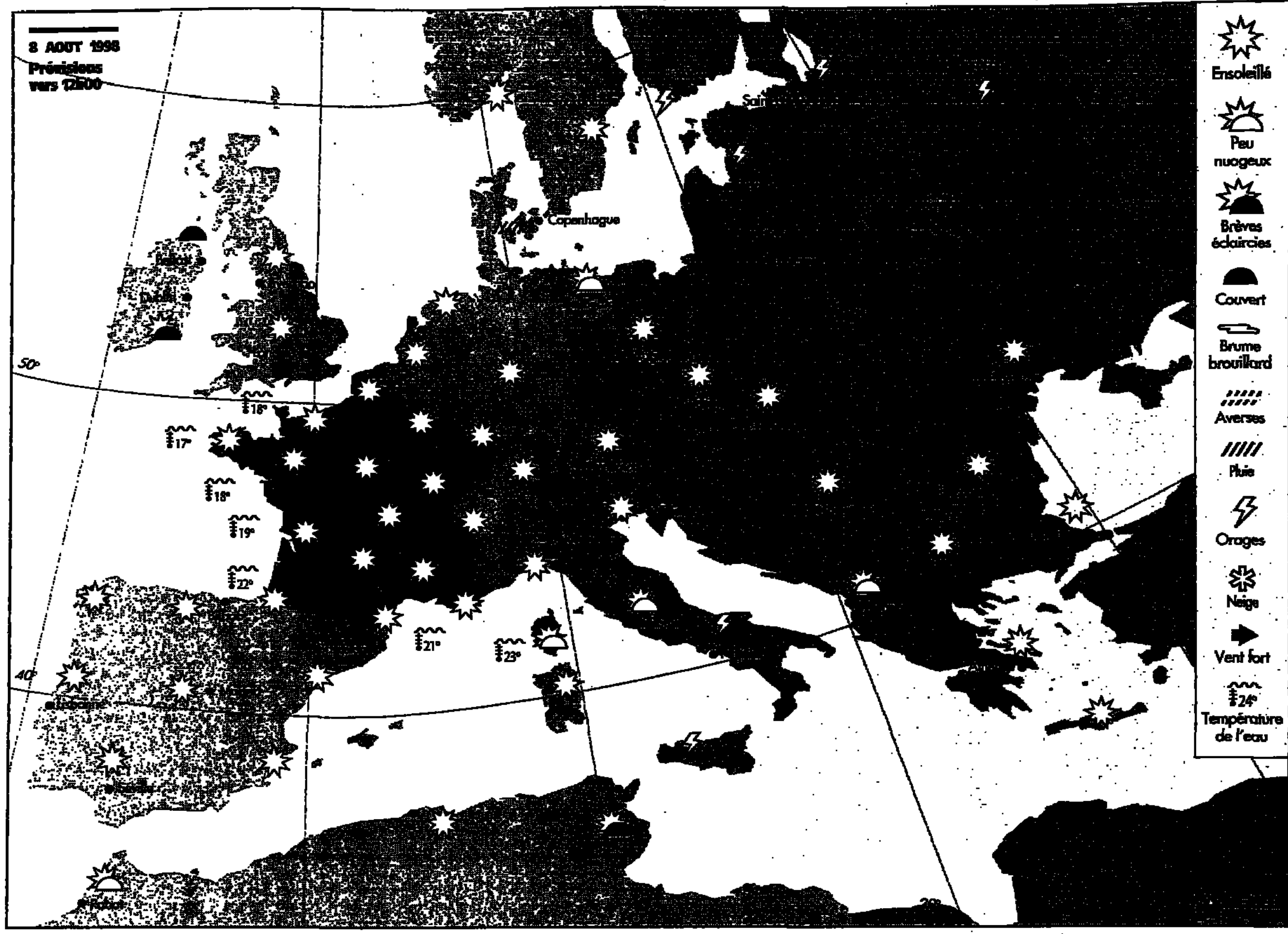
Chauffeuse et pouf en polyester et mousse (1959).



PIERRE BERDOY

A l'Elysée, salle à manger commandée par Georges Pompidou en 1972 et toujours en place.

هكذا من الاصل



De plus en plus chaud

SAMEDI, l'anticyclone actuellement sur la France se décale lentement vers l'est. Les vents vont s'orienter au sud, et les masses d'air très chaudes venant du sud-ouest vont se propager vers le nord. Ainsi, cette fin de semaine, les températures vont dépasser 30 degrés sur la quasi-totalité du territoire. Des pointes à 35 degrés au nord et à 38 degrés dans le Sud-Ouest sont attendues.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Pas un seul nuage ne viendra contrarier le bleu du ciel. Si les températures tempérées par un petit vent de nord-est avoisineront 23 à 26 degrés en bord de Manche, il fera de 30 à 35 degrés sur les autres régions.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Du pays de Caux à la frontière belge et aux Ardennes, la matinée sera parfois brumeuse avec des brouillards locaux. Sur les autres régions, le soleil brillera sans discontinuer. Le mercure indiquera 25 degrés sur la Côte d'Opale, 29 à 35 degrés ailleurs du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La journée se déroulera sous un ciel bleu azur. La fraîcheur du matin se dissipera rapidement et l'après-midi, on attend de 30 à 34 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le soleil régnera en maître. La chaleur deviendra caniculaire avec des pointes à 37 degrés dans les terres. Sur les plages, quelques brises se lèveront l'après-midi et feront légèrement baisser les températures.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – De rares cumulus de beau temps viendront s'aventurer dans le ciel alpin l'après-midi. Ils ne remettront pas en cause l'impression de grand beau temps sur l'ensemble des régions. Les températures maximales s'inscriront entre 30 et 34 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Il fera très beau. Quelques nuages sans conséquence viendront temporairement décorer le ciel alpin et de la montagne corse l'après-midi. Il fera de 29 à 36 degrés du littoral vers l'intérieur.

PRÉVISIONS POUR LE 8 AOUT 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel.
S : ensoleillé ; N : nuageux ; C : couvert ; P : pluie ; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	21/32	S
BIARRITZ	18/29	S
BORDEAUX	19/38	S
BOURGES	19/36	S
BREST	15/26	S
CAEN	17/26	S
CHERBOURG	13/24	S
CLERMONT-F.	13/34	S
DIJON	16/34	S
GRENOBLE	17/31	S
LILLE	15/29	S
LIMOGES	20/34	S
LYON	17/31	S
MARSEILLE	20/31	S
NANCY	13/33	S
NANTES	19/36	S
NICE	22/29	S
PARIS	16/34	S
PAU	18/31	S
PERPIGNAN	20/30	S
RENNES	15/31	S
ST-ETIENNE	14/32	S
STRASBOURG	15/35	S
TOULOUSE	19/36	S
TOURS	19/39	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/31	N
FORT-DE-FR.	26/31	N

NOUMEA	20/25	S	BUCAREST	16/33	S	MILAN	20/35	S	VENISE	20/32	S	SANTIAGO/CHI	6/15	N	**ASIE-OCÉANIE**		
PAPEETE	24/30	N	BUDAPEST	19/32	S	MOSCOU	12/19	P	VIENNE	19/30	S	TORONTO	20/28	C	BANGKOK	26/31	C
POINTE-A-PIT.	25/32	P	COPENHAGUE	12/19	P	MUNICH	14/30	S				WASHINGTON	24/29	P	BOMBAY	27/30	P
ST-DENIS-RÉ.	18/24	N	DUBLIN	15/24	N	NAPLES	21/30	P	**AMÉRIQUES**						DJAKARTA	27/32	C
			FRANCFORT	17/30	S	OSLO	9/19	S	BRASILIA	18/30	N	**AFRIQUE**			DUBAI	33/42	S
EUROPE			GENEVE	18/29	S	PALMA DE M.	19/31	S	BUENOS AIR.	11/19	S	ALGER	16/30	S	HANOI	28/30	P
AMSTERDAM	17/26	S	HELSINKI	12/17	P	PRAGUE	17/28	S	CARACAS	25/30	P	DAKAR	27/29	P	HONGKONG	28/31	P
ATHENES	26/35	S	ISTANBUL	23/29	S	ROME	19/32	S	CHICAGO	22/26	P	KINSHASA	21/29	N	JERUSALEM	28/37	S
BARCELONE	22/28	S	KIEV	16/23	P	SEVILLE	22/38	S	LIMA	14/19	C	LE CAIRE	26/38	S	NEW DEHLI	28/36	N
BELFAST	15/21	C	LISBONNE	21/35	S	SOFIA	18/29	S	LOS ANGELES	18/22	N	MARRAKECH	24/35	S	PEKIN	23/31	P
BELGRADE	18/31	S	LIVERPOOL	14/24	S	ST-PETERSB.	14/19	P	MEXICO	14/22	C	NAIROBI	13/22	N	SEOUL	24/28	P
BERLIN	18/28	S	LONDRES	16/28	S	STOCKHOLM	11/20	S	MONTREAL	21/31	N	PRETORIA	11/22	N	SINGAPOUR	26/30	C
BERNE	14/31	S	LUXEMBOURG	18/29	S	TENERIFE	21/26	N	NEW YORK	22/29	C	RABAT	22/30	N	SYDNEY	14/16	P
BRUXELLES	17/29	S	MADRID	20/37	S	VARSOVIE	15/22	P	SAN FRANCIS.	13/21	S	TUNIS	22/29	N	TOKYO	24/31	C

Situation le 7 août à 0 heure TU

Prévisions pour le 9 août à 0 heure TU

METEO FRANCE

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **TUNISIE.** Les liaisons maritimes entre Marseille et Tunis seront perturbées jusqu'à la mi-septembre à la suite d'une avarie survenue sur un moteur du *Liberté*, un ferry de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM), immobilisé depuis le 28 juillet. La compagnie, qui n'a pas été en mesure de trouver un navire de remplacement, propose aux voyageurs une solution alternative, avec l'acheminement des véhicules par cargo et des passagers par ferry ou par avion, ce qui peut entraîner des modifications d'horaire.

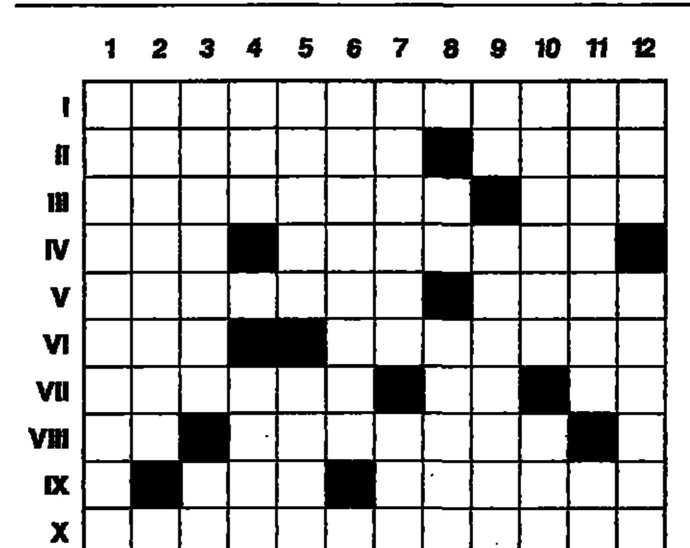
■ **AVION.** La compagnie AOM (3,3 millions de passagers en 1997) entame la modernisation de sa flotte long-courriers. Composée de triréacteurs McDonnel Douglas DC10-30, elle s'enrichira, début 1999, de deux quadriréacteurs Airbus A 340-200 de 278 sièges loués pour 5 ans à Airbus Industrie et qui seront affectés, en priorité, à la desserte des Territoires d'outre-mer. D'Orly sud, AOM dessert 21 destinations en métropole, dans les DOM-TOM et à l'étranger avec, notamment, des lignes vers Zurich et la République dominicaine.

■ **FRANCE.** La chaîne d'hôtels de charme gérée par la compagnie générale d'hôtellerie et de services compte deux nouvelles unités. Ces nouveaux établissements portent à 40 le nombre d'hôtels qui porte l'enseigne Libertel (35 à Paris et 5 en province). Confiés à la chaîne en mandats de gestion, il s'agit du Libertel Nation (à l'est de Paris) et du Libertel Philippe le Bon, à Dijon qui s'inscrivent dans la catégorie « tradition » (3 étoiles). Centrale de réservations au 01-44-70-24-24.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98188

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Conviennent à condition de prendre les bonnes mesures. – II. Il faut savoir arrêter pour la reprendre. Protection du grain. – III. Sans aucune originalité. Problème de fond. – IV. Poulie. Bandes entre deux mers. – V. En révolte contre l'autorité. Bien attachée. – VI. Résine malodorante. Capitale du New Jersey. – VII. Mît fin. En France et en Suisse. Label de garantie. – VIII. Bout de radis. A perdu tout son éclat. – IX. Petit porteur aujourd'hui protégé. Passage obligé vers la sortie. – X. Classerais méthodiquement.

VERTICALEMENT

1. Vend aussi des tubes et des ampoules. – 2. Finissent par lasser. – 3. Xénophane, Zénon et leurs copains philosophes. L'américium. – 4. Pour comparer les dépenses d'énergie. Libère à l'intérieur. – 5. Manifestation à l'anglaise. Titre universitaire. – 6. Fleure bon comme une pièce de Pagnol. – 7. Faire part de sa mauvaise humeur. Sigle universitaire. – 8. Interjection. Reine bouleversée. – 9. Le rubidium. A sa place sur un plateau bien préparé. – 10. Capacité qui a fait le poids en son temps. Grecque. – 11. Evite de buter sur les mots. Participe gai. – 12. Crie du fond des forêts. Lourdauds.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98187

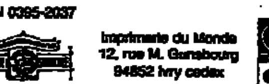
HORIZONTALEMENT

I. Rémunérateur. – II. Arénicole. Ré. – III. Démolition. – IV. Uri. Blêmes. – V. Egalée. Ee. eV. – VI. Nus. On. DCA. – VII. Tuer. Attrait. – VIII. Essouchée. Me. – IX. Us. Nérée. Feu. – X. Rousse. Scier.

VERTICALEMENT

1. Raquetteur. – 2. Er. RG. Usso (ossu). – 3. Médianes. – 4. Une. Lurons. – 5. Nimbes. Ues (usé). – 6. Ecole. Acre. – 7. Rôle. Othe. – 8. Alimentées. – 9. Tétée. Ré. – 10. Is. Da. Fi. – 11. Uro. Ecimée. – 12. Rénovateur.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PHILATÉLIE

Un guide pratique du collectionneur

HISTOIRE de la poste, genèse du timbre, méthodologie de la collection, à-côtés du timbre, sont systématiquement passés en revue par Marie Gilles, dans *La Philatélie, guide pratique du collectionneur*. On pourra recommander aux débutants ce livre abondamment illustré, édité par Sélection du Reader's Digest.

L'auteur ne manque pas de raconter l'apparition du premier timbre à l'effigie de la reine Victoria, en mai 1840 en Angleterre, de rapidement détailler ses différents types d'impression, de rappeler que les prix des timbres les plus rares atteignent des sommes rondelettes et de consacrer plusieurs pages à une collection spectaculaire à la mode : les erreurs dans le texte ou l'iconographie auxquelles aucune entreprise postale n'échappe...

Des chapitres pratiques – où se procurer les timbres, comment s'informer, comment décoller un timbre, comment choisir sa collection – complétés par de nombreuses adresses et numéros de téléphone justifient le titre de l'ouvrage.

P. J.

★ *La Philatélie, guide pratique du collectionneur*, **préface de Pierre Jullien, 144 pages, Sélection du Reader's Digest, 212, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.**

EN FILIGRANE

■ **Les timbres d'usage courant.** Pascal Marziano et Jean-Louis Dutreix viennent de publier une brochure intitulée *Les Timbres d'usage courant*, abondamment illustrée, ayant pour but de présenter tous les avantages de la collection des timbres d'usage courant. Une réussite à petit prix (36 pages, 50 F port compris, Pascal Marziano, 7, rue des Filles-Notre-Dame, 87000 Limoges).

■ **Philexfrance 99.** La brochure de présentation de l'exposition Philexfrance 99, qui aura lieu à Paris du 2 au 11 juillet 1999, est disponible moyennant une participation de 20 F (chèque ou timbres-poste) auprès de Philexfrance 99, 11, boulevard Brune, 75685 Paris Cedex 14.

■ **Souvenirs.** Phil'action diffuse une carte postale souvenir à l'occasion du championnat de France d'ULM qui s'est déroulé le 3 août sur l'aérodrome de Tournes-Belval (Phil'action, B. Cuvellier, 5, rue Louis-Hanot, 08000 Charleville-Mézières. Tél. : 03-24-58-34-56).
La fête médiévale de Sarre-Union, le 20 juin, avec bureau de poste temporaire, portait sur le thème du mariage de Barbe de Fénétrange et de Nicolas de Sarrewerden, en 1463 (souvenirs philatéliques, carte ou enveloppe, 10 F pièce plus port, auprès de D. Heckel, 14, rue Principale, 67260 Wolfskirchen).

هكذا من الأمل

président Kabila
menace de porter
guerre au Rwanda

...tiatives de paix se multiplient

...e la reprise du dialogue

...nent de M. Arafat

ART Fermée depuis quatre ans pour cause de travaux de rénovation des systèmes de climatisation et de sécurité, l'Alte Pinakothek de Munich a rouvert ses portes au public le 23 juillet. Celui-ci peut à nouveau admirer l'une des plus belles collections au monde de tableaux du Moyen Age au XVIIIe siècle. ● BOSCH, Dürer, Altdorfer, Grünewald... l'amateur de peinture trouvera de nombreux motifs de joie pure à la visite du musée, mais aussi d'insatisfaction. Ainsi de l'éclairage naturel, si appréciable lorsqu'il est bien pensé, mais qui touche ici ses limites lorsqu'il donne à contempler des œuvres dans la pénombre. Ainsi également de l'accrochage des tableaux dans les galeries réservées à la peinture italienne, juste assez haut pour qu'on ne puisse pas les voir. ● RECONSTRUITE en 1981, la Neue Pinakothek dispose d'une splendide collection d'impressionnistes.

Les merveilles de l'Alte Pinakothek de nouveau accessibles au public

Après quatre ans de fermeture pour cause de travaux, le musée munichois a rouvert ses portes le 23 juillet. Sa collection d'œuvres du Moyen Age au XVIIIe siècle compte parmi les plus belles du monde, mais souffre des carences de l'éclairage et d'un accrochage parfois inapproprié

ALTE PINAKOTHEK, Barer Strasse 27, D-80799 Munich. Tél. : 00-(49)-89-23-80-52-16. Ouvert du mardi au dimanche, de 10 heures à 17 heures. MU2, station Königsplatz. Entrée 7 DM (25 francs environ). La Neue Pinakothek, réservée à l'art de la seconde moitié du XVIIIe siècle et au XIXe siècle, est située juste en face.

MUNICH
de notre envoyé spécial

Depuis quatre ans, lors de leur passage à Munich, les amateurs d'art étaient frustrés : l'Alte Pinakothek (ancienne pinacothèque), qui abrite une collection de tableaux, du Moyen Age au XVIIIe siècle, parmi les plus belles du monde, était fermée pour travaux. A nouveau ouverte depuis le 23 juillet, elle a subi une rénovation générale destinée à climatiser les locaux et à moderniser le système de sécurité, pour un montant de 75 millions de deutschemarks (250 millions de francs environ).

D'abord, il faut trouver l'entrée. Pas le porche principal, creusé au milieu d'une façade néoclassique de bon aloi, mais l'entrée qui mène aux tableaux mythiques de la Pinacothèque, les Dürer, les Grünewald, bref, la quintessence de la peinture allemande. La caisse, pas de problèmes, il est impossible d'y échapper. Le plan, posé dans un hall clair et calme, suggère deux directions : à droite, la boutique et la galerie d'études ; à gauche, le restaurant et la peinture médiévale germanique, *« Altdeutsche Malerei »*.

Allons à droite : la boutique est ouverte, pas le reste. Soit ! Le musée n'est inauguré que depuis une semaine, rien d'anormal. Et à gauche ? Le restaurant fonctionne à plein régime. Les cuisines odorantes sont le meilleur signal : les Brueghel sont là, à deux pas. Ils baignent dans un parfum de saucisses qui, somme toute, ne leur sied pas si mal. Deux ou trois salles pour se remettre, puis plus rien. Si, de l'air frais. La climatisation si coûteuse et tant vantée fonctionne. Mais de tableaux, point : une enfilade de salles vides.

L'accrochage n'est pas terminé, ou plutôt pas commencé. Il ne faut pas hésiter à les traverser : l'aile latérale du bâtiment abrite quelques trésors. Rien ne l'indique, mais ils y sont, les retables de Hans Holbein l'aîné... A voir dans le noir, à tâtons. Pas de lumière le jour de notre passage. L'éclairage naturel, si appréciable lorsqu'il est bien pensé, touche ici ses limites, ou plutôt celles des conservateurs : l'exposition Poussin, au Grand Palais à Paris, avait témoigné de cette aberration. Les tableaux, placés dans une lumière supposée reconstituer les conditions d'éclairage de l'époque, en devenaient invisibles. A Munich, un jour de plein soleil, ceux situés au rez-de-chaussée le sont tout autant.

LE TABLEAU S'ANIME

Comme dans toutes les bonnes maisons, la clarté est près des combles. Il faut donc grimper un très long et très bel escalier à double volée pour arriver à l'étage. Là, le bonheur est presque parfait. A condition d'avoir eu la bonne idée de gravir les marches du côté gauche. De l'autre, la visite commencerait par Fragonard, pour se terminer chez Bosch. Sourire satisfait du visiteur qui a pris, par hasard, le parcours dans le bon sens et croise, lors de sa redescente, des grimpeurs égarés et un brin essoufflés. De quoi lui faire oublier que le Jérôme Bosch aussi était dans l'ombre. Et le Memling. Or les tableaux sont si beaux qu'on finit par s'accoutumer : *Saint Luc peignant la Vierge*, de Rogier Van Der Weyden, vaut bien quelques clignements de paupières ; la *Danaé* que Jan Gossaert imaginait en Lolita ouvre l'oeil du voyeur tout naturellement.

De toutes manières, il s'écarquillera devant les *Apôtres* de Dürer, son célébrissime autoportrait, le moins connu mais très sanglant et très sensuel *Suicide de Lucrèce* ou l'extraordinaire *Bataille d'Alexandre*, d'Altdorfer. La lumière est meilleure : nous sommes dans les salles centrales, qui bénéficient d'un éclairage zénithal. Toujours devant l'Altdorfer : un nuage passe au-dessus de la verrière. Le tableau s'assombrit, et commence à s'animer. Les lances des soldats, posées du bout du pinceau avec un léger relief, commencent à vibrer, à l'unisson du combat. Le soleil revient : la scène s'aplatit de nouveau.

L'amateur de peinture trouvera ainsi de nombreux motifs de joie pure, mais aussi d'insatisfaction, comme dans les galeries réservées à la peinture italienne, où des Tintoret sont accrochés juste assez haut pour qu'on ne puisse pas les voir. Ce qui est compréhensible à Venise, à la Scuola San Rocco par exemple, où l'artiste a peint ses tableaux en fonction de la distance à laquelle ils doivent être vus, entrainant néanmoins un sautillement caractéristique chez les visiteurs les plus enthousiastes, ne se justifie guère dans un musée moderne. Sur la lagune, on trépigne de bonheur. A Munich, on trépigne aussi, malgré tout. Car les tableaux valent mieux que ce que les conservateurs leur font subir : avec ses Dürer sévères, ses Rubens flamboyants, les Rembrandt, sans oublier une des plus jolies paires de fesses de l'histoire de l'art, celles que Miss O'Murphy prêta à Boucher puis au roi Louis XV le Bien-Aimé, la collection de l'Alte Pinakothek est une des plus belles du monde.

UNE SOMME DE PASSIONS

C'est qu'elle est la somme de la passion de plusieurs générations. L'Alte Pinakothek a été fondée en 1825 par Louis Ier, roi de Bavière. Ouverte au public en 1836, elle était considérée en Europe comme un modèle muséal. Louis Ier y plaça quelques chefs-d'œuvre hérités de ses ancêtres, comme *La Bataille d'Alexandre*, d'Altdorfer, commandée par le duc Guillaume IV trois siècles plus tôt, pour orner sa résidence de Munich ; les Dürer, acquis à la douzaine par Maximilien Ier au début du XVIIe siècle ; les Rubens, achetés en 1698 par Maximilien II Emmanuel auprès du marchand d'Anvers Gisbert Van Colen. Cette dernière transaction portait sur plus de cent tableaux, dont douze Rubens.

La France fit également beaucoup pour les collections munichoises, quoique très indirectement : en 1803, à la suite de la Révolution française, les biens du clergé bavarois furent sécularisés, soit en tout près de 1 500 œuvres. Louis Ier, le roi fondateur, y adjoignit l'alors célébrissime collection des frères Melchior et Sulpiz Boisserée, de Cologne, qu'il avait achetée en 1827 pour une somme fabuleuse. Les tableaux l'étaient aussi : 216 oeuvres de primitifs flamands et allemands, dont le retable des *Trois Rois* de Van Der Weyden. Le roi prit goût à ces achats massifs et, en 1828, s'offrit pour trois fois moins cher les 219 œuvres du prince d'Oettingen-Wallerstein, parmi lesquelles *L'Autoportrait au manteau de fourrure*, de Dürer, une des perles de la Pinacothèque.

Harry Bellet



PINAKOTHEK MÜNCHEN

« Saint Erasme et Saint Maurice », de Matthias Grünewald, une des perles de l'Alte Pinakothek.

Une troisième Pinacothèque

La Neue Pinakothek déborde. Les Munichois projettent donc l'érection d'un troisième musée, la Pinakothek der Moderne. Installée Koncall-Platz, séparée de ses grandes sœurs par la largeur d'une rue, elle devrait, espère-t-on, ouvrir dans 5 à 6 ans. Le bâtiment conçu par l'architecte munichois Stephan Braunfels s'annonce comme un immeuble de verre et d'acier assez banal, très inspiré du Musée d'art de Bonn, construit par Axel Schultes en 1992. Il s'étendra sur une surface de 22 000 m² répartis sur trois niveaux, chacun réservé à une activité : stockage des réserves, galeries d'exposition, bureaux. Il s'agit de réunir en un même lieu les collections publiques bavaroises dispersées à la Staatsgalerie moderner Kunst, au Graphische Sammlung, au Neue Sammlung, à l'école d'architecture de Munich et dans d'autres dépôts, qui abritent un total de 28 000 œuvres. Le budget prévu est de 200 millions de deutschemarks (670 millions de francs).

Une « petite sœur » pleine de charme

MUNICH
de notre envoyé spécial

Honneur aux révolutionnaires : Jacques-Louis David, membre du Comité de salut public, régicide et père du néo-classicisme français, accueille les visiteurs de la Neue Pinakothek (Nouvelle Pinacothèque) avec un fort beau portrait d'une grassouillette ci-devant, la *Marquise de Sorcy de Thélusson*, peinte en 1790. A côté d'elle, une autre jeune femme, belle à défroquer un archevêque – ce que fit Don Luis de Bourbon pour l'épouser –, *Dona Maria Teresa de Vallabriga*, dont Goya avait fait le portrait sept ans plus tôt. Deux œuvres fortes, propriété d'une banque, la Bayerische Hypotheken und Wechselbank, qui les a acquises dans les années 60 spécialement pour les prêter au musée. Une initiative citoyenne s'il en est, et qu'il serait plaisant de voir se développer de ce côté-ci du Rhin.

Elles sont parfaitement visibles, dans une lumière égale : comme celui de sa grande sœur, l'éclairage de la Neue Pinakothek est essentiellement zénithal. Mais ici, le principe fonctionne mieux qu'en face. Les salles se succèdent par deux, une grande jouxtée d'une plus petite, qui permettent un accrochage sobre et cohérent. Comme l'autre, ce musée est une création de Louis Ier de Bavière, qui régna de 1825 à 1848. Il avait bâti un écrin pour ses collections d'art ancien : en prince avisé, il en créa un second pour ce qui était alors l'art moderne.

Grosso modo, de Goya à Ensor, pour ce qui concerne les collections actuelles. Ce fut un des premiers musées publics d'art contemporain en Europe. La Neue Pinakothek fut érigée entre 1846 et 1853. Elle privilégiait alors les peintres allemands, et particulièrement ceux qui avaient fait leurs études à Rome, baptisés les « Nazaréens ». En témoigne, parmi d'autres, le monstrueux *Italia und Germania* (1828) de Johann-Friedrich Overbeck, dans lequel une pulpeuse teutonne console et réconforte une chaste Romaine.

TARTINES INSENSÉES

Le bâtiment originel, construit sur le modèle d'une basilique, fut détruit durant la seconde guerre mondiale. Une nouvelle Nouvelle Pinacothèque a été inaugurée en 1981. Le parcours, un peu labyrinthique, est agréable et ménage quelques surprises. La première ne plairait pas au regretté Louis Ier, pour qui *« l'art suprême de la peinture, qui s'était éteint, renaquit au XIXe siècle grâce aux Allemands »*. Après les premières salles qui brossent un panorama de l'art international autour de 1800, illustré par le Goya et le David précités, mais aussi par Füssli, Constable ou Turner, il faut être particulièrement plouc ou pervers pour trouver des grâces à la peinture d'un Franz Ludwig Catel, auteur d'un tableau remarquablement lèchebottes représentant le roi, alors prince héritier, bambochant dans une taverne romaine avec les artistes de la colonie allemande.

L'art de cour, sous Louis Ier, est imbuvable. Surtout lorsque lui succèdent, dans l'accrochage, deux Géricault, les Delacroix, les Courbet, les Corot, les Daumier... Soit dit sans chauvinisme aucun. Car les Allemands savent redevenir digestes, parfois, comme Carl Spitzweg et son très célèbre *Pauvre poète*, de 1839, où l'écrivain, au chaud sous son édredon et abrité des fuites de sa soupente par un très vieux parapluie, cherche la rime et l'inspiration la plume entre les dents.

Mais chassez le naturel... Il faut, une fois dans sa vie, avoir vu les tartines insensées de Karl Theodor von Piloty, comme *Thusnelda dans le cortège triomphal de Germanicus*, pour comprendre ce que tudesque veut dire. A sa décharge et à celle de ses compatriotes, il faut avouer que l'art officiel du Second Empire français n'a rien à envier à celui-ci, quoique veuillent en faire accroire les responsables du Musée d'Orsay. L'art officiel. Car il y en a un autre : celui que produit l'étrange Hans von Marées, celui du Suisse Böcklin, ou d'Anselm Feuerbach. Mais rien qui puisse soutenir la comparaison avec un chef-d'œuvre, le *Déjeuner dans l'atelier*, peint en 1868 par Edouard Manet. Ni avec les Degas, les Cézanne, les Van Gogh, les Gauguin... Une collection d'impressionnistes à couper le souffle. Nombre de ces tableaux viennent de la « donation Tschudi ». D'origine suisse, Hugo von Tschudi fut, à la fin du XIXe siècle, directeur de la Galerie nationale de Berlin. Contre l'avis de l'empereur Guillaume II, il acheta de la peinture française. La meilleure, celle dont les Français ne voulaient alors pas plus que le Kaiser, les impressionnistes.

Fâché avec Guillaume II, Tschudi alla exercer ses talents à Munich, en 1909. Il y emmena les tableaux de sa propre collection, et, deux ans après son arrivée, mourut en laissant les toiles aux Munichois, reconnaissants et ravis du bon coup fait aux Berlinois. Si heureux même que bon nombre des mécènes de la ville firent à cette époque leurs propres dons à la mémoire de ce conservateur génial. Il en existe.

Ha. B.



La grande parade des clowns et des mimes réveille Périgueux

Parmi les invités du festival Mimos, les compagnies d'Europe centrale et de l'Est sont à l'honneur

Depuis quinze ans, le festival international Mimos, à Périgueux, permet de découvrir des troupes représentant la diversité de styles des théâtres sans paroles. On remarque cette année les Lillois du Prato, ou encore le Sicilien Carmelo. Les compagnies d'Europe centrale sont une nouvelle fois à l'honneur, avec notamment les Tchèques du Théâtre Alfred et les Russes de la compagnie Derevo.

MIMOS, festival international de mime actuel, jusqu'au 9 août. Nouveau Théâtre, 1, avenue d'Aquitaine, Périgueux. Tél. : 05-53-53-18-71. En salle, 100 F (70 F). ***Gratuit dans les rues.***

PÉRIGUEUX
de notre envoyée spéciale

Merci à Marcel Marceau : en créant Bip, ce personnage si typé, si célèbre dans le monde entier, il a poussé les jeunes mimes à inventer d'autres styles. Pour se démarquer de Bip – son maquillage blanc, ses sourcils en circonflexe, sa rose et sa marinière –, les nouvelles générations explorent un univers sensible qui semble infini, entre danse et burlesque, comique de rue et théâtre de l'absurde, économie du geste et *furia* musicale.

Depuis quinze ans, le festival Mimos découvre, du nord au sud de l'Europe, les compagnies qui témoignent de la diversité de ce théâtre sans paroles. Cette année, on croise dans les rues de Périgueux des tableaux brefs comme celui de Carmelo, tendre magicien sicilien qui, sur une musique de Nino Rotta, promène en laisse un chien irréel, si suggestif qu'il fait peur aux enfants et provoque les aboiements des vrais chiens. La compagnie lilloise du Prato forme une troupe atypique qui joue des pièces de Beckett dans des scènes nationales, dirige un festival intitulé Au rayon burlesque ou crée pour la rue. Actuellement, ces clowns acteurs inventent un nouveau spectacle dont ils donnent une esquisse sur les places de Périgueux. Le titre, *Mélancolie burlesque*, restitue cette beauté modeste, cette science des grands clowns qui font rire et pleurer.

L'un des points forts du festival Mimos reste la venue de compagnies d'Europe centrale, grâce aux origines tchécoslovaques de son directeur artistique, Peter Bu. Selon lui, la richesse ancienne du mime dans ces régions est due à la présence multiséculaire des langues des diverses dominations, hongroise, allemande, slave ou turque, qui a favorisé l'essor des théâtres sans paroles. Sous les régimes communistes, les autorités ont interdit le mime, le jugeant incontrôlable. Paradoxalement, cette censure a consolidé l'intérêt des artistes pour ce genre réprouvé.

A présent, il existe deux théâtres permanents de mime à Bratislava et un à Prague. Ce dernier a été ouvert en 1997 par Ctibor Turba, mime et metteur en scène dont la compagnie avait été interdite en 1968. L'artiste a enseigné en France, au Centre national des arts du cirque de Châlons-sur-Marne. Depuis la révolution de velours, Turba dirige le département de *« théâtre non verbal »* à l'Académie de théâtre de Prague. Il a aussi construit, en 1992, un *« studio de théâtre physique »*, dans la chapelle d'un village tchèque, pour développer le mime et la comédie absurde.

RIRE ET POÉSIE

Sa compagnie actuelle, le Théâtre Alfred (en hommage à Jarry, le père d'*Ubu*), présente deux spectacles à Périgueux et propose un stage dérivé de l'un d'eux, *L'Homme suspendu*. Pour cette création, quatre très jeunes acteurs, trois garçons et une fille, évoluent presque nus, suspendus par les pieds, la tête en bas dans une danse sombre et attirante. Avec cette position, les corps proposent des histoires de solitude ou d'amour qui semblent nouvelles, inconnues, moins banales que celles qui ont les pieds sur terre. Plus incertaine, la deuxième création du Théâtre Alfred, *Les Assiettes*, est un furieux numéro exécuté par deux clowns qui, en une heure, cassent une bonne centaine d'assiettes dans le plus grand bonheur. On rit beaucoup, au début, mais la monotonie l'emporte sur la belle virulence des premiers moments.

Les Russes de la compagnie Derevo offrent l'un des moments les plus poétiques du festival. Créé en 1989, l'année de la chute du mur de Berlin, leur spectacle *Zone rouge* peut se lire comme une allégorie féroce de l'histoire politique de leur pays. Dans la première partie, cinq clowns enchaînent des numéros de cirque plus déglingués les uns que les autres. Rien ne marche, mais aucun ne veut quitter la scène. La lumière s'éteint et, après cette rupture, la deuxième partie montre des corps presque nus, à la façon des danseurs de buto, tourbillonnant dans une gestation douloureuse. Sous des éclairages raffinés, avec une somptueuse économie de gestes, les acteurs se débattent entre violence archaïque et recherche de nouvelles sensibilités.

Une telle place accordée par Mimos aux créations internationales a permis aux Périgourdins d'être parmi les premiers en France à découvrir des compagnies comme les Catalans de Semola ou l'Allemande Ilka Schönbein. Cette femme mime, qui promène sa roulotte et ses spectacles sur les routes d'Europe, s'arrête à nouveau à Périgueux samedi, pour deux représentations de sa récente création *Le Roi grenouille*.

Catherine Bédarida

Montpellier, capitale autoproclamée de la techno

NÎMES
de notre correspondant

A Montpellier, la musique électronique est sans doute mieux perçue aujourd'hui grâce à l'organisation sans faille du festival Boréalis, qui, pour sa cinquième édition, attend 25 000 personnes samedi 8 août à l'Espace Gramont. L'été dernier, les élus montpelliérains avaient dû débattre durant plusieurs heures avant d'autoriser la tenue de ce festival d'une nuit, dont la ville de Nîmes ne voulait plus.

« Il y avait les images de ces raves sauvages que poursuivaient les gendarmes. Les élus avaient peur de la drogue. Pour eux, cette musique ne pouvait être supportée que dans un état second », se souvient François Boué, secrétaire général adjoint de la ville. *« Mais, pour le maire*, poursuit-il, *la techno était aussi choquante que le jazz ou le rock en leur temps. C'était pour lui une évolution qu'il fallait accompagner dans une ville universitaire comme Montpellier. »* Le débat en bureau municipal fut finalement suivi d'un vote avalisant de justesse la position du maire socialiste, Georges Frêche. Les services de la préfecture de l'Hérault s'étaient montrés extrêmement réservés. Pour arriver à un accord, il avait fallu plusieurs réunions.

Pour cette édition 1998, la ville a donné son feu vert sans difficulté, et une seule réunion, qualifiée de technique par l'ensemble des participants, a été nécessaire en préfecture. Les pompiers, la police nationale et la police municipale se sont réparti les rôles, comme ils l'auraient fait pour un concert de U2 ou des Rolling Stones.

« RAVE OFFICIELLE »

« L'expérience de l'an dernier a été très positive. On a accueilli 20 000 personnes et il n'y a pas eu un seul incident. Les autorités se sont rendu compte que notre organisation en matière de sécurité était sérieuse et efficace et que le festival pouvait maintenant avoir une envergure nationale », estime Clément Vachés, le président de la Tribu des pingouins, l'association montpelliéraine organisatrice de cette « rave officielle », qui dispose d'un budget de 3 millions de francs. Georges Frêche, lui, a été tellement emballé par l'édition 1997 qu'il décrétait, voici peu, Montpellier capitale française de la techno et accordait une subvention de 150 000 F pour l'organisation, cette année, d'un festival Boréalis In, en centre-ville.

« On s'est aperçu que les gens venaient de très loin, de Belgique, d'Allemagne, de Suisse, et qu'ils arrivaient trois jours avant. Pour eux, mais aussi pour les Montpelliérains, on a eu envie d'investir la ville dès le jeudi et de montrer que la musique électronique pouvait faire naître des choses nouvelles chez les artistes », explique Clément Vachés en citant un spectacle de danse, samedi soir, sur la place de la Comédie, nombre de concerts, de *before* et d'*after*, et d'expositions. A Montpellier, même les panneaux publicitaires de la ville seront aux couleurs de Boréalis cette semaine, *« histoire de confronter le travail de jeunes graphistes au regard de passants qui n'ont strictement jamais eu aucun rapport avec la techno »*.

Richard Benguigui

Saturne, Dionysos et Apollon célèbrent Beethoven

NUIT DU PIANO : Beethoven. Récital Emmanuel Strosser. Parc de Florans, le 5 août, 20 heures. Récital François-Frédéric Guy, 21 h 30. Récital Frank Braley, 23 heures. Prochain concert : Juan Manuel Quintana, Céline Frisch, France Clidat, le 6 août.

LA ROQUE-D'ANTHÉRON
de notre envoyée spéciale

Pas moins de douze radios européennes ont retransmis en direct les trois récitals de ces « nouveaux interprètes » pour une nouvelle nuit du piano consacrée à Beethoven, qui ont fait – et remporté – le pari de se succéder sans pour autant se faire ombrage.

A Emmanuel Strosser d'ouvrir le jeu avec les *Sonates n°s 6 et 7* de l'opus 10, deux œuvres de jeunesse encore tout imprégnées du sceau viennois de l'illustre prédécesseur Haydn. Sans conteste, une musique qui convient à sa délicatesse de toucher, la fluidité de son jeu. Strosser est un artiste qui affectionne la demi-teinte, parfaitement à l'aise dans le travail sur les désinences, la mi-ombre, le clair-obscur, notamment dans le second mouvement de la *Sonate n° 7* aux accents parfois curieusement pré-schubertiens.

Son refus presque douloureux de l'extraversion confère d'emblée à la *Sonate opus 110* un ton d'une grande et haute nostalgie. L'articulation est claire, le *cantabile* souple et chaud avec une belle conduite des ruptures et hiatus (second *arioso dolente* du dernier mouvement), même si une respiration, qui parfois retient trop son souffle, nous laisse un peu à l'extérieur de l'émotion. Mais Strosser sait être aussi d'une souveraine gravité.

Au piano saturnien d'Emmanuel Strosser s'oppose la démesure de François-Frédéric Guy. Sa *Sonate opus 109* vous saute au visage sans sommation. C'est un élan irrésistible, d'un seul tenant, une musique puissante et ciselée à la fois, *toute pétrie de contrastes* cependant. On voudrait parfois retenir davantage le temps trop ténu du lyrisme et de l'intériorité dans l'*andante* du dernier mouvement, mais la fugue pulse déjà avec un magnifique staccato que l'on pourrait dire « haut talon » de l'archet. Toute la force et l'étrangeté viscérales (et la modernité) de cette musique semblent se distordre ici jusqu'à la monstruosité.

VERTIGES FUGUÉS

« Voilà une sonate qui donnera de la besogne aux pianistes, lorsqu'on la jouera dans cinquante ans », confiait Beethoven à son éditeur. Assurément ! Avec la *Hammerklavier*, on assiste cependant à une progressive dépossession de l'interprète (non pas désincarnation) au profit de la musique, ce qui est à la fois beau à voir et à entendre. Son sens inné de l'unité et des contrastes nous entraîne dans le mystère de la grande nuit beethovénienne (entre vertiges fugués et une musique comme rendue au silence) tandis que, dans le Parc de Florans, le souffle des grands arbres semble par moments lui répondre.

Après le pianiste dionysiaque, Braley l'apollinien. Naturel, charme, sens poétique, élégance. Un phrasé très pur, un lyrisme *soutenu mais jamais appuyé – on* pourrait presque, si le piano ne lui était par essence antinomique, parler d'un art de la *messa di voce* –, une puissance tout en souplesse et profondeur, tout cela fait de cette *Sonate* dite « pathé*tique* », *trop souvent jouée avec* complaisance, un miracle d'équilibre qui est la marque des interprètes de grande classe.

Braley pratique un piano racé jusque dans les *32 Variations sur un thème original* en ut *mineur* avec une parfaite égalité des deux mains et cette articulation « legato-staccato » dont il a le secret. Il prendra ensuite congé, en homme du monde, avec la *Sonate « les Adieux »*, où, là encore, on pourra admirer une remarquable économie de moyens.

Ce sera enfin à une *Romance* de Rachmaninov pour *« six mains sur un clavier »* donnée en *bis* qu'il appartiendra de réunir trois artistes qui ont si bien servi celui dont l'esprit, n'en doutons pas, chantait ce soir au-dessus des eaux.

Marie-Aude Roux

Le cinéma égyptien chez Résistance Septième Art

CRÉÉE EN FÉVRIER 1998, l'association Résistance Septième Art regroupe des spectateurs et des professionnels afin de mobiliser le public autour du cinéma d'auteur. Basée au cinéma Saint-Michel à Paris, elle mène de front plusieurs actions, comme la projection de courts *métrages (« Arène du court », les deuxième et dernier jeudi de* chaque mois de 19 h 30 à 2 h), la présentation de films inédits ou encore la découverte de cinématographies étrangères. Dans ce cadre, l'association organise un festival intitulé Cinéma d'Egypte d'hier et d'aujourd'hui. Films d'art ou mélos flamboyants, le programme réunit seize titres dont des classiques tels *Gare centrale* (1958), *L'Emigré* (1994) de Youssef Chahine ou *La Momie* de Chadi Abdel Salam (1969), des curiosités comme *Terrorisme et Kebab* de Cherif Arafa (1992) ou *L'Epouse d'un homme important* de Mohammed Khan (1988), et aussi la rencontre à l'écran de deux stars, Dalida et Samia Gamal (*Un verre et une cigarette*, 1955), ou *Le Monstre* de Salah Abou Seif d'après un scénario de Naguib Mahfouz.

★ Du 19 août au 1er septembre au cinéma Espace Saint-Michel, 7, place Saint-Michel, Paris 5e. Tél : 01-44-07-20-49.

SORTIR

PARIS

Delphine Bardin (piano)
Cette jeune pianiste a remporté l'unique prix décerné tous les deux ans par le concours organisé en l'hommage de la grande pianiste roumaine Clara Haskil, sur les bords du lac Léman. Il faut donc prêter une oreille attentive à cette artiste.
Beethoven : *Sonate pour piano op. 14 n° 2.* Schumann : *Scènes d'enfants, Arabesque.* Chopin : *Nocturnes.* Debussy : *Préludes.*
Orangerie, parc de Sceaux, 92 Sceaux. RER Bourg-la-Reine. Le 8 août, à 17 h 30. Tél. : 01-46-60-07-79. De 100 F à 140 F.

MARTEL (Lot)

Marteaux de rock
C'est un festival qui dure une soirée, très rock – et autoproclamé *« dernier bastion du pop rock »* –, très convivial et à petit prix. Une grande prairie, une scène, suffisamment de ravitaillement pour avancer dans la nuit, une association pour gérer le tout de manière très professionnelle, et l'occasion d'entendre des formations locales et quelques vedettes accessibles dans de bonnes conditions. Pour mémoire, Laura et les Tigres, Spook and the Gay ou Sinsemilla ont participé aux festivals précédents. Cette année, pour sa neuvième édition, cinq groupes seront présents : *Killers Clown*, trio plutôt hard ; 13-40, formation proche du rock texan ; Vie privée, qui écume depuis des années la scène blues ; John Doe, un power trio un poil funky ; Jimmy Oihid, grande voix du chaâbi et grande voix rock.
Marteaux du rock, avenue Capitani, 46 Martel. Le 8 août, à partir de 20 h 30. Tél. : 05-65-32-00-90. 70 F, gratuit pour les moins de 14 ans.

CONFOLENS (Charente)

Festival de folklore de Confolens
Le Festival de folklore de Confolens rend hommage à l'abolition de l'esclavage en invitant Manu Dibango et son Soul Makossa, et des chanteurs de gospel camerounais et réunionnais. Une création musicale, Celtitudes, avec Alain Pennec et ses quatorze musiciens bretons, et, comme attendu, des ballets folkloriques (de Buenos Aires, d'Antioquia en Colombie, de Minturno en Italie), des ensembles (Arafat d'Erevan, Al Andalus de Cadiz), et la fanfare du Rajasthan.
Du 8 au 16 août.
Tél. : 05-45-84-00-77.
Réservations : 05-45-84-12-12.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Armageddon
de Michael Bay (Etats-Unis, 2 h 28).
C'est la tangente que je préfère
de Charlotte Silvera (France, 1 h 40).
Kiss or Kill (*)
de Bill Bennett (Australie, 1 h 40).
Parrain malgré lui
de Mark Malone (Etats-Unis, 1 h 30).
Le Plaisir (et ses petits tracas) (*)
de Nicolas Boukhrief (France, 1 h 41).
Les Sexton se mettent au vert
de Bryan Spicer (Etats-Unis, 2 h 04).
Un indien à New York
de John Pasquin (Etats-Unis, 1 h 44).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Amadeus
de Milos Forman. Américain, 1984 (2 h 37).
L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80) ; Gaumont Ambassade, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
Les Anges du boulevard
de Yuan Muzhi. Chinois, 1937, noir et blanc (1 h 40).
Le Quartier latin, 5e (01-43-26-84-65).
Broadway Bill
de Frank Capra. Américain, 1934, noir et blanc (1 h 20).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Les Contes de la lune vague après la pluie
de Kenji Mizoguchi. Japonais, 1953, noir et blanc (1 h 37).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
Guêpier pour trois abeilles
de Joseph L. Mankiewicz. Américain, 1966 (2 h 25).
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Honkytonk Man
de Clint Eastwood. Américain, 1982 (2 h 02).
MK2 Odéon, dolby, 6e ; MK2 Bastille, dolby, 11e ; MK2 Quai-de-Seine, 19e.
Irma la douce
de Billy Wilder. Américain, 1963 (2 h 26).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
Madame Bovary
de Jean Renoir. Français, 1933, noir et blanc (2 h).
Le Quartier latin, 5e (01-43-26-84-65).
Manhattan
de Woody Allen. Américain, 1978 (1 h 35).
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Peau-d'Âne
de Jacques Demy. Français, 1970 (1 h 30).
Epée de Bois, 5e.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Barboni
de Pippo Delbono, mise en scène de l'auteur.
Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris 4e. M° Rambuteau. Le 7, à 21 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F. Paris, Quartier d'été.
La Dernière Bande
de Samuel Beckett, avec Etienne Bierry.
Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 6e. M° Montparnasse-Bienvenüe. Le 7, à 21 heures. Tél. : 01-45-48-92-97. 100 F et 130 F.
Filao
Par les Colporteurs, compagnie d'Agathe Olivier et Antoine Rigot, *mise en scène de Hudi.*
Espace chapiteaux du parc de La Villette, Paris 19e. M° Porte-de-La-Villette. Le 7, à 20 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F.
Mais où est donc passée Esther Williams ?
mise en scène de Sophie Perez.
Jardin des Tuileries, place de la Concorde, Paris 8e. M° Concorde. Le 7, à 22 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F et 70 F. Paris, Quartier d'été.
Le Mal de mère
de Pierre-Olivier Scotto, mise en scène *de Françoise Seigner.*
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. M° Palais-Royal. Le 7, à 20 h 30. Tél. : 01-42-97-59-81. De 40 F à 220 F.
Rêves de renards
Arlette Chosson et ses renards.
Chapiteau, 2, rue Marcel-Duchamp, Paris 13e. M° Porte-d'Ivry. Le 7, à 21 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F et 100 F. Paris, Quartier d'été.
Romanès cirque tsigane
mise en scène d'Alexandre Bouglione-Romanès.
Chapiteau Romanès, passage de Lathuile, Paris 9e. M° Place-de-Clichy. Le 7, à 21 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F et 100 F. Paris, Quartier d'été.
La Ronde
d'Arthur Schnitzler, mise en scène *d'Aurélia Nolin.*
Théâtre du Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. M° Châtelet. Le 7, à 21 heures. Tél. : 01-48-87-82-48. 70 F et 90 F.
Trio Découverte
Œuvres de McLean, Marek, Basset, Armitage, Beethoven, Bizet, Rossi et Frackenpohl.
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. M° Porte-de-Pantin. Le 8, à 16 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. Entrée libre.
Jean-Marie Ecay
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. M° Châtelet. Le 7, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-37-71. De 30 F à 80 F.
Happy Feeling Quintet
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. M° Gaîté. Le 7, à 21 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.
Simon Goubert Quintet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. M° Châtelet. Le 7, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Laurent Courthaliac
La Cave du Franc Pinot, 1, quai de Bourbon, Paris 4e. M° Pont-Marie. Le 7, à 22 heures. Tél. : 01-46-33-60-64. 90 F.
Aziza Mustapha Zadeh
Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris 12e. M° Château-de-Vincennes. Le 8, à 16 h 30. Tél. : 01-43-43-92-95. 10 F.
Duo de la Butte
Ciné 13, 1, avenue Junot, Paris 18e. M° Lamarck-Caulaincourt. Le 7, à 19 heures et 22 heures. Tél. : 01-42-54-15-12. De 70 F à 100 F.
Robber Bank
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. M° Quai-de-la-Gare. Le 7, à 21 heures. Tél. : 01-53-82-02-04.
Cabaret tzigane
Ranelagh, 5, rue des Vignes, Paris 16e. M° Muette. Le 7, à 21 h 30. Tél. : 01-42-88-64-44. De 75 F à 100 F.
Charanga Habanera
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. M° Château-d'Eau. Le 7, à 21 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. 120 F.
Tambours du Burundi
Jardin du Luxembourg (kiosque), Paris 6e. RER Luxembourg. Le 7, à 18 heures. Entrée libre. Paris, Quartier d'été.

RÉSERVATIONS

The Artist (ex-Prince)
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Le 21 août à 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. De 248 F à 385 F.

DERNIERS JOURS

22 août :
Ve Prix européen d'architecture Pavillon Mies Van der Rohe
Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris 6e. Tél. : 01-46-33-90-36. De 12 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.

VENDREDI 7 AOÛT

FILMS DE LA SOIRÉE

- 16.40 *Les Adolescentes* ■■ Alberto Lattuada (Italie, 1960, 90 min). Cinétoile
- 21.05 La Dolce Vita ■■■ Federico Fellini (Italie, 1959, N., v.o., 170 min). Cinétoile
- *21.40 L'habit fait le moine* ■■ Charles Crichton (Grande-Bretagne, 1958, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil
- 22.00 Music Box ■■■ Constantin Costa-Gavras (Etats-Unis, 1989, 120 min). Cinéstar 1
- 0.30 Prisonnières des Martiens ■■ Inoshiro Honda (Japon, 1957, v.o., 85 min). Ciné Cinémas
- 2.15 37°2 le matin ■■ Jean-Jacques Beineix (France, 1991, version longue, 175 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Opéra et IIIe Reich. Histoire
- 19.00 Rive droite, rive gauche. Aragon est-il récupérable ? La mondialisation est-elle l'avenir de *la culture* ? Paris Première
- 20.00 20h Paris Première. Invité : Claude Rich. Paris Première
- 20.05 Dossiers justice. L'affaire King : massacre à la banque. TSR
- 20.10 Le Bazar de Ciné cinémas. Valéria Bruni-Tedeschi. *Ciné Cinémas*
- 20.50 Thalassa. Un été à la mer, au Bois de la Chaise, à Noirmoutier. France 3
- 21.00 De l'actualité à l'Histoire. La chute de la IVe République. Invités : Francis de Baecque, Olivier Guichard, Lucien Neuwirth, *Marc Sadoun*. Histoire
- 21.50 ▶ Paris modes. Paris modes à Dublin. Paris Première
- 21.55 Faut pas rêver. Roumanie : Le train forestier. France : Le prophète de la course landaise. Guatemala : Les messagers du vent. France 3
- 23.10 Les Dossiers de l'Histoire. La guerre du Vietnam : Le secret des armes [2/3]. France 3

DOCUMENTAIRES

- 17.40 Identités discrètes. Etre musulman en Chine. Odyssée
- 18.30 Pablo Casals. Le chant des oiseaux. Mezzo
- 18.35 Au zoo de Melbourne. Dialogue avec les otaries. Canal +
- 19.15 Voyage au bout de la vie. Planète
- 19.30 Le Violon de Dieu. Arte
- 19.30 Terrorisme. [1/4]. La Fraction Armée Rouge. Odyssée
- 19.35 Mstislav Rostropovitch. Mezzo
- 19.40 Galapagos. [3/4]. Ces animaux qui ont traversé les océans. Planète
- 20.00 Les Grands Explorateurs. [7/10]. Alex von Humboldt. Histoire
- 20.00 Soundies Boogie Woogie. Muzzik
- 20.20 Le Musée du Prado. Zurbaran et Murillo, l'âme de Séville. Odyssée
- 20.30 Réserves du Kenya. Téva
- 20.35 Opium. [1/3]. Guérilla et trafic. Planète
- 21.00 Tenor Titans. Muzzik
- 21.05 Pacifique, océan mythique. [5/5]. Un océan face à l'homme. Odyssée
- 21.30 Moulins, du gauche au droit. Planète
- 22.00 Nomades. [4/4]. Sibérie, les derniers chamanes. Odyssée
- 22.05 Piano Legends. Muzzik
- 22.20 Grand format. Quatorze jours en mai. Arte
- 22.20 ▶ Vers une société sans mensonge ? Planète
- 22.30 La Nouvelle-Orléans. Sidney Bechet. Wynton Marsalis. Mezzo
- 22.30 Le Siècle des hommes. Au nom d'Allah. RTBF 1
- 22.35 ▶ Les Yeux dans les Bleus. Canal +
- 22.35 Intégrales coulisses. Smaïn. TSR
- 22.50 Les Cités prestigieuses d'Italie. [6/12]. Sienne. Odyssée
- 23.20 Le Grand Canyon du Colorado. Odyssée
- 23.25 Elvis in Hollywood : The Fifties. Canal Jimmy
- 23.35 Dernier round à Time Square. Planète
- 23.45 Femmes dans le monde. A travers *le voile. Femmes du Sahel.* Téva
- 0.05 Chroniques de France. Mozart en Gascogne [1/2]. France 3

SPORTS EN DIRECT

- 23.00 Basket-ball. Championnat du monde. Quarts de finale. A Athènes. Eurosport
- 20.30 Football. Championnat de D1. 1re journée : Lorient – Monaco. Au stade du Moustoir. Canal +

MUSIQUE

- 18.15 Repères. *Le Boléro*, de Ravel. Mezzo
- 19.00 et 23.05 Ladies of Jazz. Montreux 94. Muzzik
- 22.50 La Khovantchtchina. *Opéra de Moussorgski.* Mise en scène. Leonid Baratov. Dir. Valery Gergiev. Paris Première

VARIÉTÉS

- 20.00 Hommage à Félix Leclerc. TV 5

TÉLÉFILMS

- 20.30 Les Années infernales. Anthony Page [1 et 2/4]. Festival
- 20.35 Les Illusions de l'amour. Lawrence Gordon Clark. TMC
- 20.40 Extrême violence. Dick Lowry. RTL 9
- 20.45 L'Echappée. Roger Guillot. Arte

SÉRIES

- 21.00 Wycliffe. Le dernier sacrifice. Le bateau vert. France 2
- 21.00 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Chérie je suis hanté. Disney channel
- 21.00 Galactica. Les tombes de Kobol [1/2]. 13ème Rue
- 21.50 Expériences interdites. Boxed in (v.o.). 13ème Rue
- 22.25 Dream On. Le choix de l'abonné (v.o.). Canal Jimmy
- *22.30 La Loi de Los Angeles.* Mutinerie sur le vol 728. Téva
- 22.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. Une âme en peine. M 6
- 22.55 La Pieuvre. O Enquête sur la mort du commissaire Cattani. France 2
- 23.00 Seinfeld. Le club diplomate (v.o.). Canal Jimmy
- 23.05 Une famille formidable. [6/9]. TF 1
- 23.30 Buffy contre les vampires. Alias Angelus. M 6

NOTRE CHOIX

● 22.00 Histoire

La Fin du marquisat d'Aurel

Ce feuilleton historique en quatre épisodes librement inspiré du roman *d'Henri de La Madeleine, écrit* par l'acteur Armand Meffre et réalisé par un vétéran de la télévision française, Guy Lessertisseur, traite des profonds bouleversements de la société au moment de la Révolution de 1789 et du transfert du pouvoir de l'aristocratie à la bourgeoisie. Il jette un regard critique sur cette mutation qui, en définitive, n'améliorera guère la condition du peuple. A côté de Pierre Vaneck, superbe marquis d'Aurel, la distribution réunit le talentueux Roger Souza alors à ses débuts, Armand Meffre, Roger Crouzet, Jacques Serres, Maxime Lombard... – *J.-J. S.*

● 22.20 Arte

Quatorze Jours en mai

Réalisateur à la BBC, Paul Haman avait été impressionné par le renversement d'opinion qui s'était opéré en Grande-Bretagne suite à un attentat de l'IRA : un sondage montrait qu'une majorité était favorable au rétablissement de la peine de mort. Il décide de faire un film sur les moments qui précèdent une exécution. Ce sera celle d'Ed*ward Johnson, jeune Noir améri*cain exécuté à la chambre à gaz le 20 mai 1987, au Mississippi. On peut reprocher au document d'être bâti sur le spectacle de la mort, vécue comme un *suspense*. Les images sont belles, découpées au rasoir. L'attente, la peur, les visites de la famille, de l'avocat, du prêtre, les préparatifs, et Johnson, si *calme jusqu'au bout, répétant* son innocence. Un document terrible sur le non-fonctionnement des institutions judiciaires pour cause de racisme. – *C. H.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.05 Contre vents et marées.
- 19.00 Melrose Place.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.52 Trafic infos.
- 20.55 Intervilles 1998. Gap rencontre Barcelonnette.
- *23.05 Une famille formidable.* Feuilleton. Joël Santoni [6/9].
- 0.45 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 18.45 Jeux de comédie.
- 19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
- 19.20 Qui est qui ?
- 19.45 Au nom du sport.
- 19.50 et 20.40 Météo.
- 20.00 Journal.
- 21.00 Wycliffe. Le dernier sacrifice. *Le bateau vert.*
- 22.55 La Pieuvre. O Enquête sur la mort du commissaire Cattani.
- 0.25 Journal, Météo.
- 0.45 Le Juge de la nuit. O.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Météo des plages.
- 18.55 Le 19-20 de l'information.
- 20.00 Météo.
- 20.05 Le Kadox.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.45 Consomag.
- 20.50 Thalassa. Un été à la mer, au Bois de la Chaise, à Noirmoutier.
- 21.55 Faut pas rêver.
- 22.45 Météo, Soir 3.
- *23.10 Les Dossiers de l'Histoire.* Images inconnues - La guerre du Vietnam : Le secret des armes [2/3].
- 0.05 Chroniques de France. Mozart en Gascogne [1/2].

CANAL +

- 18.32 Les Baisers.
- ▶ En clair jusqu'à 20.30
- 18.35 Au zoo de Melbourne.
- 19.05 Best of Nulle Part Ailleurs.
- 19.50 et 22.30 Flash infos.
- 20.00 Zapping.
- 20.30 Football. Lorient - Monaco.
- 22.35 ▶ Les Yeux dans les Bleus.
- 0.25 Le Frisson des vampires ■ Film. Jean Rollin.

ARTE

- 19.00 Tracks.
- 19.30 Le Violon de Dieu.
- 20.00 Brut.
- 20.30 8 1/2 Journal.
- 20.45 L'Echappée. Téléfilm. Roger Guillot.
- 22.20 Grand format. Quatorze jours en mai.
- 23.50 Institut Benjamenta ■ Film. Stephen Quay et Timothy Quay (v.o.).
- 1.35 Le Dessous des cartes. Mer Caspienne - Le grand jeu (3).
- 1.45 Absolutely Fabulous. La poignée de porte (v.o.).

M 6

- 18.05 Mission casse-cou.
- 19.00 Open Miles.
- 19.05 Sliders, les mondes parallèles.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.10 Fan de.
- 20.35 La Météo des plages.
- 20.40 Les Voyages d'Olivia.
- 20.50 Acte de vengeance. Téléfilm. O Jud Taylor.
- 22.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. *Une âme en peine.*
- 23.30 Buffy contre les vampires. Alias Angelus.
- 0.25 Burning Zone. O. La deuxième chance.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.00 D'un théâtre l'autre.
- 21.00 La Radio à l'œuvre. Une gueule.
- 22.40 Nocturnes. Miklos Rosza, une double vie. Les derniers feux.
- 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

- 21.30 Concert. Festival international de piano de *La Roque-d'Anthéron*. Œuvres de R. Schumann, Dvorak.
- 23.00 Soleil de nuit.

RADIO-CLASSIQUE

- 20.40 Les Soirées. Le pianiste Andrei Gavrilov. Œuvres de Prokofiev, Tchaïkovski, Grieg, von Weber, R. Schumann.
- 22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Vivaldi, Bach, Quantz, Pugnani, Boccherini, Beck.

SAMEDI 8 AOÛT

FILMS DU JOUR

- 14.20 L'habit fait le moine ■■ Charles Crichton (Grande-Bretagne, 1958, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil
- 20.45 Les Barbouzes ■■ Georges Lautner (France, 1964, version colorisée, 105 min). RTBF 1
- 0.10 La Grande Ville ■■ Frank Borzage (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil
- 0.40 2001, L'Odyssée de l'espace ■■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1968, v.o., 135 min). Cinétoile
- 1.00 Cérémonie secrète ■■ Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1968, 110 min). Ciné Cinéma 1
- 2.30 Sept ans de réflexion ■■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1955, 100 min). Ciné Cinéma

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 0.10 Le Monde des idées. Thème : Mai 68. Avec Daniel Bensaïd et Henri Weber (rediff.). LCI

MAGAZINES

- 13.30 La France et ses religions. Invités : André Burguière, Jean Tartier, Alain Monod, François Lebrun. Histoire
- *14.05 Destination pêche.* La vandoise de la Suisse normande. Cristivomer des Pyrénées. L'aspe en Alsace. France 3
- 14.30 Le Magazine de l'Histoire. L'Egypte. Invités : Patrice Bret, Guillemette Andreu, Jean Yoyotte, Robert Solé et Christiane Desroches-Noblecourt. Histoire
- 16.00 Les Arts en liberté. Violons d'Ingres. RTBF 1
- 16.30 Les Dossiers de l'Histoire. Opéra et IIIe Reich. Histoire
- *18.05 Courts particuliers.* Invités : Laurent Benegui, Alain Beigel, Eric Veniard. Paris Première
- 19.30 Histoire parallèle. Semaine du 8 août 1948. Les Jeux olympiques de 1948, entre sport et politique. *Invité* : Klaus Wenger. Arte
- 20.00 Thalassa. Un été à la mer, le Cap-Ferret sur le bassin d'Arcachon. TV 5
- 20.45 Le Magazine de l'Histoire. Les spectateurs engagés. Invités : Emmanuel Le Roy-Ladurie, *Mona Ozouf*, Alexandre Farnoux, Gérard Unger. Histoire
- 20.45 Le Club. Jean-Jacques Zilbermann. Ciné Cinéfil
- 21.40 Metropolis. Dario Argento, un maître du cinéma fantastique. Le culte du super-huit. Arte
- 23.50 ▶ Paris modes. Paris modes à Dublin. Paris Première
- 1.00 Les Nouveaux Mondes. Le désert des vivants, Pétra. Les peintures du désert, Yémen. Dans le désert : la vie, Arabie Saoudite. L'avancée du désert, Mauritanie. Sur la piste des Incas, Chili. France 2

DOCUMENTAIRES

- 17.20 Aux p'tits bonheurs la France. Les grandes batailles de monsieur *le maire*. France 3
- 17.30 Les Grands Explorateurs. [7/10]. Alex von Humboldt. Histoire
- 17.30 Kericho, empire du thé. Téva
- 17.35 Cambodge. [1/2]. Sueur et sang sur la vieille terre. Planète
- 17.50 Rhino & Co. L'arc-en-ciel des oiseaux. TSR
- 18.00 La Vie de Verdi. [1 et 2/2]. Muzzik
- 18.05 ▶ L'Egypte. [1/5]. Les rois et le chaos. La Cinquième
- 18.05 L'Aventure des roses. Odyssée
- 18.30 Yaacov Ben Dov, images d'un rêveur. Planète
- 19.00 Les Cités prestigieuses d'Italie. [6/12]. Sienne. Odyssée
- 19.25 Baïkonour : des fusées à la ferraille. Odyssée
- 19.50 Maîtres de guerre. [10/13] Bataille des Ardennes. Planète
- 19.55 Victoria et Albert. [1/2]. Une si profonde influence. Odyssée
- 20.30 ▶ Les Enfants virtuoses de Harlem. Canal +
- 20.35 Les Grands Parcs nationaux américains. [1/4]. Planète
- 20.35 Nature de toutes les Russies. [1/3]. *Le pays du renard blanc.* TMC
- 20.45 ▶ L'Aventure humaine. First contact. Arte
- 20.50 Vietnam : revivre. [1/5]. Le pays de l'eau. Odyssée
- 21.30 Voyage au bout de la vie. Planète
- *21.30 Les Pistes du Far West.* [1/2]. TMC
- 21.40 Identités discrètes. Etre musulman en Chine. Odyssée
- 22.00 Galapagos. [3/4]. Ces animaux qui ont traversé les océans. Planète
- 22.00 Ed Wood envahit *Hollywood.* [1/2]. Ciné Cinéfil
- 22.05 Il était une fois à Hollywood. [1/10]. L'usine à fabriquer du rêve. Ciné Cinémas
- 22.10 Le Musée du Prado. Zurbaran et Murillo, l'âme de Séville. Odyssée
- 22.50 Opium. [1/3]. Guérilla et trafic. Planète
- 22.55 Rivalités. Marilyn Monroe contre Jane Mansfield. Odyssée
- 23.00 Sur les feuilles de route de Breyten Breytenbach. Histoire
- 23.35 La Traviata, les secrets d'un opéra. Muzzik
- 23.40 Music Planet. Paul Bley. Arte
- 23.45 Moulins, du gauche au droit. Planète
- 23.45 Nomades. [4/4]. Sibérie, les derniers chamanes. Odyssée
- 0.20 Les Grandes Affaires criminelles du XXe siècle. Caryl Chessman. RTBF 1
- 0.40 ▶ Vers une société *sans mensonge* ? Planète

SPORTS EN DIRECT

- 15.50 Cyclisme. Classique de San Sebastian. France 2
- *18.00 VTT. Coupe du monde* de descente. Eurosport
- 19.00 et 0.20 Tennis. Tournoi messieurs de Toronto. Demi-finales. Eurosport

MUSIQUE

- 18.30 Chick Corea. Au Parthenon Tama de Tokyo 96. Mezzo
- 19.55 La Rencontre du classique *et du jazz. Tzimon Barto, piano* ; Wolfgang Dauner, piano. Œuvres de Bach, Ravel, Liszt, Gershwin, Joplin, Barto et Dauner. Mezzo
- 20.30 Opéra : Janet Baker. *Orphée et Eurydice*, de Gluck. Dir. Raymond Leppard. Mezzo
- *21.00* La Traviata. Opéra de Verdi. Mise en scène. Pier Luigi Pizzi. Dir. Carlo Rizzi. Muzzik
- 22.35 Yellowman. Enregistré à Paris, en 1996. Paris Première
- 0.30 La Traviata. Opéra de Verdi. Mise en scène. Francesca Zambello. Dir. Maurizio Benini. Muzzik
- 0.45 Catherine Lara. Festival du Val-de-Marne 94. Paris Première

THÉÂTRE

- 23.00 *Festival Galabru : Les Rustres.* Pièce de Carlo Goldoni. Mise en scène. François Sayad. France 3

TÉLÉFILMS

- 15.50 Les Beaux Quartiers. Jean Kerchbron [1, 2 et 3/3]. Festival
- 20.13 Sabine, j'imagine. Denis Berry. 13ème Rue
- 20.35 Le Diable au corps. Gérard Vergez. Ciné Cinémas
- 20.50 Le Malingot. Michel Sibra. France 3
- 22.25 Stim et Stern. Peter Kassovitz. TMC
- 23.35 La Maison sur la falaise. O John Korty. M 6
- 0.35 Canicule. Idit Shechori. Arte

SÉRIES

- 19.00 Absolutely Fabulous. Jalousie (v.o.). Arte
- 19.15 Highlander. Le cadeau de Mathusalem. Série Club
- *19.35* Mike Hammer. Cadavres confidentiels. TMC
- 20.40 Kojak. La Mort d'un clochard. RTL 9
- 20.50 FX, effets spéciaux. Moissons funèbres. M 6
- 20.55 Walker, Texas Ranger. Vengeance en famille. TF 1
- 21.40 The Sentinel. Erreur de jeunesse. M 6
- 21.45 Les Dessous de Palm Beach. O L'héritage de la haine. TF 1
- 22.13 Supercopter. Black Jack. Evasion. Une villa à louer. Laurie. Fenêtres indiscrètes. C'est du gâteau. Le train de la mort. Parole de mime. Le virus X. 13ème Rue
- 22.20 Les Anges de la ville. *Prise d'otage.* Série Club
- 22.25 Stargate. Le feu et l'eau. TSR
- 22.35 *High Secret City.* Passage interdit. TF 1
- 22.35 Players, les maîtres du jeu. La guerre des nerfs. M 6
- 22.40 Don Quichotte. [5/5]. Arte
- 23.15 Star Trek, la nouvelle génération. *Viols.* Canal Jimmy
- 0.55 Seinfeld. Le club diplomate (v.o.). Canal Jimmy
- 1.20 Friends. Celui qui faisait de grands projets (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
- ▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
- ■ On peut voir.
- ■■ Ne pas manquer.
- ■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
- O Accord parental souhaitable.
- △ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
- ◻ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément *daté dimanche-lundi*, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 13.05 Canal +

Un jour au garage

« Ben oui, je m'appelle Hassane, je vais aller travailler. » Au volant de sa voiture, Hassane Lassiri nous introduit dans son univers. Trois quarts d'heure de route pour arriver au boulot et un regard très personnel sur les gens et les choses. L'idée – la bonne idée – de ce documentaire réalisé par Michel Andrieu est de faire découvrir le quotidien d'un grand garage parisien à travers le regard d'un de ses employés, un mécanicien marocain de quarante-neuf ans qui adore les voitures – *« toutes les marques »* – et se définit comme *« mécano très modèle » – « toujours à l'heure, parti après l'heure »*. Il a gravi des échelons, n'a pas voulu devenir chef et jette sur les cadres des commentaires sans révolte, mi-tendres, mi-lucides. Il y a Marc, *« un peu star, très gentil »*, qui réceptionne les commandes et gère les rapports entre la clientèle et l'atelier ; Gérard, *« un vieux renard »*, qui vend des véhicules d'occasion – *« un client qui rentre sort pas sans commander une voiture »* ; Alexandre, cambodgien d'origine, qui rêve d'aller aux Etats-Unis – *« le meilleur des vendeurs, il fait pas de bruit »*. Hassane tient la chronique de l'atelier, avec ses personnages, leurs habitudes, les petits conflits, en même temps qu'il livre ses rêves, dont celui de retourner au pays. *Il se dégage un charme lé*ger de ce récit à la première personne qui raconte aussi la France, en décalé. – *C. H.*

● *23.40 Arte*

Music Planet

Dès le début de la « Jazz Collection », son responsable, Gérald Arnaud, annonçait que la série *n'évoquerait pas seulement* les musiciens disparus. Réalisé par Michel Barbeau sur une idée de Serge Truffaut, le numéro consacré à Paul Bley est le portrait d'un musicien bien vivant, *moins connu* du grand public que Bill Evans ou Keith Jarrett, mais tout aussi, voire plus, influent. La place exceptionnelle occupée par le pianiste et compositeur canadien, *né le 10 no*vembre 1932, est au centre de ce remarquable document, qui déroule tranquillement images d'archives, témoignages (dont celui du batteur Barry Altschul) et, surtout, des thèmes superbes, impressionnistes, joués en solo ou avec la saxophoniste Jane Bunnett. Paul Bley, l'une des personnalités les plus discrètes du jazz moderne, s'y montre aussi un habile conteur, doté de pas mal d'humour. – *S. Si.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.55 MacGyver.
- 14.45 Alerte à Malibu.
- 15.35 Flipper.
- 17.20 Hercule.
- 18.10 Sous le soleil.
- 19.05 Melrose Place.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.54 1, 2, 3 séries. 20.55 Walker, Texas Ranger. Vengeance en famille. 21.45 Les Dessous de Palm Beach. O. L'héritage de la haine. 22.35 High Secret City. Passage interdit.
- 23.30 Hollywood Night. Un intrus dans la nuit. Téléfilm. O Tim Hunter.
- 1.05 Formule foot.
- 1.40 TF1 nuit, Météo.
- 1.55 Reportages.

FRANCE 2

- 13.45 La Vie privée des plantes.
- 14.35 Dialogues d'hippopotames.
- 15.25 Samedi sport.
- *15.30 Tiercé.*
- 15.50 Cyclisme.
- 17.10 Matt Houston.
- 18.40 1000 enfants vers l'an 2000.
- 18.45 Jeux de comédie.
- 19.20 En avant tôôt.
- *19.50 et 20.45 Tirage du Loto.*
- 19.55 Au nom du sport.
- 19.56 et 20.40 Météo.
- 20.00 Journal.
- 21.00 Fort Boyard.
- 22.45 Athlétisme. *Meeting Herculis de Monaco.*
- 0.15 Journal, Météo.
- 0.25 Les 30 Dernières Minutes.
- 1.00 Les Nouveaux Mondes.

FRANCE 3

- 13.35 Le Jardin des bêtes.
- 14.05 Destination pêche.
- 15.00 Des héros très discrets. [2/2].
- 15.30 Montagne.
- 15.55 Sous haute surveillance.
- 16.25 Bonjour Pancêtre.
- 16.50 Sur un air d'accordéon.
- 17.20 Aux p'tits bonheurs la France.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Météo des plages.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Mister Fowler, brigadier chef. Une nuit au poste.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.50 Le Malingot. Téléfilm. Michel Sibra.
- 22.40 Météo, Soir 3.
- 23.00 Saturnales : Festival Galabru. *Les Rustres.* Pièce de théâtre de Carlo Goldoni.
- 0.40 Saturnales. Journal des festivals.

CANAL +

- ▶ *En clair jusqu'à 14.00*
- 13.05 Un jour au garage.
- 14.00 Les Contes meurtriers. Téléfilm. Brian Dennehy.
- 15.25 Surprises.
- 15.35 Les Superstars du catch.
- 16.20 Rangiroa, le lagon des raies manta.
- 16.50 Chronique d'une mort volontaire. Téléfilm. Richard Signy.
- ▶ *En clair jusqu'à 20.30*
- 18.35 Cyberculture.
- 19.00 Décode pas Bunny.
- 19.30 Meego.
- 19.55 et 22.20 Flash infos.
- 20.05 Daria.
- 20.30 ▶ Les Enfants virtuoses de Harlem.
- 21.30 Pétanque.
- 22.25 Jour de foot.
- 23.10 Dernière danse ■ Film. Bruce Beresford.
- 0.50 Leprechaun 3. Film. Brian Trenchard-Smith.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.30 Maigret et l'ambassadeur. Téléfilm. Claude Boissol.
- 15.00 Le Journal de la santé.
- 15.30 La Magie du climat.
- 16.05 Sur les chemins du monde.
- 16.10 Destination.
- 16.45 La terre est notre mère.
- 17.40 Lieux mythiques.
- 18.00 Aires de fête.
- 18.05 ▶ L'Egypte. [1/5].
- 19.00 Absolutely Fabulous. [16/18].
- 19.30 Histoire parallèle.
- 20.20 Le Dessous des cartes. Mer Caspienne - Le grand jeu (4).
- 20.30 8 1/2 Journal.
- 20.45 ▶ L'Aventure humaine. First contact.
- *21.40* Metropolis.
- 22.40 Don Quichotte. [5/5].
- 23.40 Music Planet : Paul Bley.
- 0.35 Canicule. Téléfilm. Idit Shechori.

M 6

- 13.15 Code Quantum.
- 14.15 Drôle de chance.
- 15.10 Les McKenna.
- 16.00 Les Piégeurs.
- 16.15 Le Magicien.
- 17.10 Amicalement vôtre.
- 18.10 Extralarge.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.10 Les Piégeurs.
- 20.35 La Météo des plages.
- 20.40 Ciné 6.
- 20.49 La Trilogie du samedi. 20.50 FX, effets spéciaux, la série. Moissons funèbres. 21.40 The Sentinel. Erreur de jeunesse. 22.35 Players, les maîtres du jeu. La guerre des nerfs.
- 23.35 La Maison sur la falaise. Téléfilm. O John Korty.
- *1.15 Boulevard des clips.*

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 18.35 Fiction. Un été avec la Comédie-Française.
- 21.05 Atelier de création radiophonique (rediff.).
- 22.35 Musiques du monde.
- 0.05 La Roulotte du Mans.

FRANCE-MUSIQUE

- 19.37 Concert. Œuvres de Chopin.
- 20.30 Concert. Donné en direct du Royal Albert Hall, à Londres, par l'Orchestre *national des jeunes de* Grande-Bretagne, dir. Mstislav Rostropovitch : Variations et fugue sur un thème de Purcell, de Britten ; Œuvres de Berkeley, Chostakovitch.
- 23.00 Soleil de nuit.

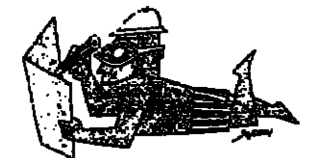
RADIO-CLASSIQUE

- 19.00 Intermezzo. Œuvres de Schubert, R. Schumann, Mendelssohn.
- 20.40 Le Violon et le Diable. Œuvres de Tartini, Boccherini, *Paganini, Liszt, Wieniawski,* R. Schumann, Saint-Saëns, Stravinsky.
- 22.40 Da Capo. Robert Casadesus. Œuvres de Chopin, Chabrier, Casadesus, Scarlatti, de Falla.

هكذا من الأمل

Le Monde
SAMEDI 8 AOÛT 1998

Le Monde Du 13 juillet au 29 août 1998
organise *le grand jeu de l'été*



PLUS DE 700 PRIX À GAGNER !

Chaque semaine, entre le 13/07 et le 29/08/98, *Le Monde* publie du lundi au samedi une grande série thématique. Cette lecture vous permettra peut-être de gagner l'un des 100 prix hebdomadaires et l'un des 10 prix offerts au classement général. Vous participez selon votre humeur à un jeu hebdomadaire ou à l'ensemble des sept jeux.

● Jeu n° 4 : Les tubes de l'été - du 3/8/98 au 8/8/98
Cette semaine, avec Le Monde, *vous allez fredonner quelques chansons à succès. En avant la musique !*

Question n° 5 - *Le Monde* du 7/8/98 daté 8/8/98

Dans quel pays le tube de l'été 85 a-t-il été enregistré ?

Clôture du jeu n° 4 : le 11/8/98 minuit (le cachet de La Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 4. Insertion du bulletin-jeu dans *Le Monde* du 8/8/98, daté 9-10/8/98.

Chaque jour, un indice précieux est diffusé sur RTL entre 7 h 30 et 8 h 30.

● Sélection des 100 gagnants hebdomadaires

Chaque jour paraissent un article de la série thématique et une question relative à cet article. Pour jouer, il suffit de répondre aux six questions de la semaine. Les gagnants sont sélectionnés par tirage au sort parmi les papiers libres ou bulletins-jeu indiquant les réponses exactes reçues au plus tard le jeudi suivant la date de clôture du jeu. Par jeu, il ne sera attribué qu'un seul lot par foyer (même nom, même adresse).

1er prix	1 semaine au Sénégal pour 2 personnes, vols inclus, avec Nouvelles Frontières
2e prix	1 semaine au Maroc pour 2 personnes, vols inclus, avec Nouvelles Frontières
3e prix	1 semaine en Tunisie pour 2 personnes, vols inclus, avec Nouvelles Frontières
4e au 100e prix	Un chèque-cadeau Fnac d'une valeur de 500 F

● Le classement général

Il classera les participants par ordre décroissant du nombre de réponses exactes données aux sept jeux hebdomadaires. Toute bonne réponse donne un point. Le premier prix sera attribué au participant dont le total des points sera le plus élevé. Les ex aequo éventuels seront départagés par un tirage au sort. Le classement général paraîtra dans *Le Monde* du 21/09/98, daté 22/09/98.

Du 1er au 10e prix : des chèques-cadeaux Fnac valables sur tous les produits proposés dans les magasins Fnac : livres, CD, chaînes hi-fi, magnétoscopes, caméscopes, appareils photo, micro-ordinateurs, téléphones et billetterie de spectacles.

	chèque-cadeau Fnac		chèque-cadeau Fnac
1er prix	35 000 F	6e prix	5 000 F
2e prix	25 000 F	7e prix	4 000 F
3e prix	15 000 F	8e prix	3 000 F
4e prix	10 000 F	9e prix	2 000 F
5e prix	6 000 F	10e prix	1 000 F

Extrait du règlement
Jeu gratuit sans obligation d'achat. Participation réservée exclusivement aux personnes résidant en France métropolitaine (Corse comprise). Les frais postaux exposés pour l'envoi d'un papier libre ou d'un bulletin-jeu pour chaque jeu hebdomadaire et ceux exposés pour la demande d'un règlement complet, ou d'un remboursement seront remboursés au tarif lent en vigueur sur simple demande, en écrivant à : Jeu concours *Le Monde* Cedex 2247, 99234 Paris Concours.

Prodige's

avec RTL — NOUVELLES FRONTIERES — fnac

Le premier ministre japonais promet une relance économique

Le discours d'investiture de Keizo Obuchi n'a pas rassuré les marchés

TOKYO
correspondance

Le premier ministre japonais, Keizo Obuchi, a promis, vendredi 7 août, dans son discours d'investiture devant la Chambre basse de la Diète, de relancer l'économie nipponne et de résoudre *« de manière drastique »* le problème des mauvaises créances détenues par les banques. *« La plus importante contribution que le Japon puisse faire à l'Asie et au monde est de revigorer son économie et d'avoir un système financier en bon état de marche. »*

Plus énergique qu'il n'en donne habituellement l'image, il a tenté de tenir la promesse, faite après son élection, de *« se débarrasser de son ancienne personnalité »*. Les enjeux ne sont pas minces. A un moment où la situation économique en Asie semble prête à basculer de nouveau et où Wall Street donne des signes de grippe asiatique, le discours de politique générale du premier ministre nippon, entré en fonctions il y a à peine une semaine, était très attendu. Ayant commencé son mandat avec très peu de crédit, sa cote de popularité étant une des plus basses jamais enregistrées dans la politique nipponne, sa marge de manœuvre est restreinte.

Il a exprimé sa *« détermination »* à remettre l'économie japonaise sur le chemin de la reprise *« d'ici un an ou deux »*. Cet engagement maintes fois répété et la série de mesures annoncées vont-ils cette fois convaincre ? Le yen et le marché semblaient, vendredi 7 août à Tokyo, parier sur le contraire.

Keizo Obuchi a renouvelé sa promesse de mettre en place au plus tôt le système des banques-relais, destinées à absorber les banques sur le point de faire faillite. *« J'empêcherai absolument que l'ensemble du système* [financier] *entre en crise »*, a-t-il déclaré. Il a répété qu'il pourrait considérer l'emploi de fonds publics à cette fin et a prié les banques de faire preuve de davantage de transparence.

RÉDUCTIONS FISCALES

Le premier ministre nippon a ensuite détaillé le plan de 6 000 milliards de yens (250 milliards de francs) de réductions fiscales déjà défloré avant-hier par le ministre des finances, Kiichi Miyazawa. Les contribuables auront droit à 4 000 milliards de yens (165 milliards de francs) de réduction d'impôt à partir de janvier 1999. Ces réductions devraient se traduire par un allègement de 10 à 15 % pour les contribuables.

En fait, elles reprennent en partie les mesures prises par Ryutaro Hashimoto avant sa chute. Le taux maximal d'imposition sera abaissé de 65 à 50 %. Le taux d'imposition des bénéfices des entreprises passera de 46,36 % à 40 % à partir de la prochaine année fiscale, une mesure que les Etats-Unis souhaitaient voir prise depuis longtemps. Le gouvernement Obuchi compte faire passer en janvier 1999 les lois concernant les réductions fiscales.

M. Obuchi a promis de mettre en place un plan de relance de 10 000 milliards de yens (410 milliards de francs) d'ici à la fin de l'année fiscale, c'est-à-dire avril 1999. Ce nouveau plan, qui fait suite aux 16 000 milliards de yens (658 milliards de francs) annoncés par M. Hashimoto, portera l'effort de relance à 26 000 milliards de yens (1 068 milliards de francs) sur l'ensemble de l'année. Il sera financé par l'émission de bons déficitaires.

Mais ce plan court le risque de ne pas stimuler la demande autant que l'attendent les marchés, rééditant en cela les mesures des prédécesseurs de M. Obuchi, qui eurent pour effet de prolonger artificiellement la vie de sociétés virtuellement en faillite tout en retardant les réformes. *« Le premier ministre n'a pas apporté de réponse au sentiment d'insécurité vis-à-vis de l'avenir »*, titrait à la « une » le quotidien *Asahi* dès après la prestation du nouveau chef du gouvernement. La crainte prévaut, en effet, que les mois nécessaires avant que ces mesures ne soient concrétisées par un passage à la Diète verront le climat économique se détériorer davantage du fait de réactions exagérées des marchés. C'est apparemment ce que leur reprochent déjà les divers analystes interrogés.

Brice Pedrolletti

Nouvel accès de faiblesse du yen

Vendredi 7 août, le yen a de nouveau baissé face au dollar. Ce dernier s'est échangé à 145,26 yens contre 144,35 yens la veille au soir. Les cambistes ont suivi attentivement le discours de politique générale du premier ministre japonais. La promesse d'une réduction d'impôts de 6 000 milliards de yens (250 milliards de francs) n'a pas dissipé leurs craintes. Ils redoutent de nouvelles perturbations sur les monnaies asiatiques, après la dévaluation, vendredi, de 7 % du dong vietnamien. Vendredi, le yuan chinois a atteint son niveau le plus bas depuis cinq ans face au dollar.

« National Hebdo » réclame des rafles contre les immigrés clandestins

L'HEBDOMADAIRE d'extrême droite *National Hebdo*, proche du Front national, préconise, dans son édition datée 6-12 août, *« des rafles et des camps de concentration »* pour régler le problème des immigrés clandestins. Réclamant l'*« expulsion immédiate des clandestins »*, le directeur de la rédaction, Martin Peltier, estime, dans son éditorial, que cette expulsion n'est *« qu'une question d'organisation »*. *« Et s'il faut des rafles et des camps de concentration pour le transit, ce n'est pas un problème »*, écrit-il. Dans une note, il souligne qu'il a choisi à dessein les termes de *« rafles »* et *« camps de concentration »*, car *« il s'agit de rappeler que l'exploitation éhontée de la Shoah sert entre autres aujourd'hui à rendre impensables certains moyens indispensables d'une juste cause : la lutte contre l'invasion-immigration »*.

« Cette prose répugnante, estime Jean-François Gau, membre du secrétariat national du PCF, *porte un nom : non seulement banalisation, mais réhabilitation du nazisme. »* Le dirigeant communiste indique que des contacts vont être pris en vue d'une riposte *« indispensable »*.

Polémique à la revue de presse de France-Inter

FABRICE LE QUINTREC a été remplacé par un autre journaliste de France-Inter, Pierre Billaud, pour assurer la revue de presse de 8 h 30, jusqu'à la rentrée. Fabrice Le Quintrec a été remercié, après avoir officié trois jours, à cause de sa propension à citer des journaux d'extrême droite. *« Ce choix était une erreur de casting »*, a expliqué Patrice Bertin, chef des informations de la station, qui a estimé que cette revue de presse *« n'était pas ce qu'on pouvait attendre du service public »*. *« Ça ne se reproduira plus »*, a-t-il précisé.

Fabrice Le Quintrec a été plusieurs fois au centre de polémiques à France-Inter. L'été dernier, l'animateur François Jouffa avait vivement dénoncé à l'antenne le journaliste comme *« un journaliste sympathisant notoire du Front national »*. Pendant l'été 1993, Carl Lang, alors secrétaire général du Front national, avait accusé Ivan Levaï, directeur de l'information de France-Inter, d'avoir *« scandaleusement sanctionné le responsable de la revue de presse »*, qui était alors Fabrice Le Quintrec. A la rentrée, Pascale Clark assurera la revue de presse en remplacement de Nicolas Poincaré, qui retourne à France-Info.

DÉPÊCHES

■ **RAPPORT MALINVAUD : le CNPF estime** que la réduction des charges sociales patronales sur les bas salaires préconisée par le rapport de l'économiste Edmond Malinvaud (*Le Monde* du 6 août) serait *« une avancée non négligeable »* permettant *« une action positive sur le coût de la main-d'œuvre non qualifiée »*. Le CNPF émet toutefois plusieurs *« réserves »* sur le rapport remis au premier ministre, estimant notamment qu'*« augmenter les charges sur les salariés qualifiés »* serait de la folie, car *« cela risque d'avoir pour conséquence une accélération du départ des salariés qualifiés vers d'autres pays »*.

■ **ENCHÈRES : les frères Jacques et Pierre Blanc renoncent à acquérir Le Palace.** La discothèque parisienne en liquidation judiciaire avait été vendue, le 23 juin, pour 7,5 millions de francs, mais un renchérisseur anonyme a proposé 8,25 millions, le 3 juillet. Cette décision met fin à la controverse. L'un des frères propriétaires de plusieurs grands restaurants parisiens, Pierre Blanc, ancien juge consulaire au tribunal de commerce de Paris, était soupçonné d'avoir profité de faveurs de ses pairs pour acquérir les locaux à bon prix.

■ **MONTAGNE : deux alpinistes ont fait une chute mortelle de** 150 à 250 mètres, vendredi 7 août, alors qu'ils escaladaient la face nord de l'Olan (3 564 mètres), une des plus difficiles du massif de l'Oisans (Isère). Plusieurs cordées étaient encore bloquées dans la voie Couzy-Demaison vendredi matin, ont précisé les CRS du secours en montagne.

Tirage du *Monde* daté vendredi 7 août 1998 : 502 551 exemplaires 3

Blocage persistant entre les radiologues et le gouvernement

LA REPRISE des discussions entre le gouvernement et les radiologues, jeudi 6 août, s'est soldée par un échec. Reçu par des conseillers de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, le président de la Fédération nationale des médecins radiologues (FNMR), Jean-François Mazoyer, n'a pu que constater, à l'issue de cette rencontre, une *« situation de blocage »*, et continue de refuser les 450 millions de francs d'économies exigés par le gouvernement d'ici à la fin de 1998. Les pouvoirs publics ont justifié cette mesure par le dérapage des dépenses de radiologie au cours des cinq premiers mois de l'année (+ 10,4 % par rapport à la même période de 1997).

« LA CORDE AU COU »

Dans la dernière livraison de *La Lettre du médecin radiologue*, M. Mazoyer ironise sur la méthode gouvernementale. *« La négociation à résultat programmé est arrivée*, écrit-il, *le montant des économies n'est pas négociable, leur terme non plus, seules les modalités sont à discuter. »* Il ajoute : *« On nous demande de venir la corde au cou, en fournissant la corde si possible. »* La FNMR, qui conteste l'ampleur de la dérive chiffrée par la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), réclame une rencontre avec Mme Aubry.

Les propositions de la FNMR ne sont pas à la hauteur des 450 millions de francs réclamés, indique-t-on dans l'entourage de la ministre de la solidarité. Les radiologues n'ont proposé que 300 millions de francs d'économies, mais en y incluant le récent accord passé avec la CNAM, entré en vigueur en juin, qui prévoyait déjà 145 millions d'économies. C'est insuffisant pour le gouvernement, qui devrait publier au *Journal officiel*, avant le 15 août, l'arrêté réduisant temporairement de 13,5 % la valeur de la lettre-clé Z1. Cette lettre-clé, qui sert de base aux tarifs d'une grande partie des actes de radiologie, passerait à 9,47 francs.

Le projet d'arrêté a reçu, le 30 juillet, un avis favorable de la CNAM. Mme Aubry avait annoncé cette mesure, le 29 juillet, dans le cadre d'un plan d'économie de 2,7 milliards de francs, dont l'industrie pharmaceutique supporte la plus grosse part (1,8 milliard de francs). Dans un entretien au *Monde*, Claude Maffioli, président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), à laquelle adhère une partie des radiologues, avait immédiatement demandé au gouvernement de *« revenir sur sa décision »*.

Jean-Michel Bezat

Voyage en utopies
par V. Maurus, J.-P. Besset et Y. Eudes

Des arbres tombés du ciel, une bibliothèque planétaire, le tour du monde en 80 minutes...
Ces projets qualifiés de fous ou d'inconcevables pourraient bien voir le jour au siècle prochain grâce à la persévérance de leurs inventeurs.
Quand la réalité succède à l'utopie, à découvrir dès lundi !



